



**HAL**  
open science

# Le réveil du Khorassan : la recomposition d'un espace de circulation

Fariba Adelkhah

► **To cite this version:**

Fariba Adelkhah. Le réveil du Khorassan : la recomposition d'un espace de circulation. 2006. hal-01065661

**HAL Id: hal-01065661**

**<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01065661>**

Preprint submitted on 18 Sep 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Fariba Adelhah

## **Le réveil du Khorassan.**

### **La recomposition d'un espace de circulation**

Pour qui regarde rouler à tombeau ouvert, à Fariman ou à Torbat Jam, dans le nord-est de l'Iran, les camions sur l'axe routier qui mène à la frontière afghane, il est difficile d'imaginer ce qu'était cette contrée il y a une quarantaine d'années, ou de s'en souvenir : une province au passé prestigieux, mais déshéritée et enclavée entre le Rideau de fer de l'Union soviétique et l'un des pays les plus pauvres du monde. La plupart des agglomérations n'étaient pas électrifiées, le choléra sévissait à l'état endémique, les montagnes infestées de bandits que l'on disait Afghans échappaient au contrôle de l'Etat, et les déplacements locaux avaient Mashhad pour destination quasi exclusive. L'essentiel des voyageurs qui circulaient entre cette métropole sainte et Herat étaient soit des routards occidentaux, soit des travailleurs ou des étudiants pakistanais qui se rendaient au Royaume-uni ou en revenaient. En 1970 un guide de voyage ne signalait au départ d'Herat que deux liaisons hebdomadaires par autobus pour Islamghalah, le poste frontière afghan, une seule d'entre elles, celle du mercredi, poussant jusqu'à Youssoufabad, le poste frontière iranien<sup>1</sup>. Les mouvements régionaux de population étaient limités, même si des travailleurs afghans immigrés, attirés par le boom

---

<sup>1</sup> *Afghanistan*, Paris, éd. Vilo, 1970, p. 241 (Les Guides modernes Fodor). Dans les faits plus de possibilités s'offraient aux voyageurs, mais elles étaient hautement aléatoires, malgré la construction de la route transasiatique Mashhad-Herat- Kandahar-Kaboul par les bailleurs de fonds internationaux.

pétrolier de 1973 ou chassés par la famine de 1971-1972 et les mesures « progressistes » du nouveau régime du prince Daoud qu'appuyaient les organisations communistes, venaient déjà nombreux en Iran, tantôt dans les villes, tantôt dans les campagnes comme ouvriers agricoles, et si le sanctuaire de l'imam Reza attirait pèlerins et commerçants des pays voisins. Quant à la frontière avec l'Union soviétique, elle était à peu près hermétiquement fermée depuis les années 1920.

Les choses ont commencé à changer avec la Révolution islamique, en février 1979, et l'intervention soviétique en Afghanistan, en décembre de la même année. Le Khorassan revêtit soudain une importance stratégique nouvelle et le conflit allait provoquer l'exode de près de trois millions d'Afghans en Iran. Par ailleurs l'Astan-e Qods, le *waqf* richissime qui gère le sanctuaire de Mashhad, et la Croisade de la reconstruction, l'organisme désormais en charge du développement rural, ont conduit depuis vingt-cinq ans une politique résolue de modernisation des campagnes, notamment en matière d'électrification et de construction de routes<sup>2</sup>. Les différentes péripéties de la guerre d'Afghanistan, l'effondrement de l'Union soviétique, la montée en puissance de la plateforme commerciale de Dubaï et la libéralisation de l'économie iranienne sous la houlette du président Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, après la signature d'un cessez-le-feu avec l'Irak et la mort de l'Imam Khomeyni, ont parachevé le désenclavement du Khorassan, de part et d'autre des frontières interétatiques. L'exaltation de l'antique grandeur de la province et de la « Route de la soie » fournit désormais le mythe historique de son insertion contemporaine dans l'économie mondiale. En partie institutionnalisé dans le cadre de l'Economic Cooperation Organization (ECO)<sup>3</sup>, ce processus est allé de pair avec une intensification de la circulation des hommes (*et des femmes*) à l'échelle régionale, en tant que travailleurs, migrants, commerçants et financiers, pèlerins, touristes, réfugiés ou encore combattants.

C'est cet espace de circulation que nous allons tenter de saisir sous différents angles en rappelant que les mouvements contemporains de population s'inscrivent dans une histoire régionale pluriséculaire<sup>4</sup>. L'arrière plan de la moyenne ou longue durée est fondamental si

<sup>2</sup> Bernard Hourcade, « *Vaqf* et modernité en Iran. Les agro-business de l'Astân-e qods de Mashhad ». in Richard Yann ed. *Entre l'Iran et l'Occident. Adaptation et assimilation des idées occidentales en Iran*. Paris, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, pp. 117-141.

<sup>3</sup> L'ECO a été créée en 1985 par la Turquie, l'Iran et le Pakistan et son siège est à Téhéran. En 1992 l'Afghanistan, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan y ont adhéré.

<sup>4</sup> Nous nous appuyons sur une enquête de terrain que nous avons réalisée en août-septembre 2006 à Kaboul, à Herat et dans le Khorassan iranien, ainsi que sur des terrains antérieurs dans l'est de l'Iran, dans le Baloutchistan

l'on veut comprendre les opportunités économiques et les enjeux sécuritaires que représente le « Grand Khorassan », pour reprendre une expression en vogue à Herat, et à vrai dire assez polémique dans la mesure où la définition de cet ensemble est à géométrie variable selon que l'on y inclut ou non la Transoxiane et le nord-ouest de l'Afghanistan.

### **Guerre et prospérité : une vue d'Herat**

La première image qu'on associe à l'Afghanistan contemporain est celle d'un pays ravagé par la guerre et – pour reprendre une expression que l'on y entend souvent – « otage de l'histoire ». De fait il a été victime d'une grave famine en 1971-1972 à la suite de plusieurs années consécutives de sécheresse, puis d'un coup d'Etat en 1973, qui a finalement conduit à l'arrivée au pouvoir de mouvements « communistes », en 1978, à une première guerre civile et à l'intervention soviétique. La suite des événements est connue. Différents mouvements islamistes ont pris la tête de la résistance avec l'appui des Etats-Unis, du Pakistan, de l'Arabie saoudite et dans une moindre mesure de l'Iran. Après avoir subi de lourdes pertes, l'Union soviétique s'est retirée dans le contexte de sa perestroïka, en 1988-1989, mais son départ a immédiatement ouvert la voie à une nouvelle guerre civile, d'abord entre la résistance et le régime de Kaboul (1989-1992), puis entre mouvements et commandants islamistes eux-mêmes, et à une partition de fait du pays en six zones. Forts du soutien pakistanais, les taliban se sont emparés de la province du Kandahar en septembre 1994 et ont progressé vers Delaram, à la limite de l' « Emirats islamique de l'ouest de l'Afghanistan », la région sous l'emprise du commandant Ismaël Khan, finalement obligé de fuir en Iran en septembre 1995, à la suite de la prise d'Herat. Cette victoire décisive a provoqué la chute du gouvernement de Burhaneddin Rabbani, en septembre 1996, et l'arrivée des taliban à Kaboul, puis, en 1998, à Mazar-e Sharif. Seule l'intervention américaine de 2001, consécutive aux attentats du 11 septembre, les en a délogés<sup>5</sup>.

---

pakistanaï, à Dubaï, et en Oman. Notre dernière enquête de terrain a été rendue possible grâce au soutien de l'ambassade de France en Afghanistan et du FASOPO.

<sup>5</sup> Mir Saheb Karval, *Darshâ-ye talkh va ebrat angiz-e afghanestân* (les leçons amères d'Afghanistan), Kabol, Bonga entesharat va matabeh mivand, 1384/2005, p.251-252; Sur l'histoire politique de l'Afghanistan des années 1970 à aujourd'hui, cf principalement Olivier Roy, *L'Afghanistan. Islam et modernité politique*, Paris, Le Seuil, 1985 et *Afghanistan : la difficile reconstruction d'un Etat*, Paris, Institut d'études de sécurité, 2004 (Cahier de Chaillot, n° 73) ; Barnett R. Rubin, *The Fragmentation of Afghanistan. State Formation and Collapse in the International System*, New Haven, Yale Univ. Press, 1995 ; Gilles Dorransoro, *La Révolution afghane. Des communistes aux tâlebân*, Paris, Karthala, 2000. Sans bien sûr sous-estimer l'abondante littérature de langue persane, de qualité inégale, mélangeant les récits personnels, le militantisme politique et la rigueur académique :

Le coût humain et économique de ces péripéties dramatiques a évidemment été énorme. La manifestation la plus éloquente de cette tragédie a été le nombre de déplacés et de réfugiés qu'elle a entraînés : six millions environ, soit la plus grosse population d'assistés que les Nations unies ont eu à prendre en charge dans toute leur histoire. Ainsi continue de prévaloir la représentation d'un pays martyr, jouet impuissant de voisins sans scrupules et des visées impérialistes russes ou américaines. Cette vue des choses n'est pas erronée, mais elle est incomplète et ne doit pas nous conduire à une perception misérabiliste de la société afghane. Comme l'écrit fort bien l'un de ses meilleurs spécialistes, Alessandro Monsutti : « Les Afghans ne sont pas les victimes passives d'un sort qui les dépasse. Confrontés à une situation d'insécurité endémique, dispersés en de nombreux pays, ils ont mis sur pied des stratégies sociales et économiques qui se fondent sur la mobilité spatiale et la coopération des membres d'un groupe de solidarité.»<sup>6</sup>

En effet ces trois décennies de conflits ont été également celles d'un redéploiement de la société afghane dans son environnement régional, voire ont directement provoqué cette transformation. Nombre d'Afghans en ont sans doute souffert, mais en même temps beaucoup y ont trouvé leur survie et même des opportunités tangibles d'entrer et de réussir dans le monde des affaires. Ainsi, Mohammad Nasser Azimi, qui se définit comme Herati plutôt que par une origine ethnique ou confessionnelle, s'est expatrié en Iran au milieu des années 1970. Il s'y est marié et est devenu businessman. Il est revenu en Afghanistan après le renversement des taliban, mais a laissé sa famille à Mashhad, en Iran, logeant chez un frère commerçant à Herat et descendant chez un autre frère, celui-ci responsable politique, lorsqu'il doit aller à Kaboul. Azimi est aujourd'hui à la tête d'un groupe de sociétés implantées dans toute la région : en particulier une entreprise agroalimentaire, Pegah, basée à Herat ; une société

---

cf. Vahid Mojdeh, *Afghânestân va panj sâl solteh tâlebân* (L'Afghanistan sous les cinq ans de domination des taliban), Tehran, nashr-e ney, 1382/2003 ; Mohammad Youssef Ghavam Ahrari, *Sardâr-e Arya* (Sardar des Aryens), Nasher : Moallef (publié à compte d'auteur), 1383/2004 ; Khajeh Bashir Ahmad Anssari, *Afghânestân dar âtash-e naft* (L'Afghanistan sous l'emprise des flammes pétrolières), Kâbol, Bongah-e entesharat-e mivand, 1384/2005 ; Mir Agha Haghjou, *Afghânestân va modâkkelât-e khâreji* (L'Afghanistan et les ingérences étrangères), Kâbol, bongah-e entesharat-e mivand, 1380:2001 ; Seyyed Mehdi Shojai, Majid Majidi, *Badouk*, Tehran, Enesharat-e Barg, 1368/1989 ; Ahmad Shah Farzan, *Afghânistân az Davoud ta So'oud-e Masoud* (L'Afghanistan, du pouvoir de Davoud à l'ascension de Masoud), vol. 1, s.l., Nasher : Moallef (publié à compte d'auteur), 1382/2003 ; Ahmad Shah Farzan, *Afghânestân az moghâvemâ ta pirouzi* (L'Afghanistan de la résistance à la victoire), s.l., Nasher : Moallef (publié à compte d'auteur), 1381/2002 ; Abdolhamid Mobarez, *Asiyâ-ye miyâneh va afghânestân dar kenâr âtash* (L'Asie centrale et l'Afghanistan au bord des flammes), Peshavar, Saba Ketabkhaneh, 1999 ; Jafar Rassouli, *Tasir-e siyâsat-e khareji bar tos'eh nayâftegi* (La politique étrangère et les obstacles au développement), Kâbol, Bongah entesharat-e Mivand 1384/2005.

<sup>6</sup> Alessandro Monsutti, *Guerres et migrations. Réseaux sociaux et stratégies économiques des Hazaras d'Afghanistan*, Neuchâtel, Editions de l'Institut d'ethnologie, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 2004, p.18

d'import-export, Khorassan-e bozorg, domiciliée à Mashhad ; et une biscuiterie, Herat Barakat, localisée à Tachkent, en Ouzbékistan. Simultanément il est un membre éminent de la Chambre de commerce de Herat où il est en charge de l'enregistrement des sociétés. En outre, nous l'avons vu, il n'est pas sans connexions avec la classe politique, par l'intermédiaire de son frère, vice-ministre de la Défense. Et son réseau personnel et familial s'étend non seulement à l'Iran et à l'Asie centrale, mais aussi à Dubaï, à l'Amérique du Nord et à l'Europe.

De même l'une des plus importantes holdings de l'Afghanistan, celle des Safi, s'inscrit dans cette dimension transnationale tant par ses activités que par ses origines. Elle a été créée par deux frères en 1985, en se donnant comme spécialité première l'exportation de fruits secs à destination du Proche-Orient – essentiellement la Syrie, la Jordanie, l'Egypte – via le port de Bandar Abbas, en Iran, et vers l'Inde, via Peshawar ou Chaman au Pakistan. Ses activités d'import/export se sont ensuite diversifiées. Les cinq fils de l'un des deux frères ont pour leur part créé une compagnie complémentaire, dont le bureau central se trouve à Dubaï, et une filiale en Ouzbékistan, que gère un oncle. Les Frères et les Fils Safi confient l'acheminement de leurs marchandises à des transporteurs iraniens : la compagnie maritime de la République islamique assure les importations, notamment de lubrifiants, en provenance de Malaisie et de Singapour ; deux autres sociétés iraniennes, Keyhan Tarabar et Afghan Tous, sont en charge du transport routier. Les Fils Safi ont également investi dans l'hôtellerie de standard international. Ils ont ouvert le Safi Landmark dans le City Center de Kaboul, avec des capitaux et le savoir faire du groupe emirati al-Ghurair, un management indien et un personnel afghan de toutes origines ethnoconfessionnelles. L'ameublement et une partie des produits de la restauration sont iraniens. Ils ont également construit le Marco Polo à Herat en le mettant en gérance. Dans cette dernière ville, dont était originaire leur grand-père, ils ont édifié deux « tours jumelles », en cours d'achèvement, et une cité résidentielle, tout en se lançant dans l'industrie du plâtre et du ciment. A l'initiative de Haj Sakhi Safi, leurs projets ont de plus en plus trait au secteur secondaire, et aussi au transport aérien dans l'idée de mieux desservir Dubaï, l'Iran, l'Inde. Selon toute vraisemblance la holding connaîtra de nouveaux développements lorsque les sœurs et jeunes frères Safi reviendront des Etats-Unis où ils poursuivent actuellement leurs études en management, en commerce et en architecture.

Dans un style personnel très différent, l'Herati Khosravi a fait ses premières armes dans le quartier chaud de Téhéran, Shamsolemareh, où il tenait un hôtel et où il importait d'Inde des objets décoratifs. Après la Révolution de 1979, il est devenu intermédiaire dans l'importation de matériel chirurgical allemand – via l'action humanitaire dans le Kurdistan

irakien - et de vêtements thaïlandais, puis il a émigré au Japon pour une dizaine d'années, et ensuite en Allemagne d'où ses enfants sont partis au Canada et où il réside actuellement. Il se rend régulièrement à Herat pour se livrer à diverses affaires en partenariat avec ses neveux et en relation avec les joailliers de Dubaï. Il s'enorgueillit de sa maison à Goa. Mais sa grande déception est de n'avoir pu épouser la fille iranienne qu'il convoitait.

La trajectoire personnelle d'Ismaël Khan – ancien officier de l'armée afghane, l'un des principaux acteurs du soulèvement d'Herat contre le régime communiste en 1979, membre du Jam'iyyat-i Islami-yi Afghanistan et homme fort de la région depuis sa nomination comme commandant (*sardâr*) et « lion » de Herat, en 1985, dans la foulée de sa victoire contre les Soviétiques lors d'une bataille décisive – est elle-même éloquente<sup>7</sup>. Ismaël Khan a mis sa famille à l'abri en Iran, dans la région de Taibad, en la plaçant sous la protection de son frère. Son fils, Mirveis Sadegh, a grandi dans la République islamique. Il y a fait ses études primaires et secondaires, avant de les poursuivre à l'université en France. En 1995 il est retourné à Herat pour s'y marier, en dépit de la présence des taliban. Il est devenu ministre de l'Aviation dans le gouvernement de Hamed Karzaï et a été assassiné à Herat en 2003. Ismaël Khan, pour sa part, après avoir été arrêté par les taliban en 1997 et libéré en avril 2000, vraisemblablement par les services secrets de la République islamique, s'est lui-même réfugié en Iran et y a en partie résidé entre deux campagnes militaires, jusqu'en 2001. Selon toute vraisemblance il garde de nombreuses attaches avec son pays d'accueil dont il a fait le principal partenaire économique d'Herat, à l'échelle régionale, lorsqu'il en était le gouverneur, et, à l'échelle nationale, l'un des premiers fournisseurs d'énergie de l'Afghanistan, depuis qu'il en a été nommé ministre dans le gouvernement de Hamed Karzaï, en septembre 2004, sans doute sous la pression des Etats-Unis, désireux de le couper de son fief, de le priver de ses revenus douaniers et de marquer un coup d'arrêt à l'influence de la République islamique<sup>8</sup>.

Ces exemples, parmi beaucoup d'autres possibles, nous rappellent que les guerres successives d'Afghanistan ont été concomitantes d'une intégration régionale accrue. Les réfugiés et les émigrés ont renvoyé vers leur pays d'origine des remises, aussi financières que « sociales »<sup>9</sup>. Le nombre d'Afghans qui se sont installés dans les grandes places commerciales de la sous-région – Mashhad, Boushehr, Bandar Abbas, Chabahar, Tashkent, Quetta,

<sup>7</sup> Sur le soulèvement d'Herat, cf. O.Roy, *L'Afghanistan. Islam et modernité politique*, op.cit. pp.143 et suiv. ; Gilles Dorronsoro, *La Révolution afghane*, op.cit., pp. 114 et suiv.

<sup>8</sup> Mohammad Youssof Ghavam Ahrari, *Sarda-e- Aria*, s.l., 1383/2004 ; O.Roy, *L'Afghanistan. Islam et modernité politique*, op.cit.

<sup>9</sup> P. Levitt, *The Transnational Villagers*, Berkeley, University of California Press, 2001, chapitre 3.

Peshawar, Islamabad, Karachi et surtout Dubaï – a considérablement augmenté. Par ailleurs une nouvelle frontière s’est ouverte, celle du nord, à la suite de l’effondrement de l’Union soviétique et de l’accession à l’indépendance du Turkménistan, de l’Ouzbékistan, du Kazakhstan, du Kirghizstan et du Tadjikistan. Beaucoup d’Afghans ont appris le russe pendant la guerre contre les Soviétiques, ce qui facilite aujourd’hui leur installation dans les pays de la CEI : par exemple comme chauffeurs de taxi à Bakou. *Last but not the least*, le processus général de globalisation s’est intensifié au cours de ces décennies, et l’Afghanistan n’y a pas échappé en dépit des conflits qui l’ont ravagé.

Il s’en suit que le pays n’a plus grand-chose de « traditionnel », si tant est qu’il ne l’ait jamais été. En contrepoint des migrations intérieures ou internationales et des échanges commerciaux qui les ont accompagnées, l’urbanisation s’est accélérée, même si elle reste limitée par rapport à ce que l’on observe au Pakistan, en Iran, au Tadjikistan, au Turkménistan, en Ouzbékistan<sup>10</sup>. Des pratiques sociales ou culturelles inédites, liées au voyage, se sont répandues, y compris pendant la période taliban. Alessandro Monsutti en a fourni une ethnographie approfondie à propos des Hazara, qui se livraient de longue date à des migrations économiques saisonnières pour subvenir à leurs besoins et qui avaient dû fuir en masse à la fin du XIX siècle à la suite de la « pacification » du Hazarajat par le pouvoir central<sup>11</sup>. Aujourd’hui les mobilisations sociales ou politiques en Afghanistan semblent se conjuguer selon trois répertoires principaux : celui de l’islam (isme) ; celui de l’ethnisme, du « clanisme » (*qawm* ou groupe de solidarité) ou du tribalisme ; celui de la « cause nationale ». Dans les faits ces trois registres sont étroitement imbriqués et se réactualisent systématiquement au détour des pratiques politiques ou commerciales, selon les circonstances, les partenaires ou les interlocuteurs. Mais ces différents répertoires sont indissociables de conflits ou de clivages spécifiquement sociaux, par exemple entre générations, entre genres, ou encore, au sein de la paysannerie, entre cultivateurs de statuts différents. Aucune de ces lignes de tension ne se définit principalement par rapport au passé de la société afghane, mais plutôt à son devenir, bien que le poids de l’histoire contribue à les configurer ou à les reconfigurer. La condition féminine et les débats qu’elle provoque dans la presse, dans les familles ou au Parlement sont très révélateurs de ces recompositions à l’interface du religieux, de l’ethnicité et du national. Par ailleurs les affrontements supposés les plus « traditionnels », tels que les conflits dits ethniques, sont eux-mêmes des facteurs d’ouverture de la société afghane, dans la mesure où leurs protagonistes font appel à des

<sup>10</sup> *Afghanistan Statistical Yearbook 2004*, p.9.

<sup>11</sup> A. Monsutti, *Guerres et migrations*, op.cit.,



soutiens extérieurs : par exemple les groupes pachtounes au Pakistan, et les responsables tadjik et hazara à l'Iran ou à l'Inde. Barnett Rubin remarque d'ailleurs que « le 'traditionalisme' et le 'localisme' en Afghanistan ne sont pas des survivances de traditions anciennes mais plutôt les résultantes de l'intégration forcée du pays dans le système contemporain d'Etats. »<sup>12</sup>

Cela étant établi, l'Afghanistan n'est pas territorialement homogène. Son espace connaît une forte différenciation géographique, tant physique qu'humaine, à laquelle concourt son environnement régional. L'influence respective de ses voisins varie selon les provinces, celle du Pakistan s'exerçant de manière massive dans celles qui lui sont frontalières, et celle de l'Iran prévalant dans la partie occidentale du pays. Seules les provinces du centre et du nord échappent à cette satellisation, ce qui ne les empêche naturellement pas d'entretenir des liens étroits avec le Tadjikistan, l'Ouzbékistan et le Turkménistan ni d'être en relation plus ou moins directe avec l'Iran ou avec les provinces à prédominance pachtounes, par le biais du commerce licite et illicite, des migrations ou de la diplomatie. Ainsi les provinces de Balkh, Josjan, Badghis ou encore de Bamian entretiennent un rapport privilégié avec Herat, et celles de Konduz et de Baghlan ont des affinités avec le Sud pachtounes. Pour ce qui nous concerne un fait important a été l'autonomie que le Hazarajat a recouvrée entre 1978 et 1998, il est vrai au prix d'une guerre civile très rude au sein de sa propre société et de l'influence politico-militaire qu'y a exercée la République islamique par le biais de différents mouvements<sup>13</sup>. De plus le rôle du consulat de la République islamique à Mazar-e Sharif est stratégiquement important, et c'est sans doute la raison pour laquelle il a été le lieu de l'un des incidents les plus graves entre cette dernière et les taliban ou leurs alliés pakistanais, en août 1998 : huit diplomates et un journaliste iraniens ont été abattus dans son enceinte lors de la prise de la ville par les taliban, ce qui a failli dégénérer en conflit militaire ouvert entre Téhéran et Kaboul, voire Islamabad.

Les pages qui suivent aborderont le décroisement de la région et son insertion croissante dans l'économie mondiale à partir de la ville d'Herat et de sa relation avec la métropole sœur, Mashhad. Sous la main de fer du chef de guerre et gouverneur Amir Mohammad Ismaël Khan et de ses successeurs, d'abord Mohammad Kheirkhah, puis Haj Seyyed Hossein Anvari, Herat apparaît comme un îlot de stabilité et presque de prospérité. Sa géographie porte la marque des péripéties qui ont secoué l'Afghanistan depuis plus de trente ans. Il est assez aisé de repérer les différents quartiers ou les différentes voies construits,

<sup>12</sup> B. Rubin, *The Fragmentation of Afghanistan*, op.cit., p. 15.

<sup>13</sup> A. Monsutti, *Guerres et migrations*, op.cit., chapitre 3.

respectivement, aux époques monarchique, « communiste », « islamique » ou encore « post conflit », *inch Allah* ! Dans la mémoire des habitants la période des Moudjahiddin, après le retrait soviétique, est celle qui semble avoir laissé les plus mauvais souvenirs en raison du sentiment d'insécurité, de suspicion, de division et d'incertitude qui régnait au sein même des familles. Mais force est de reconnaître qu'elle a correspondu à un boom immobilier, notamment grâce au retour d'une partie des réfugiés, qui reste visible. Aujourd'hui Herat emprunte largement à l'urbanisme iranien, dubaïote, voire « global » : aménagement d'avenues pourvues d'un terre-plein central, de places et de parcs (dont l'un, *pârk-e Taraghghi*, est réservé aux femmes deux jours par semaine, les mercredis et les jeudis) ; ouverture de très nombreuses salles des fêtes, de résidences, de shopping malls et de passages commerciaux spécialisés par activités ; multiplication de jets d'eau et de restaurants ; aménagement en 2002 d'une cité industrielle (*shahrak-e san'ati*) constituée de 1 500 parcelles (dont 400 ont été attribuées et une centaine sont en exploitation) ; érection, nous l'avons dit, de deux tours « jumelles » – l'agglomération revêt un aspect attrayant et paisible qui contraste avec celui de Kaboul et qui, toutes proportions gardées, n'est pas sans évoquer la Mashhad d'il y a une quarantaine d'années, ou en tout cas les villes frontalières de la République islamique.

Nombre des architectes qui ont travaillé à Herat ces dernières années sont Iraniens ou ont été formés en Iran. Leur influence s'étend souvent jusqu'à Kaboul. Le City Center de la capitale a ainsi été conçu par un Irano-Dubaïote. Mais ce sont aussi les particuliers qui reprennent cette inspiration. Les émigrés afghans qui reviennent au pays et y construisent une maison la « tournent vers la lumière » (*rou be âftâb*) selon un « plan ouvert » (*naghshesh bâz*), plus ou moins conforme au style iranien, en la dotant de bow-windows et de larges fenêtres, sans lésiner sur les colonnes. De plus ils utilisent la pierre, souvent blanche, plutôt que la brique traditionnelle, et ils s'abritent derrière des portails métalliques. Dans ces logements fastueux au regard de la norme locale, ils ne sont pas avares en salles de bain et affectionnent les cuisines *open*. Par ailleurs le gouvernorat s'est employé à restaurer les monuments historiques grâce notamment au soutien de la Fondation de l'Agha Khan, conformément à une politique du patrimoine en vogue dans les provinces iraniennes.

Cet aménagement de la ville « à l'iranienne » n'est pas que cosmétique. Il s'appuie sur des transformations sociales dont a pris acte ou qu'a encouragées l'administration d'Ismaël Khan et de ses successeurs. Ismaël Khan s'est employé à protéger le patrimoine architectural de la cité et à favoriser les arts et les lettres après que les Soviétiques eurent évacué la région, en 1992, et avant que les taliban n'en prennent le contrôle en 1995. Dans la même période il a

développé l'éducation primaire et secondaire. Aujourd'hui la province d'Herat est la mieux dotée – avec celle du Badakhshan – en écoles et en lycées, et c'est elle qui cumule le plus grand nombre d'élèves, après Kaboul<sup>14</sup>. Ismaël Khan a encouragé l'université, que le régime socialiste avait fondée en 1988, en la dotant de nouveaux locaux : quatrième ville universitaire du pays, après la capitale, Nangarhar et Balkh, Herat abritait 2 410 étudiants en 2003<sup>15</sup>. Ismaël Khan s'est efforcé de restaurer l'ordre public et la paix civile en essayant de récupérer une partie des armes en circulation et en commençant le déminage des campagnes – si tant est que celles-ci aient été autant touchées par ce fléau qu'on l'a dit<sup>16</sup>. Surtout il a doté la province de divers conseils consultatifs (*shorâ*), par exemple pour les affaires militaires ou religieuses, pour la question féminine, pour la gestion municipale, pour la solidarité sociale, pour le développement économique. Sur ce dernier plan il a entrepris d'attirer à Herat des investisseurs et des organisations non gouvernementales étrangers ; de relancer les artisanats de la soie et du verre qui s'étaient délocalisés à Mashhad pendant la guerre contre les Soviétiques ; de percevoir les taxes douanières sur un commerce régional en pleine expansion ; de collaborer avec les marchands et les hommes d'affaires ; d'accorder des facilités aux paysans et aux éleveurs ; d'organiser le retour des exilés ou des émigrés ; de rouvrir les routes et de construire de nouvelles infrastructures ; de doter la province de télécommunications et de l'électrifier en important du courant d'Iran et du Turkménistan ; de faire ouvrir des consulats du Turkménistan, du Pakistan et de l'Arabie saoudite, en sus du consulat de la République islamique, afin de favoriser la circulation des migrants et des pèlerins<sup>17</sup>. Ayant repris le pouvoir local après la chute des taliban, Ismaël Khan a renoué avec cette politique que ses successeurs ont largement reconduite.

Mais la vérité oblige à dire que les taliban eux-mêmes, quelles que fussent leurs orientations idéologiques, n'ont nullement rompu cette dynamique de croissance régionale lorsqu'ils se sont emparés d'Herat en 1995. Sans pour autant taire les souffrances qu'ils ont endurées pendant cette période du fait de l'ordre moral pesant qui leur était infligé, nombre de mes interlocuteurs leur ont même attribué la paternité du décollage commercial et

<sup>14</sup> *Afghanistan Statistical Year Book 2004*.

<sup>15</sup> *Idem*.

<sup>16</sup> Jamil Hanifi doute que les Soviétiques aient déposé beaucoup de mines en Afghanistan et conteste l'existence des jouets piégés après avoir enquêté auprès des enfants hospitalisés à Peshawar, « Anthropology and the representations of recent migrations from Afghanistan », in *Rethinking Refuge and Displacement: Selected Papers on Refugees and Immigrants*, Volume VIII, 2000. Arlington, VA : American Anthropological Association, Eds. E.M. Godziak and D.J. Shandy, pp. 291-321.

<sup>17</sup> Cf. le bilan, évidemment hagiographique, de l'action d'Ismaël Khan in Mohammad Youssef Ghavam Ahrari, *op.cit.* Voir également B. Rubin, *The Fragmentation of Afghanistan, op.cit.*, pp.239 et suiv. ; O.Roy, *L'Afghanistan. Islam et modernité politique, op.cit.*, p. 243.

économique de l'ouest de l'Afghanistan, du fait de leur politique très libérale en matière d'échanges marchands et de leur capacité à garantir l'ordre public<sup>18</sup>. Simplement la fermeture par l'Iran de l'axe Mashhad-Herat, au moins jusque fin 1998, a détourné les flux de l'import-export vers la frontière avec le Turkménistan, au nord, et, plus au sud, vers Yazdan, à quelque 500 km d'Herat, ou vers les bornes frontalières (*mil*) 73 ou 75, dans la région du Sistan (il s'agit de la voie la plus courte pour aller du port iranien de Chabahar à Kaboul ou en Ouzbékistan, via Zabol et Zaranj).

Pour autant Herat et son hinterland demeurent très pauvres et marqués par plusieurs décennies de malheurs. Néanmoins la ville s'affirme comme un hub régional, en contrepoint et dans l'ombre de Mashhad. Il est d'ailleurs assez révélateur que les Herati désignent la frontière par le terme de *bandar* (port) plutôt que par celui de *marz*, en usage à Mashhad. Aujourd'hui le « port » d'Herat est en prise directe, par cercles concentriques, avec : 1) l'Ouzbékistan, le Turkménistan, le Khorassan et le Sistan-Balouchistan iraniens ; 2) le Golfe et la Turquie, via l'Iran, et le Kazakhstan, via le « port » de Heyratan et l'Ouzbékistan ; 3) l'Europe – singulièrement l'Allemagne – l'Amérique, l'Inde et l'Extrême-Orient. Indice parmi d'autres, Herat est relativement bien pourvue en liaisons téléphoniques. Derniers chiffres disponibles, elle alignait 8 468 appareils fixes (5 907 en 2002) – contre 4 600 à Balkh, 905 à Kandahar, 56 276 à Kaboul – et elle a comblé son retard traditionnel en la matière. Désormais la gestion d'un PCO (*Personal Call Office*) est un métier particulièrement prisé dans la ville : ces officines, parfois réduites à leur plus simple expression – une table et une chaise à même le trottoir peuvent suffire – se sont multipliées, singulièrement à proximité des bureaux de change, et leurs tenanciers s'efforcent de plus en plus d'offrir à leur clientèle, notamment féminine, un minimum d'intimité en installant des cabines individuelles. Les conversations téléphoniques, qui portent largement sur les envois d'argent, tantôt familiaux, tantôt commerciaux, sont devenues comme un bruit de fond auquel il est difficile d'échapper dans les artères les plus fréquentées de la cité.

Bien qu'elle soit la plus importante à l'échelle nationale<sup>19</sup>, la relation commerciale avec le Pakistan demeure quant à elle secondaire à Herat, encore que réelle. Elle passe d'abord par Torkham, au sud-est, par Chaman, au sud, ou par le Sistan-Balouchistan iranien et par l'axe Zabol – Zaranj – Delaram – Kandahar : les marchandises en provenance de Dubaï

<sup>18</sup> A. Monsutti confirme ce point : « ... en prenant le contrôle de la région de Hérat en septembre 1995, les talibans avaient rouvert les routes commerciales entre l'océan Indien et l'Asie centrale. Ils se contentaient de prélever de modestes taxes sur les échanges, ce qui a été suffisant pour leur assurer des rentrées d'argent considérables. », *Guerres et Migrations, op.cit.*, p.255.

<sup>19</sup> En 2005, le Pakistan est de loin le premier pays vers qui l'Afghanistan exporte et le second pays, après le Japon, sur la liste de ses importateurs. Cf. *Afghanistan Trade Statistical Yearbook 2005-2006*.

ou de la République islamique et acheminées en T.I.R sont alors transportées à Kaboul et parfois fictivement réexportées vers le Pakistan via Jalalabad avant d'être réintroduites en Afghanistan en franchise de douane sous le couvert de l'accord douanier de 1950 entre les deux pays, l'Afghan Transit Trade Agreement (ATTA). Néanmoins une partie des mangues pakistanaises exportées vers l'Asie centrale transitent par Kandahar et Herat. Dans ce paysage commercial le fait marquant, en l'occurrence, est pour le moment l'absence du port de Gowadar, récemment inauguré, soit que celui-ci soit trop éloigné ou mal desservi sur le plan routier, soit que son rayonnement soit compromis par les troubles qui agitent le Baloutchistan pakistanais ou la région de Kandahar.

L'élément le plus structurant de ces dernières années a été l'inauguration, en janvier 2005, en présence des deux présidents Mohammad Khatami et Hamed Karzaï, de l'autoroute Herat-Eslamgaleh, longue de 123 km, sur la frontière avec l'Iran, en direction de Taibad, de Torbat Jam et de Mashhad (la portion iranienne de l'axe lourd étant encore en cours d'élargissement). Noria d'autobus et de taxis Samand Irankhodro ou Toyota Cruise aidant, Herat est désormais à quatre heures de route de Mashhad, quand il fallait jadis une quinzaine d'heures de voyage. De même la construction, par la République islamique, en 2004, du pont de Milak - dit également « de la Soie », par référence obsessionnelle à la Route du même nom, véritable antienne du désenclavement régional depuis l'effondrement de l'Empire soviétique - et de l'axe Zabol-Zaranj qui l'emprunte, et la réhabilitation, par l'Inde, de la route Zaranj-Delaram ont parachevé le désenclavement de l'ouest de l'Afghanistan. A terme la ligne de chemin de fer Herat-Khaf, qui devrait desservir le gisement de fer de Sangam, complétera le dispositif. Au fond, les autorités de Téhéran reprennent à leur compte la politique du Shah qui avait fourni un soutien financier conséquent au président Daoud (1973-1978) et avait projeté de relier par le train Kaboul, Ghazni, Kandahar et Herat à Bandar Abbas<sup>20</sup>. L'Afghanistan se pense maintenant comme une plaque tournante régionale et entend faciliter l'« accès aux mers chaudes » de l'Asie centrale, sur un mode non plus guerrier, comme on le disait jadis à propos de la Russie, mais marchand.

La connexion d'Herat avec le reste du monde repose sur un réseau très dense de sociétés de transport routier et de transitaires (*bârchelâni*), ainsi que sur un réseau financier de crédit et de change extra bancaire (*hawâla*), qui sont le substrat humain et social du décroisement de la région. Ce double réseautage comporte plusieurs caractéristiques qui garantissent sa fluidité. Tout d'abord il recourt systématiquement au principe de la joint-

<sup>20</sup> B. Rubin, *The Fragmentation of Afghanistan*, op.cit., pp. 74-75; Ahmad Shah Farzan, *Afghânestân az Davoud ta So'oud-e Masoud*, vol. 1, s.l. [Iran], Nasher Moallef (publié à compte d'auteur), 1382/2003, pp. 11 et 86.

venture ou de l'association (*sherkat*) d'ordre multinational, multiethnique ou multiconfessionnel, fût-ce comme prétexte pour obtenir des visas de circulation ou de résidence. Ces partenariats peuvent être publics et interétatiques, à l'instar du projet de chemin de fer Herat-Khaf, des chantiers routiers transfrontaliers, de l'extension du réseau électrique qui permet l'importation de courant de l'Iran et du Turkménistan. Plus fréquemment encore ils impliquent des opérateurs semi publics, tels que les Fondations de la République islamique ou des acteurs économiques étroitement liés aux autorités politiques afghanes. L'importation de produits comme le ciment, l'asphalte, les carburants ou même les détergents relève peu ou prou de ce type d'échanges, ce qui bien sûr n'exclut pas des flux connexes informels ou illicites, par exemple dans le cas de l'essence. Le transport est également une activité privilégiée de coopération entre les acteurs para étatiques, comme l'illustrent l'accord de coopération pour faciliter le transit entre la zone franche de Chabahar et la guilde afghane des transporteurs, ou encore celui qui a été signé entre deux sociétés de transport afghane et iranienne, respectivement Assef Balal et Zadržah<sup>21</sup>. Dans le domaine du BTP les sociétés publiques ou para publiques iraniennes sont très présentes, mais en butte à la redoutable concurrence des entreprises turques, particulièrement performantes et compétitives, outre le fait qu'elles bénéficient d'un avantage politique en raison du soutien américain et de l'intervention de troupes turques aux côtés du régime de Hamed Karzaï. Enfin des Iraniens, essentiellement de la diaspora, trouvent en Afghanistan des opportunités d'emploi et d'expatriation, par exemple pour le compte des Nations unies ou de diverses ONG, dans le cadre de la reconstruction du pays.

Mais il est plus intéressant, pour notre propos, de mettre l'accent sur les joint-ventures entre des opérateurs privés. Dans un premier temps la Chambre de commerce d'Herat a privilégié la connexion iranienne et a facilité l'éclosion de multiples affaires d'importation de produits iraniens, sous un régime de licences plus ou moins bien formalisées. Dans la pratique, aussi bien les opérateurs afghans que leurs correspondants iraniens s'accommodent d'un certain flou artistique et s'appuient sur une relation de confiance réciproque. L'exclusivité de la représentation commerciale, les clauses des contrats portant sur les quantités ou les prix des biens importés ne sont pas forcément consignées par écrit, notamment dans le commerce *stricto sensu* (l'industrie appelle plus de précautions). En outre les transactions transfrontalières s'effectuent le plus souvent en espèces, soit directement, à

---

<sup>21</sup> Même si Masoud Daneshmand, représentant de la Chambre de commerce de Téhéran, affirme qu'au vu des normes actuelles de transit de marchandises, toutes les sociétés de transit seraient contrebandières (cf. *Tarabaran*, no 61, 1385/2006).

l'occasion du déplacement du marchand, soit par le truchement du *hawâla* qui a néanmoins l'inconvénient d'augmenter le prix de revient, la commission étant proportionnelle à la somme acheminée. La « cité industrielle » d'Herat abriterait une cinquantaine de sociétés en relation continue avec l'Iran (sur une centaine d'entreprises actives). Ces joint-ventures sont particulièrement florissantes dans les domaines de l'agroalimentaire et de la câblerie, l'industrie de la moquette et du tapis, l'industrie pharmaceutique et para pharmaceutique, les industries des sanitaires, des détergents, de la peinture, du cycle.

Dans ces rapports d'affaires les considérations politiques, ethniques ou confessionnelles ne sont pas de mise. Les sérieux différends diplomatiques entre Téhéran et les taliban n'ont pas empêché, nous l'avons dit, le développement d'un fructueux commerce transfrontalier à la hauteur de Zabol et, après 1998, à partir d'Islamghala. La Fondation du 15 Khordad, bastion du conservatisme chiite et révolutionnaire au sein de la République islamique, ne répugne pas à vendre ses détergents à un marchand herati sunnite pachtounophone. Quant à l'un des principaux importateurs de fer à béton, réputé être un ancien taliban, il a vécu pendant une dizaine d'années à Ispahan : après avoir acheté sa marchandise en Iran, il préfère désormais se la procurer en Ouzbékistan et en réexporte d'ailleurs une partie vers les villes frontalières de la République islamique. L'un des plus gros groupes familiaux d'Herat, et même d'Afghanistan, celui des frères Safi, est issu d'une famille sunnite de la ville et derechef travaille de manière régulière avec l'Iran, tout chiite que soit celui-ci. Ses dirigeants apprécient particulièrement de s'y rendre en voyage d'affaires ou de détente, quitte à se montrer discrets sur leur appartenance confessionnelle, par politesse à l'égard de leurs partenaires.

Plutôt que d'être ethnoconfessionnelles ou politiques, les lignes de tension entre opérateurs sont d'ordre économique. Les Afghans sont maintenant irrités de l'énorme déséquilibre des échanges entre leur pays et l'Iran. Selon les chiffres de la Chambre de commerce d'Herat qui ne donnent qu'une image tronquée de la réalité, celui-ci exporte pour 400 millions de \$ de marchandises vers son voisin oriental (soit un tiers des exportations pakistanaises vers l'Afghanistan) et ne lui en achète que pour 5 millions<sup>22</sup>. Les Herati, tel le président de la Chambre de commerce, Gholam Ghader Akbar, considèrent également que les hommes d'affaires iraniens manquent d'audace par rapport à leurs homologues pakistanais, indiens et turcs. Dans le même temps ils s'irritent de la concurrence que leur font les Hazara

<sup>22</sup> Selon l'hebdomadaire de la guilde des industriels de la région d'Herat, *Tos'eh va San'at*, 2, saratan 1985/2006, pp.21-24. Les douanes iraniennes ont estimé à 320 millions de USD les exportations de la République islamique vers l'Afghanistan en 2005.

afghans, de plus en plus nombreux à s'installer dans la ville, et accusés, comme il se doit, d'y apporter la drogue et le Sida<sup>23</sup>... L'intéressant est que la confession chiite de ces derniers peut être invoquée pour les stigmatiser en tant qu'allogènes, alors qu'elle n'est jamais une pomme de discorde entre les autochtones de la cité : la différence religieuse ne fait problème que lorsque surviennent des contentieux d'une autre nature. C'est ce qui s'est produit en février 2006, lors de la célébration d'Ashoura, depuis peu autorisée sur la voie publique, lorsque des gros bras s'en sont pris aux processionnaires non moins musclés et armés. L'incident interconfessionnel, qui causa la mort de dix à trente personnes, selon les sources, et la destruction de passages commerciaux hazara, avait en réalité pour enjeu principal la politique du nouveau gouverneur, Seyyed Hossein Anvari – lui-même chiite, voire hazara – consistant à délivrer à des coreligionnaires allogènes des passeports et à leur vendre des parcelles de terrain à proximité de la ville d'Herat et sur la frontière, autour d'Eslamghala, au risque – disent ses détracteurs – de créer un « hazaraland » de part et d'autre de cette dernière<sup>24</sup>.

Le principe d'association dans les affaires suppose ceux de multi-localité et de fongibilité identitaire. La plupart des opérateurs économiques disposent de domiciles privés, et non pas simplement de bureaux, dans plusieurs des pays mitoyens où résident des membres de leur famille, et ils ne s'identifient pas de manière exclusive à leur appartenance nationale, même si l'extrême susceptibilité nationaliste des Etats de la région les empêche généralement de détenir aisément plusieurs passeports, à l'instar des Chinois de la diaspora<sup>25</sup>. Par exemple les frères Safi sont implantés à Herat, à Kaboul, à Dubaï, en Ouzbékistan et, nous l'avons dit, se rendent fréquemment pour leurs affaires à Mashhad, à Téhéran, à Ispahan. Les frères Ghowsi, qui sont dans le commerce de marbre, de fruits secs, de cumin et de sésame, vivent à cheval sur l'Afghanistan, l'Iran et Dubaï tout en exportant vers la Turquie : le sésame, produit en Afghanistan, est conditionné en Iran sous forme de halwa pour être vendu en Turquie. En partenariat avec des Iraniens, les Ghowsi exploitent également un atelier de découpe de marbre à Herat et vendent leur production dans les Emirats arabes unis. Par le biais de leur entreprise d'affinage du cumin – une épice à forte valeur ajoutée, au même titre que le safran – ils semblent entretenir des rapports étroits avec Hadad Adel, le président du Parlement de la

<sup>23</sup> *Kelid*, no.219, juin 2006, p.33 ; *Mosharekat melli* liait également l'origine du Sida au retour des migrants sans mentionner pour autant les pays concernés (no 176, 30, Assad, 1385/2006, p.8).

<sup>24</sup> *Sholeh Javid*, 11, 1384/2006.

<sup>25</sup> Aiwa Ong, *Flexibility Citizenship. The Cultural Logics of Transnationality*, Durham, Duke University Press, 1999, p. 33.



République islamique, réputé être lui-même le «Sultan du cumin»<sup>26</sup>. Ces figures éminentes ne sont que la pointe émergée de l'iceberg. L'émigration ou l'exil ont disséminé les familles dans toute la région, et nombre des opérateurs économiques travaillant à Herat ne sont eux-mêmes revenus au pays que ces dernières années, souvent en laissant derrière eux femme et enfants ou cousins. Dans ce dispositif les chaînes de parenté et de fraternité sont en effet décisives. Ce sont elles qui procurent le gîte dans des villes où l'infrastructure hôtelière est insatisfaisante ou ne correspond pas aux habitudes de sociabilité, qui dispensent la confiance indispensable à la bonne conduite des affaires et ouvrent les opportunités de transaction ou de crédit, qui fournissent une partie des agents commerciaux, recrutés de préférence dans la parentèle à la fois pour des raisons de fidélité supposée et de coût de la main d'œuvre. L'alliance matrimoniale consacre d'ailleurs, à l'occasion, le réseau marchand. Mais l'essentiel est de voir que celui-ci est tributaire moins d'un facteur surdéterminant – la parenté – que d'itinéraires individuels et contingents dont la parenté est l'un des ressorts. L'ouverture d'une filiale ou d'une succursale, un projet étudiant, un coup de foudre amoureux, le souci d'accompagner la vieillesse de ses parents, les difficultés administratives ou l'impossibilité de régulariser sa situation d'immigré, une déconvenue commerciale, un investissement immobilier sont autant de circonstances qui peuvent mener sur la route du départ ou sur celle du retour. Alors que la représentation nationale et bureaucratique du territoire introduit des coupures et des frontières qui découpent l'espace régional, un continuum de relations humaines et de micro événements d'ordre personnel ou familial maille celui-ci. Comme l'écrit Alessandro Monsutti, et comme nous l'avons-nous même constaté en sept ans d'enquête dans la région, « la migration est un mode de vie et non une pure contrainte imposée par les circonstances extérieures. »<sup>27</sup>

Néanmoins l'efficacité des réseaux implique l'intervention d'un principe d'universalité que fournit l'islam. A cet égard, répétons-le, le clivage interconfessionnel entre chiites et sunnites est relégué au second plan, quoi qu'il ne soit pas insignifiant. A Herat même, l'identité citadine prime sur l'appartenance confessionnelle, étant entendu que les sunnites sont majoritaires et qu'Ismaël Khan – natif de Shindand, dans le Farah, vraisemblablement d'origine ethnique pachtoune durrani – relève lui-même de cette obédience. Grâce à la sensibilité soufi diffuse et à la prédominance du persan, la frontière entre les deux écoles est largement brouillée et aisément franchie dans la pratique

<sup>26</sup> Je reprends ici les affirmations de mes informateurs herati. En Iran on entend plutôt dire que le « Sultan du cumin » est Mir Mohammad Sadeghi, le vice-président de la Chambre de commerce à Téhéran, ce qui suggère une association entre les deux hommes.

<sup>27</sup> *Guerres et migrations, op.cit.*, p.18.

quotidienne. Les mausolées de Sheikh Ansari, de Seyyed Mokhtar et de Pir-e Ghaltan, la Mosquée bleue, la mosquée de Khergheh Nabi sont indifféremment fréquentés par des fidèles sunnites et chiites. Quant à la mosquée explicitement chiite, elle ne paie pas de mine et ne semble pas rayonner au-delà de son quartier, Sarak darb Iraq. Dans ce contexte il est aussi malséant d'interroger un interlocuteur sur son appartenance confessionnelle que sur son origine ethnique : être Herati se suffit à lui-même, et tend à discriminer les allogènes, qu'ils soient persanophones comme les Hazara, ou sunnites, ou chiites<sup>28</sup>. Il convient donc de relativiser les particularismes religieux auxquels les commentaires de l'actualité politique donnent un relief exagéré. Les pratiques matrimoniales, migratoires, professionnelles ou amicales les transcendent au quotidien, en même temps que les pratiques dévotes. C'est bel et bien dans son unité que l'islam offre aux acteurs sociaux, et notamment aux opérateurs économiques, des institutions, un langage, un droit et des procédures communs, tels les contrats de type *mozârebeh* ou le *waqf* (bien de mainmorte). En ce sens l'islam est un facteur d'universalisation, ou un mode d'accès à l'universalité. Dans le domaine du droit civil il n'est pas de différences notables, en matière de responsabilité, d'héritage, de mariage, entre les écoles juridiques chiïtes et sunnites, sinon peut-être pour ce qui est du mariage temporaire (*sigheh* ou *mot'eh*), encore que dans la pratique les sunnites ne se montrent pas forcément insensibles à ses commodités. Et dans le droit des affaires les références sont partagées, au moins en théorie ou en théologie, bien que, dans les faits, les Afghans se montrent surtout préoccupés par la pratique. Cette dernière repose moins sur des contrats en bonne et due forme que sur le respect de la parole donnée et la sanction de la réputation. Le *hawâla* est la quintessence de cet habitus, que le droit islamique valide en autorisant des commissions pour peu qu'elles soient raisonnables et fixées d'un commun accord, mais qui procède surtout de la construction interpersonnelle et collective d'une relation de confiance (*eghrâr be lessân, tasdigh be ghalb*).

Bien étudié par Alessandro Monsuti pour ce qui est des milieux hazara, le *hawâla*, en tant que procédure financière de transfert de l'argent, de crédit et de change, se confond avec, d'une part, les flux de voyageurs ou de migrants, et, de l'autre, avec ceux des marchandises<sup>29</sup>. Il occupe à Herat, à Sharhr-e no, un passage, Khorassan Market, très animé où s'affairent changeurs et clients. Il faut préciser que le rial iranien a pour ainsi dire cours dans l'ouest de l'Afghanistan et qu'il supprime l'afghani (généralement appelé *peyseh*) : l'intégration

<sup>28</sup> La même observation pourrait vraisemblablement être faite à propos de Kandahar : l'identité citadine semble là aussi prévaloir sur l'identité ethnique (en l'occurrence majoritairement pachtoune) et confessionnelle (majoritairement sunnite)

<sup>29</sup> A. Monsutti, *Guerres et migrations, op.cit.*, chapitre 7.

monétaire, asymétrique au profit de la République islamique, est désormais un état de fait dans la région frontalière, et la place du dollar ou, *a fortiori*, de l'euro y est tout à fait secondaire, sauf dans le secteur bancaire pour les échanges avec le monde extérieur - ce qui dissuade les commerçants travaillant avec l'Iran de s'adresser à lui. De ce point de vue l'intermédiation des opérateurs iraniens paraît être de règle, soit que ceux-ci aient un meilleur crédit à l'étranger, soit qu'ils bénéficient d'une rente de situation en raison de l'antériorité de leur position, de leur meilleure technicité, d'un effet d'échelle ou de leur implantation massive à Dubaï. Le *hawâla* est ainsi le terrain de prédilection des joint-ventures entre acteurs économiques iraniens et afghans. Il est également le tremplin qui permet au financier d'acheter de la marchandise en jouant sur les différentiels de prix d'un pays à l'autre et sur les opportunités commerciales qu'offrent ceux-ci, et de s'ériger en homme d'affaires, puis en investisseur dans le secteur des services.

Jusqu'à présent nous avons privilégié l'étude de la région du Khorassan dont Mashhad et, dans son orbite, Herat sont l'épicentre. L'épine dorsale de cet espace marchand et financier intégré est l'axe Dubai – Bandar Abbas (ou Chabahar) – Mashhad, avec ses ramifications vers Zahedan, Zabol, Téhéran ou Ispahan côté iranien, Zaranj, Delaram, Eslamghaleh, Herat côté afghan, Achkhabad et Torghondi côté turkmène. Le desservent ports, routes, aéroports, voies ferrées, et le ponctuent entrepôts, voire zones franches comme à Chabahar, Qheshm, Kish et Sarakhs, ou « petits marchés frontaliers » (*bâzârchehâ-ye marzi*) comme à Milak, Yazdan ou Dokouhaneh, qu'avantagent diverses exemptions fiscales, douanières ou réglementaires et que peuvent directement contrôler les autorités politiques, à l'instar du marché de Milak, aux mains du Haut Conseil de sécurité nationale. De nombreux projets d'axes routiers et ferroviaires, dont la réalisation, pour certains d'entre eux, reste il est vrai sujette à caution, devraient à terme favoriser davantage encore la circulation : leur tracé est précisément l'un des enjeux de la compétition acharnée que se livrent les trois provinces iraniennes issues de la division administrative de celle du Khorassan, en 2005. Un tel espace est parcouru sans répit par d'innombrables voyageurs de statuts et d'origines variés. Comme l'on dit familièrement, le vrai commerçant est celui qui prend son petit déjeuner à Zahedan, qui déjeune à Zaranj et qui dîne à Zabol – ou, selon une autre formulation, plus osée mais aussi peut-être plus réaliste, le vrai Baloutche est celui qui a une femme à Ispahan, une seconde épouse à Quetta et une troisième à Zaranj.

Néanmoins la région, en tant que telle, est largement ouverte sur le reste du monde, et c'est précisément cette ouverture qui lui confère son unité. Selon les banquiers locaux, représentant Alfalah, un établissement pakistanais, ou Arian, une banque iranienne, la quasi-

totalité des lettres de crédit sont ouvertes sur Dubaï et la Chine (les sanctions américaines rendent impossible l'ouverture de lettres de crédit libellées en dollars à destination de l'Iran). Tout d'abord, les produits chinois de bas de gamme, venus tantôt de Dubaï, tantôt du Kazakhstan, du Kirghizistan et du Tadjikistan, sont omniprésents à Herat. Ils y font une concurrence sauvage aux entreprises iraniennes par le biais d'un dumping systématique et d'une contrefaçon non moins générale : ainsi des produits d'hygiène (savon, crèmes de corps, dentifrice, etc), des insecticides, des détergents, de la confection, du tissu, de la quincaillerie. La Chine, mais aussi la Corée du Sud et le Japon, occupent sans surprise une bonne part du marché des deux roues, de l'automobile, des véhicules utilitaires ou de transport. L'Inde domine le marché de la production audiovisuelle. De pair avec le Pakistan elle a également des positions fortes dans le commerce des vêtements de style afghan. Sous-jacents à ces importations massives se retrouvent d'autres réseaux marchands qui, eux aussi, reposent sur le principe de la joint-venture. Si les Chinois sont physiquement absents d'Herat et si les Indiens sont encore peu nombreux à être revenus, les opérateurs afghans ont l'habitude de travailler avec les uns et les autres, soit par l'intermédiaire des anciennes Républiques soviétiques, en particulier pour ce qui est des produits chinois, soit par l'intermédiaire de Karachi et de Dubaï. C'est ici que nous retrouvons les opérateurs iraniens qui collaborent fréquemment avec leurs homologues afghans pour commercer avec l'Asie orientale ou l'Asie du Sud. Une telle association est en particulier à l'œuvre dans le domaine de l'informatique et, fait notable, elle réunit également des acteurs aussi bien chinois qu'indiens, les premiers assurant la production bon marché, les seconds la programmation et la maintenance.

L'exemple est intéressant car il nous rappelle deux évidences. D'une part, les rivalités géopolitiques et diplomatiques cèdent volontiers le pas au partenariat dans les affaires, sur fond de spécialisations et de complémentarités entre les différents pays de la région, dès qu'il y a quelque profit et quelque sécurité à en tirer. De ce point de vue l'opprobre américaine qui frappe la République islamique, et que relaye complaisamment la Chambre internationale de commerce à Kaboul, n'entrave pas outre mesure les businessmen iraniens, ni ne dissuade leurs confrères de la région de nouer avec eux des alliances. D'une certaine manière, les sanctions à l'encontre de Téhéran, tout comme les opportunités de contrebande ou de fraude qu'ouvre la politique protectionniste de la République islamique sur les marchés du thé, des cigarettes et surtout du tissu, contribuent paradoxalement à l'intégration de la région et à son insertion dans l'économie mondiale en rendant nécessaires des joint-ventures transnationales susceptibles de les contourner, via le Turkménistan, le Pakistan et, bien sûr, Dubaï. Par exemple les Afghans ont collaboré, dès les années 1980, avec les Sud-Coréens et les Chinois

pour importer, respectivement, des cigarettes Bahman et du textile et les réexporter frauduleusement vers l'Iran, grâce à des complicités transfrontalières.

D'autre part, la concurrence, voire le conflit sont les moteurs de la coopération régionale entre les réseaux marchands : l'impératif de la joint-venture, condition *sine qua non* de la survie, procède du caractère impitoyable du monde des affaires, de même que la vigueur de l'ethos de la confiance, de la parenté, de l'amitié provient de la banalité de la tromperie, de la trahison, de l'escroquerie. Les stéréotypes ethniques ou nationaux sont le narratif continu de cette ambivalence. Les Afghans ont de la sorte coutume de dire que les Iraniens commencent toujours bien, mais aussi finissent toujours mal les contrats. Les Iraniens pensent quant à eux que les Afghans sont des négociants peu avisés et ne formulent jamais précisément leurs commandes, tout à leur recherche d'une transaction à réaliser : « L'Afghan vient avec son sac d'afghani et souhaite repartir dans le camion même avec ses marchandises achetées bon prix », « Ce sont les Afghans qui demandent aux entreprises iraniennes de modifier et la qualité et la quantité afin qu'ils puissent augmenter leurs profits »<sup>30</sup>. Mais il n'empêche que ces dépréciations mutuelles, et les rancœurs croisées qu'elles expriment, n'interdisent pas les uns et les autres de faire des coups ensemble, à grand renfort de déclarations d'affection et d'affinités.

Des montages symétriques arrivent Herat aux économies occidentales. Sur ce plan la Turquie exerce son ascendant grâce au dynamisme de ses entreprises et au savoir-faire de ses transporteurs. Ces derniers viennent par exemple de prendre le contrôle de l'exportation du raisin afghan vers la Russie. Déjà très présente sur le marché iranien, l'industrie turque de transformation utilise celui-ci comme un tremplin pour pénétrer l'Afghanistan, en particulier pour ce qui est du textile, de l'ameublement et de la confiserie. Mais là aussi les hommes d'affaires iraniens sont des intermédiaires commodes pour des raisons de proximité géographique, de sécurité ou de garantie de paiement, ce qui n'exclut pas des relations commerciales directes entre Afghans et Turcs comme le donne à penser l'achalandement de certains magasins d'Herat qui ne jurent que par la « qualité turque » de leurs marchandises. La connexion afghano-iranienne intervient également dans l'importante relation entre Herat et l'Allemagne. Cette dernière est un marché important pour les tapis, les fruits secs, le marbre afghans, et elle exporte en Afghanistan nombre de ses produits traditionnels, tant dans la pharmacie ou la chimie que dans l'électricité, l'électronique ou la petite métallurgie. Les deux principaux opérateurs afghans de téléphonie mobile, Roshan et Afghanbisim (ou

<sup>30</sup> Sadeq Behnam and Sudabah Afzali, "Health Hazard from Poor-Quality importing", *Afghan Recovery Report*, 234, 16 November, 2006.

Afghanwirless), ont Siemens pour partenaire technique. Mais à nouveau on voit la région d'Herat servir de plateforme de réexportation vers l'Iran : ainsi, les gammes des téléphones Deutsche Telekom retirées du marché allemand et données à l'Afghanistan dans les années 1990, au titre de l'aide à la reconstruction, ont été largement revendues de l'autre côté de la frontière, à Zabol, grâce au talent conjugué de deux négociants, l'un iranien et l'autre afghan.

Par définition il est assez vain de prétendre figer de telles circulations d'hommes, de biens, d'argent sous la forme d'une carte ou d'un graphique. Mais l'on peut estimer que, tendanciellement, l'architecture de ces échanges est la suivante<sup>31</sup>. Dans le commerce avec l'Ouzbékistan et le Kazakhstan les Afghans sont leaders, suivis des Iraniens. Au Tadjikistan et au Kirghizistan les Iraniens s'imposent. Au Turkménistan les Turcs dominent. Les associations commerciales s'échafaudent sur la base de cette combinaison de prééminences relatives et circonstancielles.

Ici survient une autre évidence : l'ouverture au monde de la région d'Herat participe de manière notable de l'économie généralement considérée comme informelle ou illicite. A cette nuance près que, sur le terrain, les opérateurs marchands récuseraient une telle qualification normative, tout en étant conscients que ces activités sont plus ou moins proscrites et poursuivies et en y renonçant d'ailleurs généralement après avoir effectué le Pèlerinage à La Mecque. Dans la pratique il n'y a pas, d'un côté, l'économie formelle et respectable, et, de l'autre, l'économie seconde ou criminelle. Les deux sphères sont étroitement imbriquées, tant dans l'agriculture que dans le commerce. Il serait difficile d'imaginer la perpétuation de l'échange marchand, ne serait-ce que dans les villes de la région, voire la survie des petits propriétaires, des fermiers ou des métayers, sans les revenus de l'opium, véritable « Imam caché » de l'économie du cru, et la drogue est à la base d'une partie de l'investissement dans l'immobilier ou les transports et de la constitution des stocks commerciaux. Or, par définition, la filière narcotique locale est insérée dans le marché mondial par le truchement des frontières, à commencer par celles de l'Iran, du Pakistan et du Turkménistan<sup>32</sup>. Selon toute vraisemblance la Turquie n'est pas le moindre des maillons de ce négoce international.

Ce serait se voiler la face que de nier ce genre de réalités. Néanmoins il faut éviter tout sensationnalisme. La plupart des nombreux voyageurs pakistanais ou indiens qui transitent par Herat ou Zabol et franchissent, avec ou sans papiers, la frontière iranienne en direction de

<sup>31</sup> Sources : entretiens avec différents opérateurs d'Herat (août 2006).

<sup>32</sup> Voir par exemple B. Rubin, *The Fragmentation of Afghanistan*, *op. cit.*, p. 263 sur la route de Robat et Zahedan, contrôlée par Mollah Nasim Akhundzada en 1989-1990.

l'Europe occidentale ne sont pas des trafiquants de drogue, pas plus qu'ils ne sont des « terroristes ». De même, selon la recherche d'Alain Tarrus, les colporteurs baloutches afghano-pakistanaïens qui vendent en Bulgarie des produits achetés à Dubaï semblent se tenir à l'écart du commerce d'opium, bien qu'ils empruntent les mêmes autobus que les « mules ». Tout est matière de spécialisation. Ce qui n'empêche pas les uns et les autres de se connaître et de s'identifier à force de se côtoyer : il n'est pas rare que mes interlocuteurs disent de tel ou tel qu'il a jadis passé de la drogue, sans s'en formaliser. Il n'y a pas de frontière morale sur ce point dans la région. Le business est le business, et l'ethos dont il relève est le même d'une activité à l'autre, quelle que soit sa licéité ou au contraire sa criminalité au regard des lois nationales ou internationales. L'intégration de la région et la fongibilité des transactions découlent non seulement de l'universalité à laquelle l'islam donne accès, mais aussi de l'absence de normativité relative aux types d'échange que l'on réalise.

Par ailleurs la contrebande, la fraude, la contrefaçon sont aussi importantes que le trafic de narcotiques. D'autant qu'elles ne suivent pas des voies univoques, au contraire de la drogue qui, *grosso modo*, va de l'est vers l'ouest. Dubaï, le Pakistan, l'Afghanistan exportent vers l'Iran de façon « informelle » de nombreuses marchandises en provenance d'Asie ou du monde occidental grâce au détournement des exemptions douanières prévues par l'ATTA ou de l'aide humanitaire. Mais réciproquement l'Iran exporte de manière non moins « informelle » certains de ses produits. Par exemple la société Mahsa Tous de Mashhad exporte vers Herat des habits confectionnés en Iran, mais qui sont réétiquetés « made in China » pour répondre aux préférences des consommateurs afghans et être mieux vendus. De même l'asphalte iranien est vendu en Afghanistan sous des appellations d'Etats de la CEI pour contourner les sanctions des Etats-Unis, et les forces américaines ou les sociétés qui travaillent pour elles l'utilisent, vraisemblablement en toute connaissance de cause. Les frontaliers font également passer en Afghanistan (et au Pakistan) de grosses quantités d'essence, de farine, de médicaments iraniens dont les prix, subventionnés, défient toute concurrence. Et des stocks consistant de médicaments périmés ont été saisis, notamment dans le Khorassan, qui manifestement étaient destinés au marché afghan, à moins qu'ils ne provinssent de celui-ci !<sup>33</sup>

En résumé, et quelle que soit la complexité de l'insertion d'Herat dans l'économie régionale ou mondiale, l'Iran est bien le « nez » par lequel respire l'Afghanistan ou en tout cas ses provinces occidentales. Cette dépendance est loin de se réduire à la politique officielle,

<sup>33</sup> [www.asianews.ir](http://www.asianews.ir). 14.12.13383/2004 ; baztab.com/news, 16.03.1385/2006.

ou même officieuse, de la République islamique à l'égard de son voisin oriental, et que schématisent quelques faits avérés ou quelques chiffres sur lesquels glosent à l'infini les chancelleries : contribution financière à la reconstruction du pays à hauteur de quelque 500 millions de USD sur dix ans (contre 4,5 milliards de USD promis par les Etats-Unis), exportation pour 400 millions de USD de marchandises déclarées, présence discrète des services de renseignement et ostentatoire des entreprises de BTP, coopération culturelle et religieuse consistante, soutien diplomatique décidé à la conférence internationale de Bonn, en décembre 2001, et au gouvernement de coalition qui en est issu. Elle repose d'abord sur le désenclavement que permettent les infrastructures, sur l'intermédiation marchande, sur l'importance de la main d'œuvre émigrée et l'ampleur de leurs remises financières ou « sociales ». Surtout cette dépendance de l'Afghanistan par rapport à l'Iran est devenue en partie réciproque.

### **L'irréversibilité de la présence afghane en Iran**

En 1988 Mohsen Makhmalbaf a réalisé l'un de ses meilleurs films, *Le Cycliste*, dans lequel il mettait en scène la vogue des jeux et des paris. Il se serait inspiré d'un souvenir d'enfance. Pour secourir les victimes d'un séisme dans son pays, un Pakistanais ne serait pas descendu de sa bicyclette pendant dix jours. Mais, peut-être à l'insu du réalisateur, *Le Cycliste* évoque surtout la condition des immigrants afghans vivant aujourd'hui en Iran. Le film relate la misère de l'une de ces familles végétant dans une banlieue de Téhéran. Pour pouvoir payer l'intervention chirurgicale dont a besoin sa femme, un homme, ancien champion de vélo, se voit proposer de pédaler sans interruption pendant sept jours et sept nuits sur l'une des places de la ville. Les habitants sont invités à faire leurs paris. L'homme tourne sans répit dans le fracas du haut parleur qui stimule les joueurs, nourri et lavé par son fils, tenant ouvert ses yeux à l'aide d'allumettes. Au comble de l'épuisement il n'entendra pas le signal de la fin de l'épreuve en dépit des larmes de son enfant qui le supplie d'arrêter et d'aller chercher son dû auprès de ceux qui déjà semblent avoir quitté le terrain. Il continue comme dans un rêve alors que le public se disperse et que les marchands ambulants démontent leurs étalages.

Ce très beau film peut être la parabole du cercle infernal dans lequel se sont jetés les migrants afghans, confrontés à la surexploitation mais incapables de rebrousser chemin<sup>34</sup>. Le

---

<sup>34</sup> Pour une ethnographie de la "migration laborieuse" afghane – et plus précisément hazara – en Iran cf. A. Monsutti, *Guerres et migrations, op.cit.*, chap.5.



personnage de l'Afghan est d'ailleurs devenu récurrent dans le cinéma iranien, comme pour signifier qu'il fait désormais partie du paysage social de la République islamique. On le retrouve par exemple dans *Le Goût de la cerise* de Kiarostami (1997), sous les traits d'un étudiant en religion, aux côtés du conscrit et de l'employé turc, suggérant le puzzle que dessine la ville difforme de Téhéran. Dans *Le Ballon blanc* de Hossein Panahi (1996), c'est un Afghan qui secourt la petite fille qui a laissé tombé son argent et risque d'être punie. Et dans deux chefs d'œuvre, *La Pluie* de Majid Majidi (2000), et *Le Lieu où l'on tue les chiens enragés* de Bahram Beyzai (2001), les travailleurs afghans, dans leur misère, sont à l'honneur pour avoir servi la construction et la « reconstruction » du pays. Pourtant ces Afghans, devenus omniprésents dans la ville et sur la pellicule, sont désormais indésirables, et ils sont d'ailleurs maintenant représentés comme tels dans la série télévisée de Reza Attaran où ils tiennent toujours les rôles de vilain. Une législation de plus en plus restrictive et des mesures plus ou moins coercitives de rapatriement ou d'expulsion entendent en diminuer le nombre<sup>35</sup>.

En tournant le dos, en 2004, à sa politique traditionnelle d'accueil des Afghans, l'Iran s'est sans doute enfermé dans le piège d'un choix impossible. En effet la présence afghane dans le pays semble irréversible. Tout d'abord, cette dernière ne date pas de l'occupation soviétique, et encore moins de la guerre civile de 1992-1996, de la répression du régime taliban ou de l'intervention américaine de 2001. Elle s'inscrit dans l'histoire de longue durée, antérieure à la formation du système régional d'Etats et désormais constitutive de celui-ci. En concurrence avec l'Empire moghol, la dynastie safavide avait étendu sa souveraineté sur une bonne part occidentale de ce que nous appelons aujourd'hui l'Afghanistan : Herat, le Bas-Helmand et, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, Kandahar. La conquête de l'Hindu Kush par Shah Abbas (1588-1629) aurait notamment provoqué la conversion au chiisme des Hazara<sup>36</sup>. Plusieurs des identités ethniques de l'Afghanistan contemporain semblent procéder des structures de la domination politique safavide : outre celle des Hazara, celles des Aimaq dans l'ouest, des Qizilbash ou des tribus pachtounes des Abdali et des Ghilzai. De ce fait le plateau du Khorassan ne faisait qu'un et la formation d'une frontière en bonne et due forme ne remonte qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, conséquence collatérale de l'émergence de l'Afghanistan en

<sup>35</sup> Sur l'évolution du statut administratif des Afghans en Iran, cf. Fariba Adelkhah, Zuzanna Olszewska, « Les Afghans iraniens », Paris, Sciences-po/CERI, *Les Etudes du CERI*, 125, avril 2006 et surtout la thèse de Zuzanna Olszewska en cours d'achèvement.

<sup>36</sup> Ali Banuazizi, Myron Weiner, eds., *The State, Religion, and Ethnic Politics. Afghanistan, Iran, and Pakistan*, Syracuse, Syracuse University Press, 1986, pp. 27 et suiv. En fait l'origine tant ethnique que religieuse des Hazara est sujette à débat. Ceux-ci n'ont pas nécessairement une filiation commune, par exemple mongole, comme on l'a parfois supposé, mais ont partagé un processus historique de marginalisation socio-économique et de distanciation religieuse, cf. A. Monsutti *Guerres et migrations, op.cit.*, chapitre 3.

tant qu'Etat-tampon inféodé au Raj victorien (1880). En 1801 un cartographe britannique plaçait encore sans ambages Herat dans le « domaine protégé » de la Perse<sup>37</sup>. Le processus de formation de l'Etat afghan trouva ses racines lointaines dans la constitution d'une confédération tribale pachtoune, sa transformation en pouvoir dynastique à l'initiative d'Ahmad Shah, du clan Saddozay de la tribu Popolzay, et la création de l'Empire Durrani (1747). L'autorité étant passée en 1818 dans les mains d'un autre clan Durrani, le clan Mohammedzay de la tribu Barakzay (dont l'establishment contrôlera l'Etat jusqu'en 1978), l'Empire entama son déclin dès les premières années du XIXème siècle sous l'effet de ses divisions internes et de la pression britannique. Pour autant les Qajar ne parvinrent pas à réaliser leurs rêves irrédentistes dans la partie du Khorassan qui leur avait échappé et échouèrent notamment à reprendre Herat en 1837, puis en 1852 et en 1856, à la suite de l'intervention militaire du Royaume-uni qui craignait que d'éventuels gains territoriaux de la Perse ne finissent par servir les desseins de l'impérialisme russe, alors en pleine expansion<sup>38</sup>. Le Traité de Paris (1857) entérina la fin du projet qajar de reconquête du Khorassan historique. Il s'en suivit un long travail de démarcation de la frontière orientale dans le Khorassan, le Sistan et le Baloutchistan par des commissions mixtes successives, anglo-afghano-persanes mais aussi russo-persanes, de 1870 à 1905<sup>39</sup>.

En bref, l'Afghanistan – « devenu Etat-nation parce qu'il était Etat-tampon »<sup>40</sup> – connu au XIXème siècle et dans la première moitié du XXème siècle trois évolutions majeures qui concernèrent plus ou moins directement l'Iran : sa satellisation commerciale, monétaire et fiscale, puis politique, par le Raj britannique ; son unification progressive et son émergence comme Etat monarchique et « tampon » sous le protectorat de fait du Royaume uni et sous la houlette du gouvernement de Kaboul, au prix d'une redistribution coercitive des peuples et des tribus sur un territoire désormais pensé comme « national » ; la montée en puissance des Pachtoune Durrani sunnites au détriment des autres groupes ethnoconfessionnels, à la faveur de cette politique ethnique de la monarchie, et la paupérisation de la paysannerie. Le Hazarajat fut particulièrement frappé par ces changements, en particulier sous le règne d'Abdurrahman (1881-1901) qui ouvrit aux

<sup>37</sup> Firoozeh Kashani-Sabet, *Frontier Fictions. Shaping the Iranian Nation 1804-1946*, Princeton, Princeton University Press, 1999, p. 30.

<sup>38</sup> Sur l'irrédentisme des Qajar et plus largement de l'élite nationaliste iranienne, cf F. Kashani-Sabet, *op.cit.*, notamment pp. 19 et suiv. ; sur le contentieux irano-britannique à propos d'Herat, *ibid*, pp. 30 et suiv. ; sur la résurgence de l'irrédentisme persan au moment du Congrès de Versailles en 1919 voir *ibid*, pp. 150 et suiv.

<sup>39</sup> F. Kashani-Sabet, *op.cit.*, pp. 33 et suiv. Simultanément l'Afghanistan voyait ses frontières fixées par le traité de Gandamak avec le Royaume uni (1879), le tracé de la ligne Durand (1893), les accords avec la Russie (1888 et 1895) et les accords anglo-russes de Saint-Petersbourg (1907).

<sup>40</sup> Olivier Roy, *L'Afghanistan. Islam et modernité politique*, *op.cit.*, p.28.

Pachtounes les pâturages de l'Hindu Kush<sup>41</sup>. La Guerre de Trois ans (1891-1893) que le souverain mena pour soumettre cette région provoqua l'exode en Iran et dans le Raj britannique – notamment à Quetta<sup>42</sup> – de nombreux Hazara chiites. La politique favorable aux Pachtounes et hostile aux Hazara s'est poursuivie après l'indépendance (1919) et jusqu'aux années 1970, puis sous le régime taliban (1996-2001), et elle a continué d'alimenter l'émigration de cette population<sup>43</sup>.

En conséquence l'installation massive de *barbari* (dits aussi *khâvari*) dans le Khorassan remonte donc au moins à la fin du XIXème siècle et même, pour certains d'entre eux, au règne de Nader Shah Afshar (1736-1747) : Mousavi estime par exemple à 5 000 le nombre de familles hazara établies en 1850 sur le territoire de l'Empire qajar, en particulier à Jam et à Bakharz, à proximité de Torbat Jam, et à 15 000 le nombre de celles qui peuplaient cette dernière ville sous le règne d'Abdurrahman<sup>44</sup>. Beaucoup d'Iraniens portent ainsi le nom de tribus ou de villes afghanes, tel que Tekkallou, Pouladi, Abdalabadi ou Herati. Certains de leurs ancêtres vivaient à cheval sur les deux pays, ou encore s'étaient réfugiés en Afghanistan entre les deux guerres mondiales pour fuir la conscription obligatoire en 1922 ou l'interdiction du port du voile en 1936. Dans son souci de purification ethnique Abdurrahman affirmait lui-

<sup>41</sup> Sayed Askar Mousavi, *Hezârehâ-ye afghânestân* (Les Hazara d'Afghanistan), Téhéran, Naghsh-e Simorgh, 1379/2000. Louis Dupree, *Afghanistan*, Princeton, Princeton University Press, 1973, réédition de 1980. Voir également les deux chapitres de Bernard Dupeigne et de Gilles Rossignol in CERF, *Afghanistan, la colonisation impossible*, Paris, les Editions du Cerf, 1984 ; Pierre Centlivres et Micheline Centlivres-Demont, « Pratiques quotidiennes et usages politiques des termes ethniques dans l'Afghanistan du Nord-Est », in Jean-Pierre Digard, *Le Fait ethnique en Iran et en Afghanistan*, Paris, CNRS, 1988, pp. 233-247 ; ainsi que le livre de Gilles Dorronsoro, *La Révolution afghane*, *op.cit.*

<sup>42</sup> A.Monsutti, *Guerres et migrations*, *op.cit.*, chapitre 4.

<sup>43</sup> Cette émigration des Hazara vers l'Iran (ou le Pakistan) est indissociable d'autres mouvements de populations. Au nord les Ouzbek firent également l'objet de mesures de déplacement de la part du pouvoir central kabouli. La répression de la révolte du gouverneur Ishak Khan dans le Turkestan afghan provoqua l'exode de milliers d'habitants vers le khanat de Boukhara (1888). Et 700 familles, pour l'essentiel tadjik, s'y réfugièrent également en 1895 lorsque le gouvernement central imposa sa loi dans le Pamir (1895). Parallèlement l'expansion de l'Empire russe, et notamment la prise de Samarkand en 1868 et de Merv en 1884, amenèrent de nombreux Ouzbek, Turkmènes, Tadjik et Kazakh à fuir vers l'Afghanistan, mais aussi la Perse. La Révolution de 1917 entraîna le départ d'un demi million de musulmans d'Asie centrale vers l'Afghanistan. Plusieurs milliers d'Ouzbek suivirent ainsi l'émir de Boukhara à Kaboul en 1921, et des Turkmènes soviétiques rejoignirent dans les années 1930 leurs congénères qui avaient reçu des terres de la part d'Abdurrahman dans les années 1880. Sur tous ces mouvements de populations voir notamment Centlivres et Centlivres-Dumont, « Frontières et phénomènes migratoires ... » p. 258 ; Daniel Balland, « La diaspora des Turcs de Basse-Asie centrale soviétique au XXe siècle », *Bulletin de la section de géographie* no. 82, Paris, pp. 28-31 ; Audrey Shalinsky, *Central Asian Emigres in Afghanistan: Problems of Religious and Ethnic Identity*, Occasional Paper 19, New York, Afghanistan Council/The Asia Society, 1979 ; A. Banuazizi, M. Weiner, eds., *The State, Religion, and Ethnic Politics*, *op. cit.*, pp. 92-95 ; Richard Tapper, "Introduction" in R. Tapper (ed.), *The Conflict of Tribe and State in Iran and Afghanistan*, London, Canberra, Croom Helm, 1983, p. 35 ; O. Roy, *L'Afghanistan. Islam et modernité politique*, *op.cit.*

<sup>44</sup> S.A.Mousavi, *Hezârehâ-ye afghânestân* (Les Hazara d'Afghanistan), *op.cit.*, pp. 148-150 ; A. Monsutti, *Guerres et migrations*, p. 136.

même que ses sujets hazara étaient en fait des chiites venus d'Iran<sup>45</sup>. Un personnage comme Jamaled-din-e Assadabadi, dit Afghani, qui était né en 1838/1839 dans le nord-ouest de la Perse, près d'Hamadan, qui séjourna en Afghanistan, à Kandahar, Ghazni et Kaboul, de 1866 à 1868, mais qui se fit ultérieurement passer pour Afghan afin d'éviter son extradition par l'Empire ottoman à la suite de l'assassinat de Nasir ad-Din Shah en 1896, est emblématique de ces histoires mêlées<sup>46</sup>. La continuité architecturale entre Mashhad, Khaf ou Torbat Jam et Herat est également évidente. Et les marchands « afghans », au même titre que leurs homologues « persans » ou « indiens »<sup>47</sup>, ont parcouru depuis des siècles les routes commerciales qui vont de Ghazni à Quetta et à Ispahan, ou encore des lieux saints de La Mecque et Médine en Asie centrale. Au cours de voyages qui duraient alors plusieurs mois certains prenaient femme(s) ou acquéraient des biens dans des villes iraniennes. On trouve encore aujourd'hui des Afghans qui se réclament de telles attaches anciennes pour revendiquer leurs droits à la citoyenneté iranienne.

En outre le caractère montagneux et désertique de cette frontière rend celle-ci incontrôlable et poreuse. Autrement dit, il paraît douteux que les autorités iraniennes puissent parvenir à inverser une tendance historique aussi ancienne et une telle pesanteur géographique à un moment où la globalisation intensifie les flux migratoires et où l'ECO et d'autres organisations ou accords interétatiques prétendent promouvoir l'intégration régionale ou l'alliance des pays persanophones. Face à ces réalités leurs déclarations martiales – « Pourquoi rester des égarés (*âvâreh*) ? Cela n'est pas digne de vous que l'on continue de vous appeler de la sorte », admonestait le responsable du Bureau for Aliens and Foreign Immigrants' Affairs (Bafia) dans le Khorassan à l'intention des immigrants et des réfugiés afghans, dans l'espoir de les convaincre de s'en retourner « chez eux »<sup>48</sup> – seront de peu d'utilité.

D'autant que les Afghans eux-mêmes ont une claire conscience de ce passé de libre circulation. Ils font volontiers leur la déclaration de l'imam Khomeiny selon laquelle « l'islam n'a pas de frontière » et le citent en imitant sa manière de parler. Se référant au Coran et plus spécialement à l'épisode de Médine, et fidèles à leurs habitudes, ils rappellent

<sup>45</sup> Hasan Pouladi, *The Hazara, History, Culture, Politics & Economy*, traduit en persan par Ali Alemi Kermani, Tehran, 1381/2002, p. 357.

<sup>46</sup> Nikki Keddie, *Sayyid Jamāl ad-Dīn al-Afghānī : a political biography*, Berkeley, University of California Press, 1972, pp. 5 et suiv. ; Homa Nategh, *Djamal-ed-Din Assad Abadi, dit Afghani*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1969.

<sup>47</sup> Claude Markovits, *The Global World of Indian Merchants 1750-1947. Trade of Sind from Bukhara to Panama*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

<sup>48</sup> Réunion d'information à l'intention des immigrants afghans, organisée à l'initiative du BAFIA de Mashhad dans le hosseynieh des Herati le 02.06.1384/fin été 2005.

qu'ils sont venus en réfugiés (*mohâjer*) pour être accueillis par les compagnons du Prophète (*ansâr*) : les Hazara par les chiïtes et les Pachtounes par les sunnites. Tant et si bien qu'il est aujourd'hui quasiment impossible de démêler ces populations respectives sur la base de leur nationalité<sup>49</sup>. Ce fut ainsi que les Afghans se marièrent avec des filles du cru, qu'ils travaillèrent la terre, qu'ils partirent à la guerre contre l'Irak et donnèrent leur contingent de martyrs – comme l'a opportunément rappelé un documentaire<sup>50</sup>. Mais ce fut également ainsi que pour la plupart d'entre eux ils négligèrent de régulariser leur situation administrative et qu'ils n'obtinrent pas de titres de séjour ou d'identité alors même qu'ils recevaient des tickets de rationnement à l'instar des Iraniens. D'où aujourd'hui la précarité de leur position. Néanmoins ils estiment qu'à aucun moment ils n'ont transgressé la législation ou la politique de leur pays d'accueil. Non seulement ils n'ont fait que manger le pain qu'ils avaient gagné, à la sueur de leur front et en étant souvent surexploités d'une manière éhontée, mais encore ils objectent volontiers aux autorités iraniennes que « nous avons nos morts en commun » (*mordeh sharik hastim*)<sup>51</sup>. De fait nombre d'Afghans sont enterrés en Iran, sans compter leurs martyrs tombés au champ d'honneur sur la frontière irakienne, et réciproquement l'on trouve des sépultures « iraniennes » à Herat, comme celle célèbre, de la princesse Goharshad, une grande évergète de la cour timouride, l'épouse de Shahrokh, le fils de Tamerlan, et dont nous verrons qu'elle a donné son nom à l'une des principales mosquées de Mashhad, un haut lieu de la résistance islamique en 1936<sup>52</sup>. En outre le tombeau de Zarathoustra (le prophète Zartosht) se trouverait à Balkh, et l'Université de Kaboul abrite le mausolée d'Afghani. Les Afghans estiment donc avoir fait souche. D'ailleurs leurs enfants parlent le persan iranien et non afghan. Eux-mêmes n'auraient plus de biens ni de famille de l'autre côté de la frontière, ce qui est vrai pour une partie – mais, nous l'avons vu, une partie seulement – d'entre eux.

Un autre facteur est évoqué par les Afghans, qui a trait à la présence de l'imam Reza à Mashhad. Qui d'autre que celui-ci, « Protecteur de la gazelle » (*Zâmen-e Ahou*), leur a offert son abri et leur a permis de sauver honneur et religion après le coup d'Etat communiste de

<sup>49</sup> Plusieurs responsables politiques et administratifs de la région nous ont ainsi dit que l'on ne savait plus qui était *Ansâr* et qui était *Mohâjer*, et que ce n'était pas de nature à simplifier les choses d'un point de vue bureaucratique.

<sup>50</sup> Reza Heydari, *Né égaré* (lit. « ma mère m'a mis au monde égaré », *mâdar marâ âvâreh zâid*), 2004. Aucune statistique n'est disponible quant au nombre des martyrs afghans. Il est souvent dit qu'une partie non négligeable des « soldats inconnus » le seraient.

<sup>51</sup> Cet argument n'a rien de spécifiquement afghan ou traditionaliste. Un romancier et critique d'art iranien comme Masoud Behnoud l'utilise également pour critiquer l'expatriation des intellectuels de son pays : « *injâ khâneh mâst* » (Notre maison est ici), in *Pol-e Abrisham*, 37, 25.03.1376/1997, pp. 14-15.

<sup>52</sup> Notons d'ailleurs que, si la Mosquée Goharshad est située à Mashhad, une école théologique porte son nom à Herat.

Taraki en avril 1978 et l'intervention russe en décembre 1979. Historiquement la fréquentation du sanctuaire de Mashhad, ou le transit par le Khorassan pour se rendre à Kerbela et à Nadjaf, éventuellement pour y conduire une dépouille, ou encore le pèlerinage sur d'autres lieux saints comme le mausolée de Jami à Torbat Jam, sur la frontière, ont grandement contribué à l'expatriation en Iran des Afghans - y compris des sunnites puisque ce dernier sanctuaire honore un imam de cette obédience – et à leur mixage avec les autochtones. De nos jours la légitimation religieuse de la résidence en Iran reste plus forte que jamais et tend même à se diversifier. Le Khorassan est une voie d'accès aux lieux saints de Syrie - et le fait de détenir un passeport ne semble pas être une condition *sine qua non* du voyage à Damas ou à Kerbela si nous en jugeons par différents témoignages ! Au sud de Mashhad les villes de Torbat Heydariéh et de Kashmar, qui abritent les sépultures de *pîr* soufis, tels que Sheikh Abolghassem Goorkani, Ghotboddin Heidar et Ahmadorreza, frère de l'imam Reza, et des *imâmzadeh* Hamzeh et Morteza, reçoivent des fidèles venus d'Asie du Sud, d'Asie centrale et du Machrek, dont des Pashtounes et des Baloutches sunnites. Et les lieux de dévotion du Kurdistan sont de plus en plus fréquentés via l'est de l'Iran. Ces interactions religieuses sont d'autant plus intenses que, sur le terrain, la sociabilité dévotionnelle brouille assez aisément les clivages confessionnels et qu'elles s'accompagnent bien évidemment d'un florissant commerce – par exemple de pruneaux, gloire du bourg de Kadkan, dans la région de Torbat Heydariéh – et de pratiques mondaines de loisirs ... ou de plaisir. La proximité avec l'imam Reza est un puissant argument pour justifier le non retour. « Si ce n'était pas par amour pour son Seuil (*âstân* ou *bâregâh*) je n'endurerais pas tant d'humiliations », s'exclame un vieillard qui a introduit une demande de naturalisation. « Mon mari travaille, mes enfants vont à l'université ou au travail, moi je n'ai de joie que d'aller me recueillir sur sa tombe, que ferais-je en Afghanistan ! », demande une femme dont il n'est néanmoins pas certain qu'elle fréquente le sanctuaire tous les après-midi. Et dans son poème *Le Retour*, Mohammad Kazem Kazemi dit, comme en négatif : « Je laisserai tout ce que je possède/Puis je partirai/ Je suis venu à pied/ Et je rentrerai à pied/Je fais un serment sur cet imam/ Je n'emporterai rien/ Sauf une poignée de la patine du mausolée »<sup>53</sup>. De fait les Herati de Mashhad se retrouvent dans un *hosseynieh* qui leur est propre<sup>54</sup>, et deux mosquées réunissent respectivement les Kabouli et les Kandahari. Lors d'Ashoura la procession des chiites afghans était très appréciée, avec ses

<sup>53</sup> Traduit en français par Belgheis Alevi que nous tenons à remercier pour son aide précieuse tout au long de cette enquête.

<sup>54</sup> Il s'agit de l'un des plus grands *hosseynieh* de Mashhad, qui a été construit en 1990-1993 par les riches commerçants de Herat résidant à Mashhad, conduits par Haj Gholamhossein Taheri. Ce lieu est également utilisé par le voisinage iranien.

tempi et ses chants particuliers – jusqu’au jour où les autorités l’ont interdite en raison, disent les Afghans<sup>55</sup>, de son inquiétant succès qui a porté ombrage à celle du Soixante-dix-septième régiment des Gardiens de la Révolution.

Du côté des Iraniens eux-mêmes – tout au moins de ceux qui sont les plus directement concernés pour vivre à la frontière – l’irréversibilité ou le caractère naturel de cette présence afghane sont tout aussi évidents, ce qui ne les empêche pas pour autant de tenir des propos peu amènes à son égard dans telle ou telle circonstance. En la matière beaucoup dépend des localités ou des populations. Une ville comme Fariman, par exemple, à quelque 80 km au sud-est de Mashhad, bien qu’elle ne compte quasiment pas d’habitants de cette origine en dépit de la ceinture de villages *khâvari* qui l’entoure<sup>56</sup>, se montre assez afghanophobe, à cause des problèmes d’insécurité liés au commerce de narcotiques dans la région, et aussi parce que les forces de l’ordre intensifient leurs contrôles sur la route de Mashhad, dans les ateliers ou dans les champs afin de pourchasser les immigrés clandestins ou les trafiquants de drogue, mais non sans gêner la vie quotidienne des « honnêtes gens ». Les Afghans, quant à eux, évitent d’ailleurs la ville dont certains réseaux de passeurs les ont lourdement rançonnés, faisant la fortune du village de Sefid Sang.

Mais à 85km de là, à Torbat Jam, le climat est complètement différent et les Afghans se sont fondus dans le paysage. Une explication insuffisante et carrément fautive aurait trait au facteur religieux : une partie des habitants de Torbat Jam sont sunnites tandis que Fariman est pour ainsi dire exclusivement chiite. Cependant nombre des Afghans vivant en Iran, nous l’avons vu, sont des Hazara chiites sans qu’ils soient pour autant bien accueillis à Fariman. Certains *Khâvari* – i.e. les Khorassani d’origine hazara de longue date établis – ne sont pas les derniers à se montrer réservés à l’encontre des nouveaux arrivants afghans, selon la logique classique de la porte que l’on referme derrière soi. Inversement l’intégration des Afghans de Torbat Jam s’explique sans doute plus par l’intensité des relations transfrontalières et par la mixité de la plupart des familles, même si la sociabilité confessionnelle sunnite a pu contribuer à fluidifier leur insertion locale. Les rapports de parenté transcendent évidemment la frontière, distante d’une cinquantaine de kilomètres, mariages et funérailles se célèbrant de part et d’autre de celle-ci. Et les habitants de la région ne manquent pas d’imagination pour

<sup>55</sup> Il semble en réalité douteux que les autorités aient interdit une procession d’Ashoura même si le mandat de préfet de Esmail Mofidi (1996-2000) s’est caractérisé par un climat de terreur à l’encontre de la communauté afghane et par de nombreuses expulsions. On ne peut pas écarter la possibilité que les Afghans évitent de leur propre chef de s’afficher pour ne pas être repérés et expulsés par les forces de l’ordre.

<sup>56</sup> Certains sont bien connus pour être les lieux de naissance de personnalités célèbres telles que le footballeur Khodadad Azizi, l’actuel député de Fariman, Hosseini, ou le député réformateur Zafarzadeh, respectivement originaires de Châr Tekâb, Garmeh, et Narg.

contourner les réglementations nationales, en particulier quant il s'agit d'assurer l'éducation et l'avenir de leur descendance. Qu'une femme iranienne mariée à un Afghan sans papiers ne puisse inscrire ses enfants à l'école, elle les confiera à une sœur qui le fera sous le nom de son propre époux. Qu'il faille prouver l'ancienneté de l'installation en Iran d'une famille afghane, il ne manquera pas de témoignages écrits, sous forme de pétitions de voisinage (*esteshhâd-e mahalli*), pour l'établir, et faute d'état civil rigoureux ou systématique dans les campagnes, nul ne peut véritablement les contester. Qu'un Afghan soit désireux d'investir en Iran mais se heurte à l'interdiction officielle qui lui est faite de devenir propriétaire, il choisira un homme de paille ou un associé de nationalité iranienne pour faire enregistrer son bien sous son nom, ou encore il leur confiera son argent pour profiter de son usufruit. La grande pharmacie de Torbat Jam et le boom immobilier de la ville en sont une illustration. Il semble au demeurant qu'une part des enlèvements armés spectaculaires qui frappent la région trouvent leur origine dans des contentieux entre partenaires de ce type. Ils sont ainsi relativisés ou dédramatisés par les habitants du cru, étant ramenés au statut de simples conflits d'affaires. Réciproquement des investissements réalisés en Iran sont susceptibles de passer ou de repasser la frontière, à l'instar de l'entreprise de tissage du tapis dit *Cheshmeh Goli*, longtemps installée à Torbat Jam et désormais délocalisée à Herat où la demande est plus forte et les salaires moins élevés. Une autre manifestation de cette osmose entre l'Iran et l'Afghanistan est la poursuite de la circulation d'une main d'œuvre saisonnière qui vient aider aux récoltes des cultures dans lesquelles se spécialise de plus en plus la région, telles que le melon d'eau, le blé, le colza et le coton.

Des phénomènes similaires s'observent, peut-être à plus grande échelle encore, autour de la ville de Zabol, dans le Sistan, où résideraient 150 000 Afghans sur une population de 550 000 habitants<sup>57</sup> et où femmes et hommes des deux nationalités se livrent à une contrebande effrénée<sup>58</sup>. La plupart des familles sont transfrontalières et leurs membres sont réputées détenir des livrets de famille ou des pièces d'identité des trois pays mitoyens, l'Afghanistan, l'Iran, le Pakistan. La région s'honore d'être la patrie du père de Rostam, le héros mythique du *Livre des rois* (*Shahnameh*) dont la mère était kabouli, et se targue de symboliser la symbiose afghano-iranienne, selon une symbolique qui est récurrente dans les discours de circonstance du président Hamad Karzaï : « Venir en Iran, c'est comme aller chez soi. L'Iran n'est pas seulement notre voisin, il est de même langue, de même littérature, de même culture et de même religion », déclarait encore celui-ci lors sa visite officielle à

<sup>57</sup> *Farhang-e Ashti*, 10.06.1384/2005

<sup>58</sup> source : observation personnelle, 2001.



Téhéran, en mai 2006, non sans susciter les critiques de certains milieux pachtounes qui ont contesté la participation de l'Afghanistan au sommet des pays persanophones la même année<sup>59</sup>.

Il s'ensuit qu'une interface entre l'Iran et l'Afghanistan s'est développée de décennie en décennie et qu'une véritable zone grise en est née, irréductible à un jeu à somme nulle entre les deux appartenances nationales. Une partie importante de la population des régions frontalières est d'« identité incertaine » (*mashkook-ol hoviye*) faute de pouvoir se prévaloir d'un père au statut civil irréprochable. Cette catégorie est composée d'enfants de couples mixtes irano-afghans dont l'union n'a pas été administrativement enregistrée et ne peut plus bureaucratiquement être régularisée faute des documents officiels désormais nécessaires. S'y ajoute encore une population, qui ne serait pas quantitativement négligeable, d'enfants laissés pour compte de mariages malheureux et élevés par leur seule mère ou purement et simplement abandonnés, interdits d'école et recueillis par des parents éloignés ou le voisinage. Cet entre-deux est pris en tenailles par un Etat jadis trop faible ou en tout cas sous-équipé, qui a omis de tenir un état-civil intégral dans les campagnes, et un Etat soudain bien sourcilleux, qui exige désormais des gens qu'ils lui présentent les papiers qu'il n'a pas été en mesure de fournir avant la fin des années 1980.

Bien sûr les choses sont plus compliquées, et pas seulement parce que le régime a changé en 1979. La nature même de cet Etat et des prestations qu'il accorde à ses citoyens, dans le domaine sanitaire, scolaire ou universitaire, ou encore en matière de subventions aux produits de base, tels que la farine, l'huile, le lait, les médicaments et l'essence, a été transformée. De ce point de vue le moment clé a été celui de la guerre avec l'Irak qui a vu l'instauration d'un système de tickets de rationnement dont ont bénéficié, on l'a dit, les Afghans, mais qui a vite constitué un enjeu économique important de la délimitation de la citoyenneté iranienne. En outre la spéculation foncière et la généralisation de la pratique du voyage ont rendu à peu près indispensable, au moins en théorie, la détention de certaines pièces telles que les actes de propriété et de naissance ou le passeport. Au fond l'un des paradoxes de la République islamique est d'avoir instauré, après la mort de l'imam Khomeiny, un « islam avec des frontières » ou d'être en passe d'instaurer un régime de préférence nationale dans le domaine des droits sociaux et économiques, et non pas simplement un régime d'exclusivité nationale en matière d'exercice du droit de vote. Les immigrés afghans, mais aussi tous ceux dont l'identité est jugée « incertaine », sont parmi les

---

<sup>59</sup> *Nawaa-ye Afghanistan*, 31 mai 2006.

premières victimes de ce retournement politique. Ils en éprouvent donc amertume, ressentiment et incompréhension – et ce d’autant plus que l’opinion iranienne soutient massivement le nouveau cours. Pour autant ils n’envisagent pas de quitter un pays qui est désormais le leur.

La présence afghane dans l’intérieur de l’Iran ne se pose pas dans des termes radicalement différents de ceux qui prévalent sur les frontières, à ceci près que les immigrés y jouissent de l’anonymat que garantit la grande ville, tout au moins à Téhéran, à Mashhad, à Ispahan, à Shiraz, à Qom<sup>60</sup>. Les Afghans se sont appropriés ou ont construit des quartiers entiers de ces métropoles - par exemple Pakdasht à quelque 70 km de Téhéran, Kashmar dans les environs d’Ispahan ou Golshahr et Sakhteman dans la banlieue de Mashhad - qui naturellement ont plus ou moins mauvaise réputation, mais qui font maintenant partie intégrante du paysage urbain. Occupant en quelque sorte le créneau de Tati en France, leurs bazars Abbasgholi – à l’origine celui qu’ils avaient créé à Mashhad non loin du sanctuaire, dans le quartier de Tollab, largement peuplé de *Khâvari* d’origine hazara, au début des années 1990, mais le terme est devenu générique et désigne désormais tous les bazars afghans spécialisés dans les produits bon marché – se sont multipliés dans la ville sainte, où des immeubles neufs leur sont consacrés, et ils sont courus par les pèlerins, toutes origines confondues. Le qualificatif, devenu pour ainsi dire une dénomination de marque, commence à être utilisé à Téhéran à propos des passages commerciaux du même type. Pareillement la plupart des grandes places dans les principales villes, et notamment des ronds points à proximité des échangeurs, dans les faubourgs, voient des cohortes d’hommes afghans attendre par grappes un éventuel employeur (l’expression consacrée, *sar-e felakah* ou *sar-e chow*, « sur la place », i.e. sans travail fixe, vient du persan afghan ; les Téhéranais parleraient plutôt de *meydan* ou *meydoon*). L’essentiel du travail non qualifié dans les villes est désormais le fait de cette main d’œuvre immigrée, et il est maintenant assez inimaginable que des Iraniens prennent un jour son relais. Cela vaut d’ailleurs aussi pour l’agriculture et l’élevage. Le gardiennage des troupeaux, le décorticage des pistaches, l’effeuillage des pistils du safran sont confiés à des familles afghanes. Et jusqu’à la confection des chapelets qui atteint des proportions industrielles sur les lieux de pèlerinage. Tout suggère que cette force de travail sous-payée et privée de toute garantie est devenue indispensable pour de très nombreux

---

<sup>60</sup> 33% des Afghans immigrés en Iran résideraient à Zahedan, 14% à Yazd, 10% à Kerman, 9% à Bandar Abbas, 3% à Téhéran. Source : *Goft-o-gu*, 11, 1375/1996, pp.44-45. Selon les statistiques obtenues du BAFIA en 2005, les chiites hazara, avec 47% du nombre total des Afghans résidant en Iran, ont constitué le groupe ethnique le plus important, suivis par les Tadjik (30%) et les Pachtounes (13%). La majorité des Afghans vivent dans les grandes villes ou dans les zones rurales périphériques, dans les provinces de Téhéran (27%) et du Khorassan (16%, incluant la ville de Mashhad). Cf. la thèse de Zuzanna Olszewska, *op. cit.*, en cours d’achèvement.

secteurs de l'économie iranienne<sup>61</sup>. Il est d'ailleurs révélateur que la municipalité de Bam ait dû faire appel à des creuseurs de puits (*moghanni*) afghans après le tremblement de terre de 2003, cette profession semblant avoir disparu dans la population active iranienne<sup>62</sup>. Mais bien au-delà de ce cas particulier c'est vraisemblablement l'ensemble des mairies qui, malgré la réglementation, emploient des Afghans pour la collecte des ordures, le jardinage ou l'entretien de la voie publique par l'intermédiaire de la sous-traitance à des entreprises privées, relativement moins soumises à des contrôles malgré leur intensification récente et le durcissement de la réglementation.

Cependant l'Iran ne fait pas qu'employer une main d'œuvre afghane sous-qualifiée. Il a également eu recours à de nombreux experts ou ingénieurs fuyant leur pays ou formés en Iran après 1980 et qui, par exemple, ont été recrutés par la Croisade de la reconstruction. Quant au commerce informel entre Dubaï, l'Asie centrale et l'Afghanistan, dont l'Iran est le hub, on voit mal comment il pourrait se passer des réseaux marchands qui transcendent les frontières et qui s'appuient sur les opérateurs afghans résidant en République islamique ou faisant y vivre leur famille plutôt que dans la dissolue Dubaï. La libéralisation de l'économie iranienne repose sur l'interconnexion des milieux d'affaires et sur l'osmose des communautés ethn nationales qui les portent. Après tout l'Afghanistan est à lui seul un marché important pour l'Iran, par exemple son deuxième acheteur de confection, derrière l'Azerbaïdjan<sup>63</sup>, et son septième client tous produits confondus depuis 2003 (en 2000 il n'était qu'au vingt-cinquième rang). Iran Khodro envisage de construire dans la province du Khorassan Razavi une usine de montage de la Peugeot 405 pour l'approvisionner<sup>64</sup>. Et les Chambres de Commerce des villes de Mashhad ou de Zahedan rivalisent pour assurer le transit des biens importés de Dubaï et destinés à l'Afghanistan ou, au-delà, à l'Ouzbékistan, au Tadjikistan et au Kazakhstan.

Bien qu'il soit par définition impossible de quantifier des échanges qui relèvent en prédominance de l'économie informelle, leur importance est évidente pour la survie des populations frontalières qui en tirent l'essentiel de leurs revenus monétaires. Dans toutes ces circulations les Afghans - et singulièrement les Hazara en raison de l'ancienneté de leur présence en Iran et les Baloutches compte tenu de leur implantation régionale sur les deux rives de la mer d'Oman et du Golfe persique et de leur « citoyenneté flexible » - tiennent le

<sup>61</sup> Omid Farhang, « Kârgarân-e afghâni, sânzandegân-e bi nâm-o neshân » (Les ouvriers afghans, bâtisseurs inconnus [de l'économie iranienne]), in *Goft-o-gu*, 11, 1375/1996, pp. 43-51. Sur les structures de l'embauche des immigrés hazara, cf. A. Monsutti, *Guerres et Migrations*, *op.cit.*, pp.170 et suiv.

<sup>62</sup> Source : entretien avec Nahid Ashrafi, présidente de l'ONG Hami, Téhéran, septembre 2005

<sup>63</sup> *Shargh*, 23.09.1384/2005

<sup>64</sup> *Donyaye Eghtesad*, 10.03.1384/2005, *Assre Eghtesad*, 03.03.1384/2005.

rôle de cheville ouvrière, notamment en étant les opérateurs du système dit *hawâla* (en persan *hawâla*) qui tout à la fois convoie les remises des immigrés vers leur village ou leur pays d'origine et finance le négoce<sup>65</sup>. Il est également illusoire d'interdire aux Afghans d'avoir un compte bancaire en Iran, comme le gouvernement iranien vient de le décréter, puisque ceux-ci, comme tout un chacun dans ce pays, ont recours au réseau des Caisses de prêt sans intérêts<sup>66</sup>. De même, à Golshahr, dans la banlieue de Mashhad, le « Waqf aux enfants » (*moghoufeh olâdi*), par définition propriété inaliénable, abrite une véritable cité dont les terrains sont loués à quelque 100 000 immigrés, en majorité afghans, par les descendants cupides du donateur initial, au grand dam de la municipalité et de la justice qui doivent se résigner à cet état de fait et renoncer, pour l'une à toute forme d'aménagements urbains, pour l'autre à toute réglementation des loyers, en l'occurrence prohibitifs. A défaut de l'être sur le plan politique, l'islam est franchement supranational dans le domaine économique, et à l'heure de son entrée dans l'OMC la République islamique, qui n'a jamais complètement renoncé au dirigisme souverainiste hérité des Pahlavi, devra bien en tirer les conséquences.

L'Iran s'installe donc dans le même genre de schizophrénie que les sociétés ouest-européennes. Son économie repose sur les voyageurs et sur les travailleurs immigrés, fussent-ils clandestins. Mais il les stigmatise tout en en gonflant le nombre dès lors qu'il se met à appliquer de manière volontariste une législation restrictive datant de l'entre-deux guerres mondiales et longtemps laissée en désuétude, et qu'il dissuade les immigrés de renouveler leur carte de séjour en la saisissant lors de la procédure et en y substituant une feuille de retour. De pair avec les Irakiens – *moâved* de l'époque de Saddam Hussein, réfugiés du conflit en cours, ou simples migrants économiques – les Afghans sont au premier chef concernés par cette contradiction<sup>67</sup>. Les deux populations se confondent d'ailleurs parfois : certains des *moâved* venus d'Irak sont d'origine afghane bien qu'ils préfèrent le dissimuler dans le contexte actuel, à l'instar par exemple d'un nombre non négligeable de familles vivant à Nichabour<sup>68</sup>. On le voit, le problème est beaucoup plus général et profond que celui des

<sup>65</sup> Alessandro Monsutti, « Cooperation, Remittance, and Kinship among the Hazaras », *Iranian Studies*, vol 37, 2, juin 2004, p.227-228; voir également son livre, *Guerres et migrations*, *op.cit.* Sur la place des opérateurs afghans dans le bazar de l'or, cf. Farhad Khosrokhavar, « Rapports inter-ethniques et marché de l'or. De l'interaction entre les communautés turque, afghane, juive et persane au sein du marché Manoutchehri-Ferdowsi », in Jean-Pierre Digard, *Le Fait ethnique en Iran et en Afghanistan*, *op.cit.*, pp. 175-182.

<sup>66</sup> *Iran*, 11.03.1383/2004.

<sup>67</sup> Les Irakiens seraient au nombre de 96 921 (sic !). Compte tenu de la situation encore incertaine dans leur pays d'origine ils n'ont pas reçu d'ultimatum pour quitter le territoire iranien et peuvent même être recrutés dans des établissements publics. Source : *Shargh*, 04.02.1384/2005.

<sup>68</sup> Sources : entretiens ; A. Monsutti in Abbasi-Shavazi, Diana Glazebrook, Gholamreza Jamshidiha, Hossein Mahmoudian et Rasoul Serghi, *Return to Afghanistan ? A study of Afghans living in Mashhad*, Islamic Republic of Iran, Kaboul, Afghanistan Research and Evaluation Unit, octobre 2005, p. 10.

simples relations afghano-iraniennes. Il renvoie à l'ampleur et à l'intensité de circulations, à la fois religieuses et commerciales, dans la longue durée et à l'échelle d'un arc qui s'étend de l'Inde au Levant. Les figures transnationales du Pèlerin, du Marchand, du *Hawâladar* et du Migrant, qui se chevauchent souvent et qui en tout cas empruntent les mêmes routes, entrent en collision ou doivent composer avec la bureaucratisation croissante de l'Etat, tout islamique qu'il soit, et avec la montée en puissance d'un nationalisme volontiers populiste et discriminatoire<sup>69</sup>.

En dépit de la fluidité des échanges transnationaux on ne peut se dissimuler le potentiel de frustrations et de violence que recèle cette configuration régionale. Ainsi, les Afghans sont confrontés à un discours et à des mesures clairement xénophobes depuis la fin de la guerre contre l'Irak, et plus encore depuis le tournant de 2004. Le député de Tousserkan considère que « si l'Etat tarde encore à planifier la mise à la porte des Afghans nous nous reconnaissons le droit de l'y contraindre en prenant les mesures nécessaires »<sup>70</sup>. Un juge du tribunal criminel de Téhéran croit bon de préciser que « les Afghans tuent, volent et fuient à l'étranger facilement »<sup>71</sup>. Le quotidien *Etemad*, estime que « le sentiment d'honneur des Iraniens est agressé. La témérité des Afghans est telle qu'ils touchent à nos femmes, notre honneur, qu'ils les surexploitent sexuellement. 20% des crimes sont imputables à des Afghans »<sup>72</sup>. Quant au quotidien *Eghbal*, il en est sûr : « les étrangers nous ont privé de 800 000 opportunités d'emploi »<sup>73</sup>. Certaines factures d'électricité, dans le Khorassan, rappellent que « le mariage entre Iraniens et Afghans est interdit » (sic, sous-entendu les Afghans sans papiers). Et dans les nouveaux locaux du Bafia à Mashhad de grandes affiches mentionnent pesamment le montant des dépenses en matière d'hygiène, d'éducation, de santé, de subvention à des produits de base qu'a entraînées l'immigration afghane, ou menacent de poursuites judiciaires les propriétaires qui loueraient à des clandestins des logements. Néanmoins les Afghans ne sont pas en reste en matière de violence verbale ou symbolique. Il est de plus en plus fréquent de les entendre comparer le sort qui leur est réservé en Iran à celui de leurs concitoyens émigrés en Europe ou au Pakistan et promettre de se venger aussi tôt que possible, ce qui ne les dissuade pas, dans les faits et au moins pour le

<sup>69</sup> Pour le cas d'Oman, cf. Marc Valeri, *L'Etat – Qabous. Identité nationale et légitimité politique au sultanat d'Oman (1970-2005)*, Paris, IEP, 2005, multigr., pp.331 et suiv.

<sup>70</sup> *Shargh*, 16.06.1384/2005.

<sup>71</sup> *Resalat*, 03.06.1384/2005.

<sup>72</sup> *Etemad*, 08.06.1384/2005.

<sup>73</sup> *Eghbal*, 13.02.1384/2005

moment, de réserver en Afghanistan même le meilleur accueil aux voyageurs venus de la République islamique<sup>74</sup>.

En attendant la société iranienne s'enfonce dans un paradoxe. La présence des Afghans en son sein est massive et, nous le pensons, irréversible. 600 000 demandes de naturalisation auraient été déposées, sans doute en vain<sup>75</sup>. Mais cette présence devient de plus en plus invisible sous l'effet de la répression ou de l'intégration. Il est remarquable qu'il n'existe pour ainsi dire pas de restaurants afghans à Mashhad ou à Téhéran, alors que la contribution des Irakiens à la transformation du paysage culinaire de la République islamique est avérée. Même entre eux les Afghans ne s'affichent pas comme tels et cherchent à se fondre dans la société iranienne. Au prix parfois de quelques mésaventures : deux étudiantes afghanes se taisaient mutuellement leur origine jusqu'au jour où l'une d'entre elles la comprit à l'écriture de son amie. Le mensonge ou la dissimulation deviennent la règle en de multiples circonstances, et jusque dans l'intimité. En dépit des protestations de sa mère et de sa famille, un autre étudiant afghan qui brûlait pour une belle condisciple mashadi n'osait confesser son identité dans l'espoir que son certificat de naturalisation lui parviendrait avant la demande officielle en mariage (*shal-o angoshtar*). Certain(e)s n'hésitent pas à en passer par la chirurgie esthétique de leur nez ou de leurs pommettes pour effacer leur « délit de faciès ». Mais hélas les Iraniens se font fort de débusquer les Afghans à leur prononciation du chiffre 6, et, sur la frontière, les agents de la sécurité observeraient les funérailles pour identifier les affligés d'origines incertaines (*mashkouk*). N'est-ce pas ainsi qu'auraient été démasqués jusqu'à des responsables administratifs !

Elusive, tue ou refoulée, l'immigration afghane n'en contribue pas moins à une sourde interrogation de la société iranienne sur elle-même et de sa conception de la citoyenneté<sup>76</sup>. Ainsi, les quelque 80 000 enfants d'« identité incertaine » - nombreux autour de Torbat Jam, notamment dans le village de Salehabad, et dans le Baloutchistan - ont ouvert un véritable imbroglio juridique en révélant les multiples contradictions entre les différents codes ou les différents principes juridiques – voire leur retard par rapport à la législation en cours à

<sup>74</sup> voir les témoignages de Mehanguz Kar, *Moshâhedât-e Kâbol. Gozari va nazari* (Les observations de Kaboul. Un passage et un regard), in [http://www.fis-iran.org/index.php/\\_1212/667](http://www.fis-iran.org/index.php/_1212/667) et Farangis Habibi, *Yâddâshthâ-ye Kâbol* (Les notes de Kaboul), in [http://www.fis-iran.org/index.php/\\_1212/668](http://www.fis-iran.org/index.php/_1212/668)

<sup>75</sup> Massoumeh Shahriyari, « Les panâhandegân dar estekhdâm-e dolat » (les réfugiés recrutés par l'Etat), *Shargh*, 04.02.1384/2005.

<sup>76</sup> Sur l'évolution juridique et réglementaire de celle-ci à partir de 1900-1901 cf F. Kashani-Sabet, *op. cit.* pp. 53 et suiv.

l'étranger et à l'évolution du pays – dont se réclame la République islamique, et aussi entre les applications, parfois incohérentes, dont ces derniers font l'objet<sup>77</sup>.

Prenons le cas d'un enfant dont la mère est iranienne et dont le père afghan a quitté son domicile conjugal ou tout simplement ne pense pas pouvoir engager une démarche administrative pour être désormais en situation régulière. En l'absence réelle ou fictive de son géniteur l'Etat se trouve plongé dans un grand embarras, faute de statut juridique de la mère célibataire. Soit il lui attribue le qualificatif de « bâtard » (*harâmzâdeh*), mais le terme n'existe qu'à titre d'insulte car il renvoie à l'adultère, ne correspond à aucun statut civil, et ne peut donc être énoncé par une administration publique. Soit il lui reconnaît, comme maintenant, une « identité douteuse » ou « incertaine » (*mashkook-ol hovieh*), mais il lui interdit toute vie civile normale, à commencer par l'accès à l'école et aux soins pour finir par le mariage ou l'emploi. Dans une telle situation la mère n'a d'autre alternative que de rester en Iran avec ses enfants privés de droits civils ou de partir en Afghanistan pour retrouver – réellement ou fictivement – leur père et tenter de revenir en Iran avec lui en étant muni d'un certificat afghan de mariage en bonne et due forme afin de le faire enregistrer et officialiser en Iran. Or, ce certificat de mariage a deux implications légales. D'une part, la nationalité afghane du mari s'impose alors à sa femme iranienne : de par la loi de ce pays, les femmes étrangères qui épousent un Afghan le deviennent automatiquement elles-mêmes en devant renoncer à leur citoyenneté d'origine, et l'article 987 du Code civil iranien prive précisément de sa nationalité iranienne une femme qui se marie à un étranger si la loi en vigueur dans le pays de celui-ci lui impose sa propre nationalité. D'autre part, ce même Code civil iranien ne reconnaît *automatiquement* comme citoyens que les enfants nés d'un père iranien : dès lors que la nationalité iranienne ne se transmet pas par la mère à la naissance, i.e. sans que soit nécessaire une procédure juridique de naturalisation à l'âge de la majorité, la progéniture de tels mariages entre un Afghan et une Iranienne reçoit a priori la citoyenneté afghane.

Il va sans dire que cette deuxième solution du départ en Afghanistan est des plus aléatoires pour toute une série de raisons, allant de l'éventuel mauvais vouloir du mari au coût des démarches administratives et aux réticences des services consulaires iraniens. Ainsi, selon les chiffres officiels, ces derniers auraient accordé 240 000 visas à des Afghans en 2004, et 250 000 en 2005, mais, rétorquent les porte-parole de l'immigration afghane, ce nombre est

---

<sup>77</sup> Nous remercions vivement Mme Maryam-Sadat Goldoozian de la confiance qu'elle nous a accordée en nous communiquant son mémoire de maîtrise encore à l'état de manuscrit en vue de l'utiliser pour cette partie de notre travail : cf *Barressi-e hagh tâbeiyat beh onvân-e yek hagh-e bashari va emâl ân dar hoghoogh-e dâkheli-e Iran*, (L'étude du droit de nationalité comme un droit humain et sa mise en œuvre dans les droits internes en Iran), Téhéran, Université Allâmeh Tabatabai, département de droit, 1384/2005.

dérisoire par rapport aux demandes<sup>78</sup>. Ne sont favorablement traités que les dossiers des grands commerçants et des représentants des formations politiques que soutient Téhéran, et les visas vont à qui peut les payer. Au dire du website *Baztab*, réputé être proche des Gardiens de la Révolution, le consulat de la République islamique, notamment à Herat, est devenu un « lieu de commercialisation de visas »<sup>79</sup>. Selon la presse, certaines organisations non gouvernementales et divers blogs, plusieurs femmes iraniennes, prises au piège de la société patriarcale, soumises à de multiples abus et désespérées, auraient mis fin à leur jour, par immolation, en Afghanistan faute de pouvoir régulariser leur régime matrimonial et retourner en Iran<sup>80</sup>. La solution la plus raisonnable dans des cas de ce genre – si tant est que la chose se présente sous la forme d'une alternative rationnelle et claire dans ces contextes dramatiques - consisterait donc à demeurer en Iran dans une situation, sinon de clandestinité, du moins de non droit.

Par ailleurs la République islamique, assez curieusement, au moins en première analyse, ne reconnaît pas les mariages religieux non enregistrés auprès de son administration publique. Quelque 32 000 unions afghano-iraniennes entreraient dans cette catégorie, plaçant les conjoints dans une grande précarité civile et bureaucratique, dont les femmes et les enfants sont naturellement les premières victimes. On a désormais connaissance de situations familiales et sociales pathétiques. Tout d'abord, certains Afghans ont épousé des femmes iraniennes plus âgées qu'eux, voire infirmes, et ces dernières sont particulièrement vulnérables. Ce genre d'union découlait de la condition du célibat prolongé, de la nécessité d'obtenir des papiers ou de l'insertion dans les réseaux sociaux locaux – mais aussi du fait que des pères de famille iraniens y ont vu une opportunité de marier des partis difficiles contre espèces sonnantes et trébuchantes. En outre des femmes iraniennes disent elles-mêmes y trouver avantage, qui préfèrent se marier avec un Afghan plutôt qu'avec un Iranien dont elles craignent qu'il ne soit drogué, l'usage des narcotiques étant courant dans la région mais les Afghans étant réputés ne point s'y adonner. Soulignons que beaucoup de ces mariages sont le fruit de pures transactions monétaires : la frontière irano-afghane est l'une des régions les plus pauvres du pays et des familles sont amenées à vendre leurs filles à des prétendants impécunieux, c'est-à-dire fréquemment à des immigrés<sup>81</sup>. Quoi qu'il en soit, le départ,

<sup>78</sup> Les officiels iraniens annoncent la délivrance de 450 000 visas pour l'année 2006.

<sup>79</sup> [www.baztab.com](http://www.baztab.com), 29.10.1384/jan.2006 ; <http://www.nimrooz.com/html/867/163530.htm>

<sup>80</sup> Sur la situation difficile dans laquelle vivent les femmes iraniennes en Afghanistan, cf. Farnaz Ghazizadeh in <http://roozonline.com/01newsstory/008358.shtml>; sur les problèmes juridiques que les sans papiers posent, cf. [www.ali-gh.com/archives/000175.php](http://www.ali-gh.com/archives/000175.php); [www.alef.be/articleAdamkhar.htm](http://www.alef.be/articleAdamkhar.htm).

<sup>81</sup> Source : <http://www.womeniniran.com/news/81-news/10-81-n/21-10-81/1-21-10-81>, repris sur le site de BAFIA, [www.iranBafia.com/Data/internet/women.htm](http://www.iranBafia.com/Data/internet/women.htm).



l'absence de statut régulier ou la mort du mari laissent sa famille dans une très grande vulnérabilité administrative, même si par ailleurs la solidarité de la parenté ou du voisinage permet éventuellement de subvenir aux besoins quotidiens. Et l'absurde peut être au rendez vous, comme souvent dans l'ordre bureaucratique. Dans une même fratrie des enfants peuvent être de nationalité iranienne et détenteurs d'une carte d'identité, et les autres ne pas l'être, les lois ayant changé entre deux naissances. Les autorités peuvent aussi monnayer le rapatriement en Afghanistan d'une famille en accordant à l'un de ses membres une carte de résident. Et les fonctionnaires ne sont pas toujours insensibles à la corruption qui brouille encore un peu plus la cohérence de la politique publique de l'Etat<sup>82</sup>. Plus dramatique, des époux afghans contraints au départ ont préféré tuer leur femme iranienne plutôt que de la laisser derrière eux et risquer de la voir se remarier<sup>83</sup>.

Les articles de presse, la mobilisation des associations caritatives, les prises de position des autorités à ce sujet ont nourri un débat de plus en plus vigoureux et ont mis en lumière les apories juridiques de la République islamique qui a conservé l'essentiel de la législation de l'Ancien Régime, dont certains textes remontent au début du XXème siècle. En l'occurrence la loi reconnaît simultanément et contradictoirement que : 1) un enfant né en Iran de parents étrangers dont l'un au moins est lui-même né en Iran est automatiquement considéré comme Iranien (droit du sol) ; 2) seul le père transmet la nationalité iranienne à ses enfants (droit du sang). C'est donc tantôt le droit du sol tantôt le droit du sang via le seul géniteur qui sont censés prévaloir. Ce qui veut dire que la capacité civique de sa mère compte dans un cas, mais pas dans l'autre. Le droit du sol, qui établit l'égalité entre les deux sexes, n'est dans les faits pas appliqué en Iran aux enfants de couples mixtes dont la mère est iranienne. En revanche une femme iranienne dotée de papiers en bonne et due forme et donnant naissance à l'étranger à des enfants pourra voir ceux-ci obtenir la nationalité iranienne à l'âge de 18 ans même si leur père est étranger, pour peu que ceux-ci en fassent la demande<sup>84</sup>.

Se trouve alors relancée la discussion, souvent passionnelle, sur les « femmes des rues » (*zanân-e khiyâbâni*), c'est-à-dire sur la prostitution, et aussi, dans les faits, sur le statut du « mariage non enregistré » (*sigheh*) dont peuvent se réclamer les prostituées, mais qui

<sup>82</sup> La nouvelle disposition des locaux du BAFIA, dans le quartier de la Gendarmerie à Mashhad, désormais aménagés en open space, devrait rendre plus difficile la pratique du bakchich.

<sup>83</sup> [www.womeniniran.com/news/81-news/10-81-n/21-10-81/1-21-10htm](http://www.womeniniran.com/news/81-news/10-81-n/21-10-81/1-21-10htm)

<sup>84</sup> Voir Maryam-Sadat Golduzian, *Barressi-e hagh tâbeyat beh onvân-e yek hagh-e bashari va emâl ân dar hoghoogh-e dâkheli-e Iran*, (L'étude du droit de nationalité comme un droit humain et sa mise en œuvre dans les droits internes en Iran), *op.cit.*, chapitre 3 et sur l'obsolescence de la législation relative au statut des étrangers héritée de l'Ancien Régime, Kaveh Bayat, « mohâjerin-e shoravi, nakhostin tajrobeh panahandegi dar Iran » (Les immigrés russes : la première expérience iranienne en matière d'asile), *Goft-o-gu*, 11, 1375/1996, pp.7-23.

recouvre également la pratique des unions libres ou du concubinage, éventuellement « temporaire ». Dans les dix dernières années des meurtres en série ont frappé des femmes aux mœurs supposées légères à Téhéran (1995-1996), à Mashhad (1999-2001) et à Kerman (2002-2003). Les assassins ont été arrêtés, jugés et pendus. Non sans que l'opinion publique et les médias ne s'emparent de ces faits divers. Tout d'abord, il était clair pour beaucoup que les meurtriers ne pouvaient être qu'Afghans, notamment à Mashhad et à Téhéran (à Kerman il a vite été su que l'assassin était un Iranien qui avait infiltré les cercles libertins de la ville et qui entendait liquider les femmes coupables de « corruption » sans au demeurant inquiéter leurs « victimes » masculines). Mais quand il devint évident que les tueurs étaient Iraniens et se prenaient pour des islamo-justiciers, revendiquant haut et fort leurs actes, à l'instar de Saïd Hanai à Mashhad, une autre polémique s'engagea. Les uns approuvaient les assassins ou en tout cas leur trouvaient des circonstances atténuantes puisqu'ils purifiaient la cité. Ainsi par exemple des journaux *Keyhan* et *Resalat*<sup>85</sup>. Les autres blâmaient tout à la fois le comportement condamnable des femmes et l'irresponsabilité des meurtriers qui se substituaient aux instances de la justice. D'autres encore se posaient la question de savoir pourquoi il y avait tant de prostitution en Iran. Mais, fût-ce implicitement, c'était bien le problème de la liberté de mouvement dans l'espace public et du libre usage de son corps qui se voyait mis en lumière, autrement dit, par ricochet, le statut des unions libres ou tout au moins non enregistrées (*ghachaghi*, littéralement contrebandières), celles-là mêmes qui placent certaines épouses iraniennes d'Afghans dans des situations juridiques et administratives insolubles. Dans le même temps ces crimes, mais aussi la disparition de vingt-deux enfants – en majorité afghans – dont se rendit coupable un pédophile à Sardasht, à environ 75 km au nord-est de Téhéran<sup>86</sup>, permirent que l'on parle ouvertement de la pratique du viol homosexuel, un sujet jusqu'alors tabou et qui défraye également désormais la chronique carcérale. Vinrent en débat les crimes d'honneur, les responsabilités des forces de l'ordre et de la justice en la matière, les droits des femmes, les retards de la loi et de la jurisprudence à leur égard, le contrôle des frontières, le statut des sans papiers et les droits de leurs enfants, dits « enfants sdf » (*khiyâbâni*, i.e. de la rue)<sup>87</sup>. Lorsque les journaux s'étonnèrent de la passivité de la police devant la multiplication des disparitions d'enfants à

<sup>85</sup> *Keyhan*, 07.05.1380/2001 ; *Resalat* 09.05.1380/2001.

<sup>86</sup> *Iran*, 21.06.1383/2004.

<sup>87</sup> Pour ne citer que quelques articles, cf Fatemeh Khalilpour, « La crise du mariage avec un étranger », *Hamshahri*, 25.02.1384/2005 ; Farnaz Ghalehdar, « L'Honneur des Iraniens est agressé. Un crime nommé viol », *Etemad*, 08.06.1384/2005 ; Elaheh Moini Mehr, « Les invités non invités », *Farhang-e Ashi*, 10.06.1384 ; Shiva Zarabadi, « Ni autorisé, ni interdit », *Etemad*, 04.02.1384/2005 ; Massomeh Shahriyari, « Les immigrés recrutés par l'Etat », *Shargh*, 04.02.1384/2005 ; Elaheh Moini Mehr, « Des enfants entre ici et là bas », 23.04.1384/2005... Soulignons que leurs auteurs sont presque toujours des femmes.

Sardasht, le chef de cette dernière expliqua sentencieusement qu'une disparition n'était pas un crime et ne pouvait à elle seule déclencher une enquête<sup>88</sup>. Les parents afghans de certains de ces enfants pendant longtemps n'osèrent porter plainte de peur d'être expulsés. Le mode de protection, familiale ou étatique, du mineur était en jeu, pour lequel milite une Shirine Ebadi, prix Nobel de la Paix. La légitimité ou l'illégitimité du plus vieux métier du monde était disputée avec alacrité. Pourquoi ne pas ouvrir des « maisons de chasteté » (*khânehâ-ye efâf*, i.e. des maisons closes en langage « islamo p.c. ») pourvues de clercs qui célèbreraient des mariages temporaires et de personnel médical qui assurerait l'hygiène de manière à lutter contre la propagation des maladies sexuellement transmissibles, de façon aussi à contrôler administrativement et fiscalement cette activité économique, à cacher au regard public un tel commerce en le retirant de la rue, et à élargir l'offre sexuelle à des hommes peu enclins à fréquenter les filles publiques ? Néanmoins, plus récemment, Mme Eshrat Shayegh, une députée « *abâdgarân* » proche du Président Ahmadinejad, estima que, s'il ne tenait qu'à elle, la difficulté serait vite résolue avec la pendaison en public de dix *zan-e khiyâbâni* – propos qu'elle démentit vite devant le tollé qu'ils avaient suscité au sein même de sa mouvance politique<sup>89</sup>. Les journalistes, les parlementaires, les magistrats et les représentants des forces de l'ordre s'expriment désormais de manière régulière sur ces sujets de société, des hebdomadaires tabloïdes s'en sont fait une spécialité et des weblogs ont proliféré, dans lesquels les femmes écrivent massivement à propos de ces drames et qui se sont vite attirés les foudres de la censure<sup>90</sup>. Que ce soit au titre de tueurs, de voleurs, de violeurs... ou de victimes, les Afghans sont au cœur de ces narratifs contradictoires de la société iranienne sur elle-même. Leur présence sous-tend de nombreuses revendications ou protestations relatives aux droits civils.

Elle a par ailleurs un autre effet catalyseur dans les domaines religieux et culturel. Là aussi les deux pays sont de longue date en osmose. Au début du XXème siècle un intellectuel comme Mahmud Tarzi, le leader des Jeunes Afghans et le fondateur du journal *Kabouli : Serajal al-Akhbar*, était influencé par la pensée d'Afghani qu'il avait découverte pendant son exil en France et en Egypte<sup>91</sup>. En revanche l'influence de l'islamisme révolutionnaire iranien sur l'islam politique afghan a été limitée, et incomparable à celle des Frères musulmans

<sup>88</sup> Source : [www.alefba.com/articleAdamkhar.htm](http://www.alefba.com/articleAdamkhar.htm).

<sup>89</sup> [www.womeniniran.net/archives/Fn/001266.php](http://www.womeniniran.net/archives/Fn/001266.php)

<sup>90</sup> [http://www.bbc.co.uk/persian/iran/story/2005/04/050425\\_ra-weblog-alizadeh.shtml](http://www.bbc.co.uk/persian/iran/story/2005/04/050425_ra-weblog-alizadeh.shtml) ;

[http://www.bbc.co.uk/persian/iran/story/2005/04/050405\\_mf\\_hrwblogs.shtml](http://www.bbc.co.uk/persian/iran/story/2005/04/050405_mf_hrwblogs.shtml)

<sup>91</sup> B. R. Rubin, *The Fragmentation of Afghanistan*, *op.cit.*, pp.53-54.

égyptiens ou du Jama'at-i Islami pakistanais<sup>92</sup>. Même dans le Hazarajat, où la République islamique a soutenu en 1982-1984 différents mouvements néo-khomeynistes – le Sazman-e Nasr, plutôt montazériste, et le Sepah-e Pasdaran, proche des Gardiens de la Révolution – et a encouragé l'unification politique des chiites après 1989 sous la houlette du Hezb-e Wahdat-e islami-ye Afghanistan, son ascendant a été battu en brèche, y compris par les taliban qui ont obtenu des ralliements au gré des luttes factionnelles locales, par exemple à Jaghori<sup>93</sup>. Parmi les croyants chiites le magistère de l'ayatollah Khoï l'a emporté sur le message politique de l'Imam Khomeyni et de ses partisans, ce qui n'a pas au demeurant nui au charisme de celui-ci. En dépit de ses lettres de noblesse en matière de savoir islamique l'Afghanistan ne compte pas actuellement d'autorité religieuse chiite de renom, exception faite de l'ayatollah Mohaghegh Kaboli. Encore faut-il préciser que le complexe religieux que celui-ci se propose d'édifier à Kaboul est loin d'être achevé – la première pierre n'a été posée qu'en août 2006 – et que ce dignitaire, dont l'aura théologique est somme toute limitée, trouve l'essentiel de sa légitimité dans le fait d'être actuellement le seul à avoir publié sa thèse (*resâleh*) et d'avoir été un élève de l'ayatollah Khoï à Nadjaf. Une autre autorité chiite notable est le Kandahari Sheykh Assef Mohsseni, leader de la communauté pachtoune des Khalili qui avait été à l'origine du mouvement de réveil culturel et religieux Subh-i Danish dans les années 1960 et que l'on honore également du titre d'ayatollah, mais qui – dit-on – n'a pas voulu soutenir sa thèse par souci de distinction religieuse, afin de continuer d'approfondir son savoir. Son prestige provient, outre de sa science, de son engagement armé contre les Soviétiques mais aussi de sa modération pendant la guerre civile entre les commandants et sous le régime taliban, et de son ouverture interconfessionnelle dans une région pachtoune majoritairement sunnite<sup>94</sup>. Grâce aux fonds qui lui ont été confiés, il est en train d'achever, également dans la capitale, une université islamique où seront dispensés les enseignements de différentes obédiences, aussi bien aux filles qu'aux garçons. Il entretient des relations très distantes avec la République islamique qui l'avait interné en août 1980 en l'accusant d'avoir reçu des fonds de la CIA, mais il est soutenu par une partie de l'establishment de Qom<sup>95</sup>.

En dépit de la popularité de ces deux personnalités, qui contribuent à la reconstruction d'un espace religieux national en y intégrant la minorité chiite et en assurant son autonomie par rapport au Pakistan, le contraste avec la vigueur du chiisme irakien ou libanais reste

<sup>92</sup> *Ibid*, pp. 84 et suiv. ; O. Roy, *L'Afghanistan. Islam et modernité politique*, *op.cit.*, pp. 69 et suiv.

<sup>93</sup> B. Rubin, *op.cit.*, p. 223 ; A. Monsutti, *Guerres et migrations*, *op.cit.*, pp.126 et suiv. ; O.Roy, *L'Afghanistan. Islam et modernité politique*, *op.cit.*, pp.194 et suiv. ; Gilles Dorronsoro, *La Révolution afghane*, *op.cit.*, pp.240 et suiv.

<sup>94</sup> O.Roy, *L'Afghanistan. Islam et modernité politique*, *op.cit.*, pp.202 et suiv.

<sup>95</sup> Sur l'itinéraire de Sheykh Assif Muhsini, cf. B. R. Rubin, *The Fragmentation of Afghanistan*, *op.cit.*, p.222.

évident. Les chiites afghans se réfèrent encore très largement aux théologiens ou aux penseurs islamiques iraniens, tels que Shariati, Soroush, les ayatollah Taleghani et Khoï, et bien sûr l'Imam Khomeiny. Quant à lui, Ali Khamenei, le Guide de la Révolution, a accepté d'assumer le *marjaiyat* – i.e. d'être la « source d'imitation » – des chiites de l'étranger, et donc entre autres des Afghans se réclamant de cette obédience. Ceux-ci sont d'ailleurs nombreux à suivre leurs études théologiques à Mashhad et à Qom. Les clercs afghans résidant actuellement en Iran seraient 1 500 environ, et une proportion non négligeable d'entre eux auraient épousé une femme iranienne, contribuant à l'imbrication des deux pays. Dans le Khorassan il n'est pas rare que le chef de prière soit un Afghan, sans qu'il l'affiche ou sans que la communauté des croyants y attache la moindre importance. Mais dans ce domaine également les tracasseries se multiplient, soumettant les clercs ou les étudiants en théologie d'origine étrangère à des contrôles et à des formalités inédits qui conditionnent la poursuite de leurs études, la prolongation de leur séjour ou la rémunération de leur magistère par le *hozeh* de Qom ou l'Astan-e Qods de Mashhad. Aussi une partie du clergé iranien voit-elle d'un assez mauvais œil le durcissement de la politique relative à l'immigration qui risque de lui faire perdre des disciples. En outre la diaspora afghane de par le monde invite ou co-invite fréquemment des autorités religieuses iraniennes, ne serait-ce que pour des raisons linguistiques, et participe aux activités des centres religieux qu'ont créés certaines d'entre elles, par exemple en Californie<sup>96</sup>. Même si l'Afghanistan se révèle moins important à cet égard que le Liban ou a fortiori l'Irak, le chiisme iranien existe aussi à travers l'audience qu'il y trouve. Mais surtout la faiblesse actuelle de son pouvoir religieux n'entre pas pour peu dans la sévérité dont fait preuve la République islamique à l'encontre de ses ressortissants. Cette dernière y regarderait probablement à deux fois si elle devait craindre les foudres d'un ayatollah Sistani. Et de manière révélatrice, nous l'avons vu, certains Afghans préfèrent mettre en avant leur identité de *moaved* irakiens plutôt que d'assumer leurs origines premières.

Par ailleurs l'Afghanistan pèse religieusement sur l'Iran aussi en tant que pays majoritairement sunnite. Sous la République comme sous l'Empire le chiisme est la religion d'Etat qui tend à se confondre avec l'identité nationale, au risque de placer dans une situation inconfortable les sunnites qui ne sont pas reconnus en tant que tels, fût-ce par les statistiques, qui se voient adresser un vague discours œcuménique, mais qui dans les faits subissent des

---

<sup>96</sup> Sur l'école de l'ayatollah Ghazvini, *City of knowledge*, à Pomona, voir Fariba Adelhkhal, *Les Iraniens de Californie : si la République islamique n'existait pas*, Les études du Ceri, 2001, 75, p.19 ; sur le voyage en Australie de hojatoleslam Seyyed Hassan Navab, président du Centre de recherches et d'études des religions, cf. *Jomhourieh Eslami*, 22.06.1984/2005

discriminations dans leur carrière administrative éventuelle ou dans la vie politique dès lors qu'ils ne comptent aucun ministre et que leur candidature aux élections est malaisée. A partir des années 1990 de bons esprits se sont inquiétés du surcroît d'influence de cette confession qu'entraînait dans l'est du pays l'immigration afghane et y voyaient la main malfaisante de l'Arabie saoudite, des trafiquants de drogue, des Etats-Unis. L'activisme d'Al Qaida n'a fait qu'accentuer ces alarmes. Néanmoins les choses se présentent autrement dans la réalité. L'absence de toute représentation politique ou religieuse digne de ce nom contraint les sunnites iraniens aussi bien qu'afghans à fréquenter des lieux de culte saoudiens ou pakistanais à Téhéran, qui est dépourvue de mosquée sunnite. Le molavi Abdolhamid, la plus haute autorité religieuse sunnite en Iran qui réside à Zahedan, s'en plaint amèrement et ne cesse de plaider en faveur de l'ouverture d'un tel sanctuaire qui éviterait aux Iraniens sunnites d'avoir à prier le vendredi derrière un orant étranger<sup>97</sup>. Il s'étonne que la République islamique ne sache pas utiliser sa minorité sunnite dans sa politique régionale, notamment en Afghanistan et au Pakistan, par exemple pour essayer d'apaiser des conflits politico-confessionnels ou « tribaux ».

Mais il n'empêche que sur le terrain l'immigration afghane, du fait de ses accointances familiales ou autres avec les Iraniens sunnites et de son insertion ou de sa circulation dans la région, participe d'une sourde reconfiguration du paysage social. Ces transformations se posent moins en termes politiques ou électoraux explicites qu'en termes de changement social plus général. Ainsi, les commerçants, les intellectuels, les experts afghans concourent à la montée en puissance indéniable d'une élite sunnite dont l'un des relais est le réseau des universités libres (*dāneshgāh-e āzād-e eslāmi*, i.e. des universités privées payantes, par distinction avec l'Université publique), et dont l'un des ressorts est la circulation financière plus ou moins informelle à l'échelle du Golfe, de l'Asie du Sud et de l'Asie centrale, voire du monde, par l'intermédiaire du *hawāla*. Les rapports sociaux s'en trouvent infléchis dans une région comme le Khorassan, et d'une manière beaucoup plus subtile que sur un simple axe antagonique entre chiites et sunnites. Par exemple l'Astan-e Qods, que l'on ne peut soupçonner de philosunnisme, est favorable au développement des échanges et des investissements régionaux et n'a éprouvé aucune gêne particulière à commercer d'abondance avec l'Afghanistan des taliban à la fin des années 1990, coopération fructueuse qui s'est poursuivie avec le gouvernement de Hamid Karzai ou, plus localement, avec le gouvernorat de Ismaël Khan et de ses successeurs à Herat. Ce processus d'intégration régionale se traduit

---

<sup>97</sup> *Shargh*, 09.03.1384/2005, p.6.

naturellement par une présence accrue des réseaux émirati, saoudiens, irakiens, pakistanais, mais aussi afghans, en contradiction apparente avec la politique publique de l'Etat central.

Cette situation de fondu-enchaîné entre l'Afghanistan et l'Iran se retrouve dans le champ culturel de façon encore plus évidente que dans le domaine religieux. La musique afghane acquiert progressivement le statut de musique *mahalli* (régionale), ne serait-ce que parce qu'elle se confond partiellement avec la musique baloutche. Ainsi, les auditeurs de Radio Zahedan en demandent volontiers la retransmission sur les ondes, et les taxis de Mashhad écoutent systématiquement Radio Dari – l'équivalent de RFI – qui la diffuse d'abondance<sup>98</sup>. Même la grande Googoosh a introduit une chanson afghane, *Ahou-ye eshgh* (« la Gazelle de l'amour »), dans son dernier album. D'un pays à l'autre la continuité linguistique est presque parfaite chez les persanophones. Ceux-ci représentent environ 40% de la population afghane. La différenciation des deux variantes du persan est beaucoup moins abrupte qu'on ne le dit souvent<sup>99</sup>. Elle n'empêche nullement l'intercompréhension, même si la prononciation, le vocabulaire ou la construction des phrases peuvent varier. Dans ce contexte le rayonnement culturel de l'Iran en Afghanistan est aisé. Ses principaux poètes contemporains, Shamlou, Akhavan Sales, Forough, Sepehri, sont très lus et même imités. Quant à un Mahmoud Sariolghalam, universitaire de renom, il voit ses travaux largement repris dans l'hebdomadaire de Kaboul *Eghtedar-e Melli*, dont les articles sont d'ailleurs majoritairement écrits en persan iranien. Et le « Iranian Corner » de la bibliothèque de l'université de Kaboul serait plus fréquenté que le « American Corner »<sup>100</sup>.

Mais surtout, chose moins connue, la présence culturelle de l'Afghanistan en Iran même est indéniable, y compris par le biais de sa diaspora. Certains de ses poètes et romanciers les plus réputés y vivent, à l'instar de Mohammad Kazem Kazemi, de Seyyed Nader Ahmadi, de Assef Rahmani, de Seyyed Abu Taleb Mozaffari, de Mohammad Hossein Mohammadi, de Seyyed Zia Qasemi, de Mahboubeh Ebrahimi, de Zahra Hosseinzadeh, de Rafi Joneid, de Seyyed Elyas Alavi et ils y ont développé un genre particulier, dit de « résistance ». Les éditeurs iraniens publient volontiers des auteurs afghans, tel Abbas Jafari

<sup>98</sup> Basée dans la province du Khorassan Razavi, Radio Dari diffuse depuis 1364/1985 à l'attention de l'Afghanistan et elle est passée de trois heures à dix heures d'émissions quotidiennes depuis septembre 2001.

<sup>99</sup> Mohammad Kazem Kazemi, l'une des figures littéraires de l'immigration afghane, dit à ce propos : « On croit généralement en Iran que nous, les Afghans, parlons une autre langue, comme les Tadjiks... ». Et de montrer dans un papier très intéressant à quel point la langue parlée à Herat est plus proche de celle parlée à Mashhad que de celle utilisée à Kaboul. Réciproquement les gens de Mashhad parleraient un persan plus proche de celui des Herati que de celui des Téhéranais (<http://www.fis-iran.org/index.php/1212/669>). Charles Martin Kieffer en revanche considère que cette faible différenciation entre le persan des Hazara et celui des Iraniens est significative : *Encyclopaedia Iranica*, vol. XII, 1, 2003, pp. 90-93.

<sup>100</sup> A. Cowell, "Iran's influence spreading to Afghanistan", *International Herald Tribune*, 27 décembre 2006, p.2.

dont les romans restituent l'expérience de l'exil ou la souffrance des femmes en butte à la brutalité de leur mari ou de leur père, et dont la langue hybride les prononciations afghane et iranienne du persan. De fait la création littéraire afghane est tributaire de l'expatriation. Elle se voit souvent primée en Iran : par exemple le prix Hedayat 2005 a été donné à la romancière Homeyra Ghaderi pour son *Encore une histoire de s'il pleuvait encore*, le prix Golshiri 2000 a été accordé à *En fuite je m'égaré*, recueil de nouvelles de Mohammad-Asef Soltanzadeh, et celui du Livre de l'année de la République islamique a été décerné en 2005 au Dr Abbas Pooya, un chercheur afghan résidant en Allemagne, pour son essai *La Légalité du marjaiyat et la légitimité de la patience*, publié en allemand en 2003. Depuis trois ans la Maison de la littérature d'Afghanistan tient dans un centre culturel de la municipalité de Téhéran un festival de la littérature « *qand-e parsi* » (littéralement « du persan candy », selon l'expression consacrée et par référence à la fois à Hafez, comme maître incontesté de l'éloquence persane, et à l'ouvrage célèbre de Mohammad Ali Jamalzadeh, *Fârsi shekar ast*, « le persan est du sucre », qui a été au persan moderne, *mutatis mutandis*, ce qu'un Du Bellay a été au français) - un festival dont la dernière édition s'est ouverte à des auteurs iraniens, notamment dans le cadre d'un panel « Perspectives de la littérature contemporaine en Iran », et qui a donné l'occasion à un conseiller du président Karzai de célébrer le « rôle et les efforts des hommes de lettres de l'extérieur dans la vitalité de la langue persane »<sup>101</sup>.

De façon générale l'apport des intellectuels et des hommes (ou des femmes) de lettres afghans au rayonnement de la culture persanophone de par le monde est donc indéniable. De 1979 à 2002 pas moins de 200 titres de journaux, hebdomadaires et revues auraient été publiés à l'étranger par des Afghans, auxquels il faudrait ajouter quelque 300 titres publiés à l'intérieur du pays<sup>102</sup>. Et à Tokyo, dans le quartier de Shibuya, c'est un mage et devin afghan, Mohammad Amin Kohi, qui s'est posé en « protecteur de la culture iranienne » et qui a assuré la diffusion des cassettes de musique de variétés ou classique, d'une méthode d'apprentissage du japonais à destination des persanophones, de livres et de publications en persan, et notamment du mensuel irano-californien *Javanan* – à hauteur de 20 000 exemplaires selon ses dires<sup>103</sup>. Cette interaction culturelle entre émigrés afghans et émigrés iraniens comporte au demeurant une dimension matérielle et économique qui la consolide. Mohammad Amin Kohi

<sup>101</sup> Zuzanna Olszewska, "Stealing the Show : Women writers at an Afghan Literary Festival in Tehran", <http://www.badjens.com/afghan.it.htm>. ou [www.ghandeparsi.blogfa.com](http://www.ghandeparsi.blogfa.com).

<sup>102</sup> Mehdi Jafari Khanghah, *Do qarn bâ matbu'ât-e farsi zabân khârej az keshvar dar qârreh âsia* (deux siècles avec la presse persanophone en Asie, 1780-1999), Tehran, Sâzeman-e asnâd va ketâbkhaneh melli jomhuri-e eslâmi-e Iran, 1383. Rappelons qu'Afghani avait lui-même incité le souverain afghan à publier un journal en persan – le quatrième dans le monde – en 1873 (*ibid*, p.9).

<sup>103</sup> source : observation personnelle et entretien. Ce chiffre de diffusion remonte sans doute à la première moitié des années 1990 au cours desquelles la communauté iranienne de Tokyo était plus importante.



est lui-même un homme d'affaires avisé et en quelque sorte une notabilité de Shibuya dont la réputation dépasse le seul cercle des persanophones de Tokyo et dont la société Maimana Co. LTD semble à tout le moins prospère<sup>104</sup>. Et certains Iraniens du Japon louent à des Afghans leurs maisons ou leurs appartements du quartier de Pakdasht à Téhéran, ce qui donne lieu à une sociabilité transnationale lorsque ceux-là rentrent au pays en vacances, accompagnés de leur épouse nipponne.

Ces interactions sont intéressantes car elles nous rappellent que l'immigration en Iran de populations afghanes est indissociable de l'émigration de nombreux Iraniens à l'extérieur du pays, notamment en Afghanistan, au Pakistan, en Inde et dans les émirats arabes du Golfe et de la mer d'Oman. Tout à son indignation à l'encontre des Qajar, Afghani estimait en 1892 à plus d'un cinquième la proportion des habitants de la Perse qui s'étaient expatriés<sup>105</sup>, et ces départs ont d'ailleurs été à l'origine de l'instauration du passeport et de la carte d'identité (*tazkira*) en 1900<sup>106</sup>. L'émigration iranienne s'est encore intensifiée après l'institution de la douane, la conscription obligatoire, l'interdiction du port du voile, puis avec la Révolution de 1979, la guerre avec l'Irak et la crise économique dont n'est jamais véritablement sorti le pays depuis la deuxième moitié des années 1970. L'une des originalités relatives de l'Iran est ainsi d'être simultanément un pays d'immigration et un pays d'émigration, chassé-croisé qui n'est pas sans influencer sur l'idée que la nation se fait d'elle-même.

Par ailleurs l'histoire du territoire et de la citoyenneté iraniens suggère que le contrôle et l'exploitation des régions frontalières ont joué un rôle majeur dans les politiques de réforme du pays dès que le danger de son démembrement s'est précisé, avec la désastreuse guerre contre la Russie de 1804 et les renoncements successifs que le pays dut consentir face à la pression des différents impérialismes qui convoitaient ses dépouilles<sup>107</sup>. Aussi tard qu'en 1921 une province comme le Khorassan pouvait sombrer dans la dissidence à l'instigation du colonel Mohammed Taqi Khan Pesyan<sup>108</sup>, et l'une des premières tâches du nouvel homme fort de l'Iran, Reza Shah, fut précisément de rétablir l'autorité du pouvoir central sur les leaders tribaux ou les rebelles avant de pouvoir prétendre moderniser l'Iran. La « pacification » du Sistan Baloutchistan fut encore plus tardive. La grande rébellion nationaliste baloutche au Pakistan, entre 1973 et 1977, a notamment eu des répercussions côté iranien. Aujourd'hui la province est en proie au trafic de drogue, en partie aux mains de la

<sup>104</sup> *Javanan*, 422, 7 juillet 1995, pp. 39, 58-59.

<sup>105</sup> F. Kashani-Sabet, *op. cit.*, p. 83.

<sup>106</sup> *Ibid*, p. 53.

<sup>107</sup> F. Kashani-Sabet, *ibid.*, notamment pp. 75 et suiv.

<sup>108</sup> *Ibid*, p. 159.

tribu surarmée des Shahbakhsh ou de certains membres de la famille des Rigi, au demeurant représentée au Parlement. Des incidents sanglants ont ainsi défrayé la chronique depuis mars 2006, tels que la fusillade d'une vingtaine des passagers d'un autobus desservant la ligne Zabol-Zahedan, la prise en otages de certains autres d'entre eux et un attentat contre la voiture du président Ahmadinejad qui s'est soldé par la mort de son garde du corps. C'est également dans cette région que la République islamique semble avoir intercepté le plus de membres d'Al Qaida. Enfin la reprise de l'agitation baloutche au Pakistan se fait inévitablement sentir en Iran.

L'Afghanistan demeure une source de danger confus dans l'imaginaire national iranien<sup>109</sup>. L'immigration et le rapport à la frontière sont un des éléments indirects de la recomposition politique de la République islamique. Ils n'ont sans doute pas été pour rien dans la montée en puissance du sentiment nationaliste ces dernières années, et l'on n'a peut-être pas suffisamment souligné l'ambivalence du slogan électoral du président Khatami en 1997 : « L'Iran à tous les Iraniens », en n'en retenant que le symbole d'ouverture à l'égard de la diaspora. Les appréhensions qu'ont suscitées les avancées du sunnisme ou du wahhabisme dans les provinces orientales, imputées aux agissements de l'Arabie Saoudite, ont représenté une autre variante de cette fièvre afghanophobe et volontiers obsidionale. Néanmoins il serait simpliste de s'en tenir à cette lecture. Les répercussions politiques, et notamment électorales, de l'immigration et de la question frontalière sont plus complexes. On en voudra pour preuve que les provinces frontalières, et en particulier le Sistan Baloutchistan, ont eu des orientations de vote ces dernières années qui ont clairement dénoté par rapport à celles des provinces centrales ou de la moyenne nationale : c'est chez elles que Mohammad Khatami a remporté quelques-uns de ses meilleurs scores en 1997 et en 2001, et en 2005 le Sistan Baloutchistan a donné à Hachemi Rafsandjani ses préférences au second tour du scrutin présidentiel, en dépit de la tendance générale à l'échelle du pays.

Evoquer l'immigration afghane en Iran revient de la sorte à restituer l'arrière-plan régional dont elle procède et le rapport consubstantiel que celui-ci entretient avec le devenir de la société et de l'Etat iraniens eux-mêmes. De pair avec les Kurdes, les arabophones, les populations du littoral établies de part et d'autre du Golfe et les Baloutches qui vivent à cheval sur plusieurs Etats (Pakistan, Iran, Afghanistan, Oman et Emirats Arabes Unis), les migrants afghans ou les populations d'origine afghane contribuent à l'insertion de la République islamique dans un espace transnational sans frontières bien définies. Au-delà des

<sup>109</sup> Olivier Roy, *L'Afghanistan. Islam et modernité politique*, op.cit., p.283.

cas emblématiques d’Afghani et de Ben Laden, l’itinéraire d’un Bohlul est révélateur de la prégnance de ce « champ historique transnational »<sup>110</sup>. Mohammad Taghi Bohlul de son nom complet, ce clerc natif de Sabzevar prit la tête de la protestation de la mosquée de Goharshad de Mashhad, en 1936, lorsque Reza Shah édicta l’interdiction du port du voile. La troupe intervint au canon et causa de nombreux morts. Bohlul parvint à s’enfuir en Afghanistan où il fut emprisonné pendant quatre ans et où il demeura par la suite. A nouveau jeté dans une geôle pour une sombre histoire de meurtre, il fut expulsé en Egypte d’où il rejoignit l’Irak. Considéré à juste titre comme Iranien, il en fut chassé par le régime de Saddam Hussein à la fin des années 1960 et s’établit à nouveau dans sa patrie d’origine en tant que *moaved*, non sans être inquiété et faire quelques semaines de prison. Il y mourut à l’âge de 105 ans en 2005 et eut des funérailles solennelles<sup>111</sup>.

En définitive les deux espaces nationaux, l’Iran et l’Afghanistan, et les populations qui s’en réclament respectivement sont impensables les uns sans les autres. C’est cette évidence qu’oublie désormais les autorités de la République islamique, à moins que le relâchement des mesures coercitives de contrôle des immigrés que l’on constate depuis quelques mois, en tout cas dans le domaine scolaire, n’annonce la mise en œuvre d’une politique plus réaliste.

### **« The Baluch Connection », ou le talibanisme comme idéologie de l’émigration et du voyage**

Les réseaux ethniques transnationaux, ou qualifiés comme tels par commodité intellectuelle, occupent une place décisive dans l’intégration de la région. Mais il convient d’inverser la présentation habituelle de ce fait social. L’ethnie (ou la nation) n’est pas la réalité sous-jacente primordiale qui préexisterait à la frontière et la subvertirait. Elle naît de la frontière. Ou, plus précisément, elle n’est plus historiquement et anthropologiquement pensable en dehors de cette dernière. Jean-François Bayart parle ainsi de « populations transitives » ou « véhiculaires », dont les Kurdes, les Baloutches, les Pachtounes ou les Hazara sont des exemples emblématiques<sup>112</sup>. Puisque ces derniers sont étudiés par Alessandro Monsutti et que les Pachtounes sont maintenant d’un accès anthropologique délicat, nous

<sup>110</sup> Jean François Bayart, *Le Gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004, p. 134 et suiv.

<sup>111</sup> *Shargh*, 28.04.1384/2005 ; *Kayhannaw*, 09.07.1384/2005.

<sup>112</sup> Jean-François Bayart, *Le Gouvernement du monde, op.cit.*, pp. 158-161

retiendrons le cas des Baloutches pour appréhender le Grand Khorassan et son articulation au Golfe sous un autre angle, celui du mouvement et de son économie morale.

La population baloutche n'a pas, dans le Golfe, et de part et d'autre de la mer d'Oman, ce rôle secondaire que semblerait devoir lui assigner son statut de nationalité ou de minorité périphérique du Pakistan, de l'Afghanistan ou de l'Iran. Certes, il n'y a pas de « question baloutche » à proprement parler dans les Etats du Golfe. Il est d'ailleurs remarquable que les mesures prises par les EAU à l'encontre de l'immigration arabe – notamment palestinienne et égyptienne – iranienne ou asiatique ne concernent que secondairement les Baloutches, qui sont à bien des égards considérés comme des « naturels ». En revanche, il y a bien une donne (ou un facteur) baloutche à l'échelle du Golfe, qui articule celui-ci au sous-continent indien, à l'Iran, à l'Asie centrale et à l'Asie mineure. De ce point de vue les Baloutches occupent une place qui n'est pas sans rappeler celle des Kurdes, avec lesquels ils ont d'ailleurs des relations étroites, d'ordre commercial et religieux, sinon ethnique si l'on en croit certains auteurs et leurs propres mythes d'origine<sup>113</sup>. Appréhender cette présence baloutche dans le Golfe, c'est tenter de comprendre une autre face de l'économie réelle de la région, de sa structuration religieuse, de son identité historique, qui sont sous-jacentes à ses enjeux de sécurité et à son évolution.

Comme on le sait l'immigration pakistanaise dans le Golfe est importante, en particulier depuis le boom économique qui a suivi les chocs pétroliers de 1973-1979 : environ 2,5 millions de citoyens pakistanais vivent au Moyen-Orient, après avoir atteint un pic de trois millions. Région défavorisée, le Baloutchistan a été un gros pourvoyeur de migrants. Rappelons que la société baloutche est marquée par le nomadisme, qui est lui-même un système de migrations saisonnières, une « sorte de mouvement »<sup>114</sup>. Elle a également été durement frappée par la répression de l'insurrection autonomiste de 1973-1977, qui a sans doute intensifié les flux migratoires.

Néanmoins ces indications statistiques doivent être immédiatement relativisées pour plusieurs raisons. En premier lieu, un certain nombre de ces immigrés pakistanais ont pu acquérir la nationalité d'un Etat du Golfe, en particulier aux EAU ou à Oman, ce qui peut contribuer à expliquer le fléchissement de la communauté expatriée, autant que le ralentissement économique des pétromonarchies depuis plusieurs années. En second lieu,

<sup>113</sup> Selig S. Harrison, « Ethnicity and the Political Statement in Pakistan » in Ali Banuaziz, Myron Weiner, eds., *The State, Religion, and Ethnic Politics. Afghanistan, Iran and Pakistan, op.cit.*, pp. 271 et suiv.

<sup>114</sup> Philip C. Salzman, « Multi-ressource nomadism in Iranian Baluchistan » in William Irons, Neville Dyson-Hudson, eds., *Perspectives on Nomadism*, Leiden, E.j. Brill, 1972, p. 67 et *Black Tents of Baluchistan*, Washington, Smithsonian Institution Press, 2000.

l'une des particularités de l'immigration baloutche est son caractère transnational : un expatrié ou un voyageur baloutche arbore indifféremment, suivant les circonstances et les nécessités de son activité économique, des liens familiaux pakistanais, iraniens, afghans, émirati ou omanais, voire indiens, et il peut changer de nationalité au cours de son existence. En troisième lieu, il faut de plus en plus compter avec les immigrés de la seconde ou troisième génération qui peuvent plus facilement acquérir la nationalité du pays d'accueil pour y être nés. En quatrième lieu, une partie importante de ces flux migratoires est saisonnière ou temporaire (séjours de plus ou moins longue durée de nature familiale, touristique, religieuse ou commerciale, allers-retours réguliers), politique (phénomène des réfugiés afghans), écologique (sécheresse), criminelle (trafic de drogue) et/ou clandestine : par définition les statistiques officielles sont bien en peine de les enregistrer. En cinquième lieu, une fraction de la population baloutche, notamment à Oman, Dubaï, Ras ol-kheimah, a le statut d'apatride (*bidoun*, litt. « sans », i.e. nationalité) : faute de pouvoir acquérir la nationalité de l'émirat de résidence, certains Baloutches refusent de demander celle de leur pays d'origine – le Pakistan, l'Iran, l'Afghanistan – au risque de perdre leur statut de résident de fait. Enfin, les Baloutches vivant sur la Côte des Pirates et le littoral omanais depuis plusieurs siècles ont été progressivement assimilés en tant que tribu arabe, sous le nom de « el-Baloutchi » (le préfixe « el », l'article défini en arabe, étant le révélateur de cette intégration).

Aussi la quête vaine des chiffres de l'immigration pakistanaise ou afghane – et singulièrement baloutche – doit-elle céder la place à une constatation plus décisive. Les identités nationales et ethniques, dans le Golfe, sont à géométrie variable et sont composites. D'un côté, elles s'avèrent à la fois fluides et relatives. De l'autre, elles dénotent un attachement, parfois séculaire, à des territoires d'origine qui sont exprimés en termes affectifs d'appartenance à une « terre » (*khâk*) ancestrale. Ces phénomènes complexes d'identification vont de pair avec une forte mobilité géographique (d'un pays à l'autre) et professionnelle (d'une activité à l'autre). Ainsi, un certain Mir Mohammad, dont le père était militaire (*askari*) à Dubaï et cultive désormais, depuis sa retraite, la terre dans la campagne de Mascate, se considèrera comme Baloutche « iranien » bien que lui-même soit né dans le Sultanat d'Oman et n'ait jamais vécu en Iran. Dans le même temps cette pétition d'appartenance ou d'origine ne fait l'objet d'aucune insistance particulière, sinon sous la forme du respect que l'on doit à son origine, et notamment à l'héritage de son père. Par ailleurs elle s'est traduite, après une vingtaine d'années d'interruption, par une reprise des visites touristiques ou familiales, qui naturellement sont simultanément des voyages d'affaires en Iran – non pas forcément dans la province du Sistan et Baloutchistan comme on aurait pu

s'y attendre, mais plutôt à Bandar Abbas, à Shiraz ou à Mashhad, grands centres urbains dans lesquels vivent désormais de nombreux Baloutches.

Au-delà des différences de statut, de nationalité et de résidence, cet ensemble baloutche se caractérise par le « maintien remarquable d'une conscience ethnique commune », alors que les identités tribales ont tendance à s'estomper, au moins dans la diaspora<sup>115</sup>. Ce modèle complexe d'identification baloutche ne peut se comprendre qu'à la lumière de l'histoire. Il s'est mis en place à une époque, somme toute récente, où les documents d'identité n'étaient pas dans les faits nécessaires en raison de la porosité des frontières. En outre, ces dernières n'ont parfois été fixées que tardivement : le Pakistan n'a été créé qu'en 1947 et appartenait auparavant au Raj britannique ; de même les Etats de la Trêve (aujourd'hui EAU) ont été un protectorat britannique de 1820 à 1971, le Koweït et Bahreïn n'ont obtenu leur indépendance respectivement qu'en 1961 et 1971, et la souveraineté de certaines îles, en particulier les deux Tomb et Abou Moussa, fait encore problème. L'élément essentiel est bel et bien l'appartenance de cette région à l'Empire britannique (ou, pour Oman et l'Afghanistan, à sa zone d'influence) qui a, ici comme ailleurs, accéléré le brassage et la circulation des populations sous sa juridiction. Mais cet espace impérial renvoyait lui-même à des réalités politiques ou économiques préexistantes. De toute évidence les Baloutches, ou ceux que l'on appelle tels aujourd'hui puisque les anthropologues et les historiens ont montré que l'émergence de cette identité est un fait relativement récent<sup>116</sup>, ont joué depuis des siècles un rôle crucial dans toute la région tant sur le plan commercial que sur le plan politique ou culturel : en particulier ils ont donné au Pakistan plusieurs familles dirigeantes ou princières, ce qui amène à nuancer la marginalisation qu'ils subiraient dans ce pays en tant que minorité ; de même, à Oman, une partie non négligeable du personnel politique est d'origine baloutche, tout comme quelques grandes familles marchandes. Cette insertion historique du monde baloutche dans l'espace du Golfe est particulièrement évidente dans le cas du Sultanat puisque celui-ci exerçait sa souveraineté sur la province de Makran, et notamment sur le port de Gowadar<sup>117</sup>, et n'y a renoncé qu'en 1947, lors de la création du Pakistan, les Baloutches de cette province ayant alors eu le choix entre la nationalité omani et la nationalité pakistanaise. Nombre de familles se sont ainsi dispersées en fonction des opportunités qui s'offraient à

<sup>115</sup> Daniel Balland, Augustin de Benoist, « Nomades et semi-nomades baluch d'Afghanistan » *Revue géographique de l'Est*, XXII (1-2), janvier-juin, 1982, p. 139.

<sup>116</sup> Jean-Pierre Digard, dir., *Le Fait ethnique en Iran et en Afghanistan*, op.cit.

<sup>117</sup> Inayatallah Baloch, *The Problem of « Greater Baluchistan » : a Study of Baluch Nationalism*, Steiner Verlag Wiesbaden GMBH, Stuttgart, p. 32, cité par Luc Bellon, *Particularités baloutches et rapport à « l'Etat-nation » pakistanaï*, mémoire de maîtrise, Paris X, 1996-1997, p.34.

leurs différents membres et peuvent aujourd'hui jouer sur les deux tableaux identitaires de part et d'autre de la mer d'Oman, sur le registre de la transnationalité et du transfrontalier.

Dans l'état actuel des choses, la galaxie baloutche résidant dans le Golfe est particulièrement active et visible dans les branches suivantes : le système éducatif ; les taxis ; l'hôtellerie et la restauration ; la joaillerie (or et pierres semi précieuses) ; la confection ; la boucherie ; la banque.

Pour ce qui est des professions liées à la sécurité (armée, police), la présence baloutche est avérée mais doit être relativisée. Il s'agit pour l'essentiel, semble-t-il, d'emplois techniques ou logistiques – en particulier de chauffeurs de camion –, qui ne sont souvent exercés que de façon temporaire et passablement opportuniste : bien que les Baloutches aient souvent été perçus par les colonisateurs comme une « race martiale » et aient de ce fait été recrutés comme mercenaires dans les conflits régionaux, ils ne paraissent pas développer un ethos militaire particulièrement structuré et semblent plutôt être à l'affût d'opportunités économiques, par exemple en étant les sponsors – *kafil* – de candidats à l'immigration et en leur servant de prête-noms moyennant commissions. Il est aussi révélateur que certains policiers ou militaires baloutches exercent un deuxième emploi dans la vie civile.

La plupart de ces activités donnent lieu à la délivrance de visas et de permis de travail spécifiques, notamment à Oman et à Dubaï : le candidat à l'immigration se voit par exemple octroyer l'accès au territoire en tant qu'artisan du textile ou chauffeur de taxi, suivant les possibilités offertes par l'économie du pays d'accueil mais aussi par les réseaux qui organisent sa venue, ce qui ne l'empêche évidemment pas, par exemple, de travailler l'or en sous-main.

Deux caractéristiques de cette immigration méritent d'être soulignées. En premier lieu, elle s'inscrit bien dans une dimension régionale, les individus ou les familles ne cessant de circuler d'un pays d'accueil à l'autre et travaillant de manière sans doute systémique avec d'autres communautés ethnonationales comme les Bengali (i.e. les Bangladeshi), les Indiens (en particulier du Kerala et du Gujerat), les Lari iraniens, les Arabes, les Kurdes - encore que cette dernière connexion, évidente sur l'axe Quetta-Zahedan-Gorgan-Kermanshah, plus au nord, ne soit pas nécessairement médiatisée par les monarchies du Golfe.

La seconde caractéristique de la diaspora baloutche est sa forte structuration interne et sa hiérarchisation, qui organisent les flux migratoires, voire l'intégration progressive des expatriés dans les sociétés du Golfe. Ce sont les grandes familles baloutches, installées de longue date dans les monarchies, qui dominent la communauté, en assurent la régulation, distribuent les opportunités économiques et administratives grâce au système des sponsors,

(*kafil*) sélectionnent les prétendants à la naturalisation ou à l'intégration, en cooptent les notables. Ce mode d'organisation de la diaspora tient à la fois du monde tribal et du monde des guildes. Il garantit la fluidité, l'unité, l'impénétrabilité de l'ensemble communautaire, ainsi que son articulation à l'espace régional et aux différents Etats qui le composent, notamment aux familles régnautes des monarchies. A la charnière du politique et de l'économique, à l'interface de l'histoire et de la globalisation, ces grandes familles sont en quelque sorte les *gatekeepers* du système régional.

Par ailleurs il peut être utile de distinguer deux situations, même si le passage de l'une à l'autre est souvent insensible et brouillé par les liens familiaux ou tribaux : la situation diasporique et la situation d'immigration, situations dont l'expression politique et religieuse est susceptible d'être différenciée.

Les Baloutches vivant dans le Golfe sont en majorité sunnites et leurs pratiques religieuses semblent assez tempérées : c'est essentiellement la prière du midi qui est observée, au moins dans les mosquées, ce qui n'exclut naturellement pas l'observance individuelle des quatre autres prières quotidiennes au domicile, dans l'échoppe, sur le chantier ou tout simplement sur la voie publique. Les mosquées sont modérément fréquentées en dehors de cette heure du midi et de la prière du vendredi. Elles s'identifient par appartenance nationale plutôt qu'ethnique ou même confessionnelle : il y a ainsi des mosquées de réputation « pakistanaise » (mais pas de mosquées de réputation baloutche), comme il y a des mosquées de réputation « iranienne » (c'est-à-dire, dans les faits, d'obédience chiite)<sup>118</sup>. En outre il existe des lieux de sociabilité religieuse de type confrérique, notamment dans les quartiers pauvres de Dubaï, Qosaise et Satwa, tels les « *mâtam* » consacrés à la commémoration des saints et des martyrs, voire dédiés à des sages, comparables aux *hosseynieh* ou aux *zeynabieh* iraniens et qui sont entre autres fréquentés par les Baloutches. Ces derniers se distinguent notamment par leur pratique de cultes de possession vraisemblablement d'origine africaine, le « *zâr* » et le « *guâti* »<sup>119</sup>, qui sont très répandus dans la Corne et se retrouvent sur la côte du Golfe et la mer d'Oman, à l'est de Bandar Abbas (à l'ouest de Bandar Abbas, le *zar-guâti* semble céder aux pratiques de *hosseynieh*, fortement présentes à Boushehr). Ce culte du « *zâr* » ou du « *guâti* » est accompli dans les *mâtam* qui représentent donc des lieux de rencontre importants autant pour les hommes que pour les femmes, liés à l'expérience sociale de l'apprentissage de la ville (ce en quoi ils se différencient des mosquées, qui manifestent

<sup>118</sup> Littéralement les mosquées portent des noms de saints. En revanche les *hosseynieh* pourront avoir une dénomination communautaire ou renvoyer à des découpages administratifs explicites, ou encore porter le nom d'une guilde ou d'un quartier : *hosseynieh lariha*, *hosseynieh mahallatiha*, *hosseynieh kaffâshhan*.

<sup>119</sup> Jean During, *Musique et mystique dans les traditions de l'Iran*, Téhéran, IFRI, 1989, pp. 37-233.



une citoyenneté consacrée, même si le grand *mâtam* pakistanais à Bur-Dubaï s'approche plutôt de ce modèle). En bref, la pratique religieuse des Baloutches dans le Golfe n'est nullement rigoriste et accorde une place à des pratiques dont l'orthodoxie n'est pas toujours évidente aux yeux de bien des ulémas<sup>120</sup>. Elle relève du couplage classique entre le culte des saints et l'activité commerciale ou économique. Il est par exemple remarquable de voir comment les Baloutches qui transitent par le Khorassan iranien pour se rendre à Gorgan, sur le bord de la mer Caspienne, ont développé des lieux de culte sunnites à Kashmar, à 200 km au sud-est de Mashhad.

Or, le Golfe pose un problème du point de vue de ce modèle religieux : il est peu de saints qui y soient morts, et la région n'a guère d'écoles religieuses ni de sanctuaires à proposer à la dévotion des croyants, hormis naturellement celui de La Mecque, situé sur la mer Rouge et dont la fréquentation relève de l'exceptionnel, ne serait-ce que pour des raisons administratives et financières. Cet élément doit être gardé à l'esprit lorsque l'on relève le paradoxe suivant : les Baloutches, qui ne brillent pas par la sévérité de leur comportement islamique, sont nombreux à exprimer leur adhésion au talibanisme. Ils voient en celui-ci le juste combat contre le *kofr*, « la mécréance » (i.e. le désordre et la corruption de l'incroyance). Dans le même temps ils l'associent à la lutte contre la domination américaine dans la région. Ce discours s'accompagne d'une forte valorisation de Oussama Ben Laden et de cheikh Mollah Omar, considération dont on doit bien voir qu'elle n'est pas exclusive : l'Imam Khomeyni jouit du même prestige et de la même dévotion, tout Iranien et chiite qu'il ait été. La contradiction n'est qu'apparente puisque dans les faits la sociabilité religieuse entre chiites et sunnites se confond fréquemment, comme nous l'avons précédemment remarqué.

Ce contraste entre une religiosité ouverte et un alignement politique en termes de soutien au talibanisme nous amène à formuler l'hypothèse suivante : ce dernier est une idéologie de l'émigration et du voyage, idéologie qui, par ailleurs, fournit au Golfe le culte des saints qui lui fait historiquement défaut (les héros en sont Ben Laden et Mollah Omar) et qui met en forme sa critique contre la domination étrangère. Autrement dit, le talibanisme serait une variation contemporaine du culte des saints, au même titre que l'était le combat révolutionnaire anti-impérialiste avec son cortège de martyrs laïques. Son avantage par rapport à celui-ci est d'intégrer non seulement les sentiments religieux de ses adeptes, sans avoir à les séculariser outre mesure, mais aussi l'expérience même de l'émigration. En effet, il

---

<sup>120</sup> Environ 700 000 Baloutches, vivant dans le Makran et à Karachi, se disent même explicitement *zikri*, une secte qui remonte au XV<sup>e</sup> siècle et reconnaît l'enseignement du Messie Nur Pak (S.S. Harrison, *op. cit.*, p. 276).

répond à trois besoins du migrant ou du voyageur. Tout d'abord, il exerce le contrôle sur le foyer et singulièrement sur les femmes restées au pays. Il rassure ainsi l'immigrant dans le climat de frustration sexuelle, mais aussi de transgression qui est le propre de la vie quotidienne dans le Golfe. A bien des égards l'audience du talibanisme est symétrique au formidable boom de la prostitution qu'a provoqué l'arrivée de nombreuses femmes « russes » au lendemain de la chute de l'Empire soviétique, afflux que cherchent notamment à endiguer les mesures de limitation de l'immigration et du tourisme prises par sheikh Maktoum bin Rachid Al Maktoum à Dubaï.

Ensuite le talibanisme permet de surmonter le sentiment d'anomie que peut éprouver le migrant. Il lui fournit un cadre de vie et de sociabilité en même temps qu'un modèle d'interprétation du monde contemporain. Ceci ne doit pas prêter à confusion. En tant que tel le talibanisme n'est pas une idéologie passéiste : il parle de l'actualité régionale et internationale, il traite de l'« hyperpuissance » américaine et de la globalisation. Par ailleurs, il n'est pas non plus l'expression politique de la pauvreté, même si de nombreux migrants baloutches sont effectivement démunis : il parle bien au contraire de la prospérité, de la réussite sociale, de l'accession aux sphères du pouvoir, et ce n'est pas un hasard si les mosquées qu'il appelle à fréquenter sont si majestueuses et confortables ou si l'un de ses héros, Ben Laden, dont le père yéménite s'était installé en Arabie saoudite et y avait fait fortune, est lui-même un milliardaire. Sur ce point l'équation que l'on établit souvent entre le *jihād* et la misère ou la marginalité est un contre-sens, au moins pour ce qui concerne le Golfe. C'est décidément une pauvre sociologie que de réduire le talibanisme à une sociologie des pauvres.

Enfin, les réseaux taliban remplissent une fonction financière, et notamment d'acheminement de l'argent des immigrants vers leur terre d'origine et leur maisonnée. Ils procurent à ceux-ci un sentiment de confiance qui est absolument décisif compte tenu de l'instabilité de leur propre situation, de l'insuffisance d'un système bancaire digne de ce nom dans les campagnes dont ils sont souvent originaires, de leur souci de préserver leur anonymat, et de la fréquence des vols et des escroqueries. Pareillement ils apportent aux opérateurs commerciaux des garanties morales précieuses dans le contexte de concurrence acharnée et de volatilité inhérent à la situation de l'immigration. Autrement dit, il existe une forte « affinité » – au sens wébérien du terme – entre le talibanisme et le *hawâla*, même si les Hazara, grands *hawâladar* devant l'Éternel, ne sont évidemment pas taliban, pour cause de chiisme et de ségrégation de la part des pachtounes.

Mais par delà on peut se demander si le talibanisme ne procède pas d'un processus de recomposition de la citoyenneté et de l'espace public à l'échelle de la région. On a vu combien les pratiques transnationales d'ordre religieux ou commercial ne se laissent pas enfermer dans le cadre de l'Etat-nation, encore que l'appartenance à celui-ci ne soit pas indifférente tant dans le champ religieux (dénomination des mosquées) que dans la référence à une terre d'origine. Le talibanisme transcende à la fois cette dimension de l'Etat-nation et les divisions confessionnelles, tribales ou claniques. Il est potentiellement d'autant plus rassembleur qu'au contraire du mouvement pakistanais deobandi, dont il est largement issu, et du wahhabisme, il ne s'oppose pas à la culture populaire religieuse, notamment au culte des saints, ni aux chiïtes<sup>121</sup>. La force d'attraction du talibanisme s'explique aussi, en la matière, par le fait que la plupart des migrants sont en butte à de multiples vexations et à des mesures discriminatoires – au contraire des Européens et des Américains – de la part des Etats qui les accueillent, singulièrement depuis le durcissement de la politique d'immigration des EAU et de l'Iran. Dans leurs Etats d'origine respectifs (Iran, Afghanistan, et surtout Pakistan) les Baloutches peuvent également avoir le sentiment de ne pas être des citoyens à part entière. Leurs conditions de vie et de voyage se sont aggravées au milieu des années 1990 avec la systématisation de la lutte contre le trafic de narcotiques et les sanctions prises par l'ONU contre le gouvernement taliban – particulièrement contre la compagnie aérienne Ariana – qui sont allées de pair avec le durcissement des procédures de délivrance des visas de transit pakistanais, le développement de la corruption chez les douaniers et les policiers ou les mesures anti-terroristes après le 11 septembre 2001 : un Baloutche, par exemple en Iran, est désormais volontiers soupçonné d'être Afghan, quelle que soit la nationalité autre qu'il peut arborer. Pareillement la délinquance dans les pétromonarchies du Golfe est désormais massivement associée, par les médias et par les statistiques complaisamment publiées, comme étant d'origine baloutche – afghane, iranienne ou pakistanaise.

Ainsi se dégage une hypothèse que l'on pourra certes trouver choquante eu égard aux violations des droits de l'homme dont se sont rendus coupables les taliban en Afghanistan dans les années 1990 : leur mouvement dispose d'une véritable base sociale dans l'émigration, sans préjuger de celle qu'ils mobilisent en Afghanistan même<sup>122</sup>, et il véhicule peut-être une nouvelle conception transnationale de la citoyenneté qu'il serait imprudent de réduire trop hâtivement à un mécanisme d'exclusion ou de discrimination, par exemple à l'encontre des femmes. L'analyse du milieu de l'immigration dans les pétromonarchies et de

<sup>121</sup> Gilles Dorronsorro, *La Révolution afghane*, *op.cit.*, pp. 295 et 304.

<sup>122</sup> Gilles Dorronsorro, *op. cit.*

son économie morale enchantée devrait permettre de nuancer ou au contraire de confirmer cette interprétation.

Le monde de l'immigration est incontestablement difficile à vivre. A la dureté des conditions de travail et de logement<sup>123</sup> s'ajoutent la politique d'exclusion des pays d'accueil, la solitude, la frustration sociale et sexuelle, le dépaysement. En outre, l'immigré est pris en tenailles entre la nécessité morale d'envoyer de l'argent à sa famille et la compétition impitoyable qui se livre sur le marché de l'emploi, sur le marché cambiaire ou dans le commerce. Entre immigrés, la trahison ou le vol sont monnaie courante. Les Baloutches du Golfe doivent donc affronter une situation de très grande instabilité tant sur le plan économique que sur le plan affectif. Le discours qu'ils développent n'en est que plus paradoxal. Dans leur bouche cette expérience de l'immigration est un monde d'enchantement, et il est clair que sur ce point la globalisation ne correspond pas à la rationalisation dont le capitalisme serait porteur. Ainsi, la plupart des hôtels des EAU ou d'Oman organisent à intervalles réguliers différentes formes de tombola, telle cette « *Goodluck night* » au Sheraton de Mascate le 25 août 2000 : « *Goodluck Night. New Attraction ! Introducing 9 Games with more prizes in Gold. Every Friday ! At the Sheraton Lawn. First Game starts at 8 :15 pm. Come & try your luck to win fabulous prizes* » De même les centres commerciaux organisent des festivals de shopping, eux aussi assortis de nombreux prix offerts par les magasins : le *Mehr-e jân* – festival de printemps - de Dubaï se voit maintenant concurrencer par le festival d'été (*Mehr-e jân Khareef*) convoqué du 23 juillet au 31 août à Salalah dans le sud d'Oman, et même par des festivals similaires dans les principales zones franches d'Iran.

Il va de soi que ces initiatives ne sont pas forcément du goût des autorités religieuses, qui contestent moins le principe de la tombola – la plupart des Caisses de prêt sans intérêt iraniennes attirent leurs déposants par ce procédé - que la musique et les distractions quelque peu libertines qui les accompagnent. Mais on ne peut s'empêcher de penser qu'elles seraient moins regardantes si ces festivals s'acquittaient de leurs obligations financières islamiques à leur égard. Quoi qu'il en soit les taliban, grands reconstructeurs du commerce en Afghanistan, entre 1996 et 2001, et opérateurs marchands omniprésents dans le Golfe, ne sont pas les derniers à fréquenter de tels lieux, sur lesquels se nouent les vraies affaires. Les deux produits les plus valorisés par ce genre de tombolas sont la voiture et l'or. Il règne souvent dans les centres commerciaux et les hôtels du Golfe une atmosphère digne de Las Vegas, et les chanteurs irano-californiens ou pakistanais et indiens ne s'y trompent pas, qui viennent

---

<sup>123</sup> Rappelons que pour la plupart de ces immigrés, même aisés, qui vivent à plusieurs dans des F2, la journée de travail commence à 9 h pour ne s'achever qu'aux alentours de 8, 9, voire 10 h du soir.

donner des récitals à ces occasions. Or, ce fétichisme de la marchandise, avec l'ostentation de ces lingots, de ces berlines ou 4x4 enrubannés, avec ces jeux de hasard ou de compétition plus ou moins stupides – telle cette course de vitesse entre les hommes de ménage pakistanais du Holiday Inn de Mascate pour changer les draps d'un lit, en septembre 2000 - accompagnés d'une musique stridente, ne sont pas fréquentés que par les notables aisés, mais bel et bien par le tout-venant de l'immigration, hommes et femmes mélangés, encore que ces dernières soient naturellement moins nombreuses. Il serait erroné de ne voir dans cet engouement que des pratiques de dérivation et d'aliénation. D'une certaine manière, c'est par leur intermédiaire que les immigrés s'approprient le monde du Golfe dans lequel ils ont choisi de vivre de plus ou moins bon gré : par toute une série d'actes quotidiens insignifiants, comme le bref coup d'œil que le consommateur de soda ne manque pas de jeter sur la languette de sa canette lorsqu'il l'ouvre pour voir s'il a gagné l'un des nombreux prix promis par le fabricant. Le jeu, la compétition sont un véritable mode de vie : il n'est pas rare de croiser à minuit, dans la rue, une foule de joueurs revenant à pied à leur domicile.

Une telle conception enchantée du monde, en termes de gain ou de perte, mais aussi d'habileté, de chance ou de destinée, se retrouve au cœur de l'activité économique. Cette dernière a d'abord été marquée par d'incroyables retournements de situation ces vingt dernières années, qui ont provoqué la fortune des uns et la ruine des autres : l'effondrement de l'Union soviétique qui a ouvert aux pays du Golfe les marchés de l'Ukraine, du Caucase et de l'Asie centrale ; les fluctuations du dollar et du cours du pétrole ; la crise asiatique de 1997, puis russe de 1998 ; la guerre du Koweït en 1991 ; l'arrivée au pouvoir à Kaboul des taliban, puis leur renversement ; les incertitudes de la relation irano-américaine, qui ne seront pas sans conséquences sur la rente commerciale dont profite Dubaï ; l'invasion de l'Irak par les Etats-Unis en 2003 ; etc. Sur le plan micro-économique, les opérateurs doivent constamment savoir s'adapter à ces contextes mouvants et, de façon significative, ils ont en permanence l'oreille dressée vers un poste de radio dans leur magasin. L'un de leurs principaux risques a trait à la volatilité du marché cambiaire et aux réglementations de change qui, à tout moment, peuvent se refermer sur eux comme un piège en les empêchant de respecter leurs échéances. Ces fluctuations dans la parité des différentes monnaies régionales et du dollar peut provoquer des inversions rapides de courants commerciaux, comme celle que l'on a pu observer entre le Pakistan et l'Iran depuis la hausse du dollar, au milieu des années 1980, et qui est pour beaucoup dans le retour sur la terre ancestrale des Iraniens résidant au Pakistan ou en Inde. Cette instabilité engendre un type particulier de relations sociales entre les individus. Il n'est par exemple pas rare que votre interlocuteur vous demande, après quelques minutes de

conversation, de devenir son associé pour se livrer à une quelconque transaction dans l'import-export. Mais ces manifestations soudaines de confiance ont leur revers : l'espace transnational permet aux indéliçats ou aux escrocs de franchir rapidement une frontière lorsqu'ils n'entendent pas tenir leurs engagements. Le monde de l'immigration est fait de ruse et de tromperie, à commencer par les très nombreuses contrefaçons. Le trafic de drogue et celui, très conséquent, de voitures volées, dites voitures d'occasion, de l'Europe vers le Pakistan, l'Iran et l'Afghanistan via Dubaï sont également des activités dans lesquelles prospèrent aussi les Baloutches, avec tous les risques que cela comporte.

De façon générale l'itinéraire social du migrant revêt une dimension épique. La moindre péripétie prend une allure dramatique ou héroïque. L'expatriation produit de l'exceptionnel alors même que son quotidien est prodigieusement banal, pour ne pas dire sordide. Tout est également marqué par le sceau de destin, qui donne à l'aventure du voyage son sens. Qui s'expatrie pour subvenir aux besoins de son frère handicapé, qui pour rassembler la dot de sa jeune sœur, etc. L'enjeu même de ces itinéraires est hautement épique puisqu'il ne s'agit rien de moins que de l'honneur de la maisonnée, de la justice à rendre aux mérites de ses proches.

L'une des manifestations de ce climat d'instabilité et de mobilité générale est que les immigrés se pensent constamment sur le mode du départ : départ vers un autre Etat du Golfe qui offrirait de meilleures opportunités ; départ vers l'Australie ou le Canada qui restent, au moins dans l'imaginaire des migrants, des terres d'accueil et des eldorados ; rêve fou de départ vers l'Europe ou les Etats-Unis, jugés inaccessibles ; ou plus prosaïquement retour de plus ou moins longue durée vers le pays d'origine. Les immigrés sont ainsi toujours en instance de voyage. Et pour cause : le Golfe est pour eux avant tout un tremplin qui doit leur permettre de les catapulter dans la réalisation de leurs rêves.

Cette fonction socio-politique du Golfe se retrouve justement au cœur de la production imaginaire, dans le domaine de la chanson de variété et du cinéma. En effet les artistes de la sous-région se lancent très fréquemment sur la scène des Emirats, qui ouvrent des perspectives immédiates de carrière en tant que marchés audiovisuels et font désormais autorité en matière de goût et de mode. S'y développent ainsi des styles spécifiques et composites qui marient les traditions musicales arabes, iraniennes, turques, afghanes, pakistanaises et indiennes. Le vidéo-clip, *Habib Dah*, de Hisham Abbas, qui associe le chant arabe à la chorégraphie indienne, est révélateur de cet art nouveau de masse. Or, il ne faut pas se méprendre sur son importance. Le nom du chanteur était en tête du hit parade dès l'été 2000, et le contrebandier qui arrive au port de Khasab, après la traversée nocturne du Golfe,

trouve, au milieu des échoppes déshéritées du mouillage, une boutique ayant meilleure allure et vendant les derniers succès, posters à l'appui. Comme toujours dans les sociétés d'immigration, les cafés, les restaurants et, dans ce cas précis, les centres commerciaux ou tout simplement les kiosques sur la chaussée publique sont des lieux de sociabilité primordiaux pour une population mal logée et, pour une part importante, temporairement privée de vie de famille. La retransmission de vidéo-clips y est permanente. Elle constitue d'ailleurs l'essentiel des programmes des télévisions qui sont regardées dans le Golfe : les chaînes des pétromonarchies elles-mêmes, dont les vidéo-clips demeurent d'une rigidité éthique convenue ; les chaînes pakistanaïses et surtout indiennes, qui introduisent une chorégraphie extraordinairement dynamique et colorée ; les chaînes occidentales (en particulier CNN et BBC) ; la chaîne turque, *Türksat* ; mais à l'exclusion à peu près complète des chaînes iraniennes et est-asiatiques, qui ne sont pour l'essentiel regardées que par les ressortissants de ces pays à leur domicile.

L'art audiovisuel de masse est un puissant véhicule de valeurs, de modèles de comportement et de rêves qui interagit avec l'imaginaire de son public. Dans ce narratif, le thème de l'amour est, comme il se doit, central. Il représente en effet, avec cette autre jouissance qu'est la réussite matérielle, la grande préoccupation des immigrants. Ceux-ci sont toujours prolixes, autour d'un narguilé (*shousha*) ou d'un thé, quand il s'agit de raconter leurs propres aventures ou celles des amis, ou encore celles des amis de leurs amis, avec de mirifiques princesses, nécessairement arabes, avides de satisfaire leurs pulsions le temps d'une nuit (fût-ce pour se venger d'un mari infidèle) - certaines « victimes » ayant même été enlevées dans de mystérieuses Mercedes pour goûter les tourments de l'amour pendant plusieurs jours avant d'être redéposées tout aussi mystérieusement au centre de Dubaï, la clé de ladite Mercedes et quelques milliers de dollars en main ! Ce monde de fantasmes doit naturellement composer avec une réalité plus sordide de frustrations, mais aussi de vraies souffrances humaines. Ainsi, l'un de nos interlocuteurs a littéralement fondu en larmes dans sa Mercedes en doublant son jeune ouvrier en mobylette avec sa *girl friend* assise derrière lui : afin d'économiser le plus d'argent possible, il s'était privé de ces joies simples au début de sa vie d'adulte, et maintenant ne pouvait plus espérer avoir une relation aussi pure et désintéressée avec une femme, prisonnier qu'il était désormais de sa berline de luxe et de son embonpoint.

Le milieu de l'immigration est de la sorte partagé par des sentiments différents et parfois contradictoires. Il est obsédé par la réussite matérielle et sociale, mais peut se consoler ou au contraire se désespérer à l'idée qu'il y a au fond plus important que l'argent : l'amour. Il

se construit sur le renoncement pour permettre à la famille restée au pays d'y vivre en conformité avec un idéal traditionnel ou néo-traditionnel, mais se traduit en attendant par l'abandon de ce mode de vie, voire sa transgression au fil du quotidien solitaire, des rencontres scabreuses et des distractions de mauvais aloi.

L'audience de Ben Laden, milliardaire moral et nomade, auquel le migrant peut aisément s'identifier, répond à ce genre de contradictions ou de paradoxes. Mais il est un autre plan sur lequel le héros parle aux immigrés baloutches. Il est une réincarnation globale et anti-impérialiste de la figure historique du *sardar*, à la fois chef politique et modèle éthique, décidé à défendre au péril de sa vie l'honneur de la communauté, prompt à servir la veuve et l'orphelin : le défi qu'il représente pour la superpuissance américaine, les durs coups qu'il lui porte, l'impuissance de ses ennemis à le réduire sont autant de motifs de jubilation et d'admiration pour un public qui peut désapprouver certains de ses actes dans ce qu'ils ont de sanglant, mais suivent ses exploits comme une super production de cape et d'épée. Etre riche n'a pas dissuadé Ben Laden de faire montre de générosité, de déployer son habileté pour tenir en échec l'arrogance américaine, de mettre au service de cette cause ses relations avec les classes dirigeantes de la région, de faire don de sa personne et de ses biens. Cet itinéraire est bien sûr aux antipodes de celui des princes repus, oublieux du vrai sens de la vie : la réalisation du Soi, la prospérité de la famille, la compréhension d'autrui, bref, en un mot, le devoir, le seul de l'homme, envers le Dieu créateur et transcendant.

Peu ou prou les différents notables de la diaspora baloutche, qui en sont les *gatekeepers*, doivent à leur tour se situer par rapport à ces deux figures morales, celui du néo-*sardar* islamiste et anti-impérialiste et celui du prince assujéti à l'arrogance américaine. On sait que nombre d'entre eux ne sont pas indifférents à l'appel de Ben Laden, avec la famille duquel ils sont au demeurant en affaires, même si, tendanciellement, la situation d'immigration est sans doute plus sensible à l'appel du talibanisme que la situation diasporique.

En résumé les Baloutches représentent une population flottante de quelque 8 millions de personnes dont l'appartenance nationale est éclatée pour l'essentiel entre trois Etats, et est de toute façon relative et à géométrie variable. L'identification nationale et l'évaluation quantitative exacte de cet ensemble humain constituent un problème secondaire par rapport à la prégnance d'un espace régional doublement unifié.

Unifié sur un plan historique, puisque les Baloutches ont essaimé dans le Golfe depuis plusieurs siècles et sont depuis des temps immémoriaux parties prenantes des échanges commerciaux et civilisationnels, notamment en tant qu'intermédiaires privilégiés des Arabes,



des Persans, des Indiens, des Portugais et des Anglais. Dans les économies-mondes qui ont dominé successivement la région, ils ont toujours joué un rôle qui, pour ne pas être de premier plan, n'en a pas moins été crucial.

Unifié sur un plan mécanique, puisque la région fonctionne comme un système de vases communicants, les Baloutches étant, avec d'autres, susceptibles non seulement de franchir les frontières nationales, mais également de se transplanter de façon durable d'un pays à l'autre au gré des circonstances heureuses ou malheureuses : les aléas politique, les guerres, les sécheresses, les opportunités économiques, les exigences du regroupement familial peuvent ainsi provoquer des déplacements de populations plus ou moins importants et durables. Le transfert de souveraineté sur la région du Makran du Sultanat d'Oman au Pakistan, les mesures à l'encontre de l'immigration récemment prises par Dubaï, la sécheresse au début du xxème siècle et la création d'une administration des douanes, en 1902, en Iran, la répression de la rébellion nationaliste au Pakistan (1973-1977) en sont des exemples parmi d'autres. Il va de soi que cette circulation baloutche est grandement facilitée par la morphologie de la région : d'une part, des frontières très longues, désertiques et montagneuses, impossibles à contrôler par les pouvoirs centraux ; de l'autre, des espaces maritimes aisés à franchir et des côtes découpées dont les multiples mouillages échappent également à la surveillance des autorités, bien que celle-ci se soit intensifiée et ait été en partie déléguée à des marines étrangères depuis 2001.

L'expression culturelle de ces réalités historiques, fonctionnelles et géographiques est un système d'identification extraordinairement flexible, une fraction importante de la population baloutche ayant changé de nationalité parfois à plusieurs reprises, une partie d'entre elle ayant le statut d'apatride comme à Dubaï ou à Ras ol-kheimah, une autre enfin ayant été « arabisée » et étant désormais « el-balouchi »<sup>124</sup>. Les papiers d'identité font l'objet d'une instrumentalisation très rationnelle dans le cadre de stratégies économiques ou familiales, au même titre que le vêtement ou les alliances matrimoniales.

Ce système diasporique et migratoire est évidemment propice à une intense circulation des idées, des représentations et de leurs agents. Dans la période contemporaine il concerne au premier chef une population flottante d'origine rurale ou semi-rurale qu'il projette dans une dimension à la fois citadine, régionale et globale, sans pour autant la couper de sa terre d'origine. Une telle articulation entre le global et le local est aujourd'hui un trait marquant du

---

<sup>124</sup> Ce qui n'est pas du goût de tout le monde. J'ai souvent entendu des Baloutches iraniens se plaindre de l'attitude de certains membres de leur famille ressortissants des EAU, quant à leur choix de s'habiller comme les Arabes ou de ne parler qu'en arabe même quand ils sont en famille.

système international<sup>125</sup>. Elle n'annule pas l'arrière-plan historique des sociétés et se traduit par la réactualisation et la « mass-médiatisation » de figures morales traditionnelle ou religieuses (culte des saints, code d'honneur du *sardâr* et de la famille).

Vue sous cet angle, certes partiel, l'audience évidente d'un Ben Laden ou d'un Mollah Omar dans la société baloutche transnationale fournit des réponses cohérentes ou économiquement opératoires à la crise morale qu'ont ouverte depuis une trentaine d'années l'émigration volontaire ou contrainte, les sécheresses, le traumatisme de l'occupation de l'Afghanistan par les Soviétiques avec son lot de violences, d'abus et de martyrs, la guerre civile, l'intervention américaine, le déferlement d'images satellitaires dépravées. Elle incarne non pas une régression traditionaliste, mais une négociation entre des valeurs, une organisation sociale et un mode de vie que l'on souhaite préserver, et les nécessités du monde contemporain. De ce point de vue le talibanisme n'est pas une idéologie des damnés de la terre baloutche, mais de prétendants à la cité et à l'embourgeoisement, qui revendiquent leur part de l'humanité, de la civilisation et du développement. Il est un conservatisme social moderne et vraisemblablement modernisateur, au moins pour les populations auxquelles il s'adresse. Il se peut que son sens soit tout différent dans la société pachtoune qui lui a donné naissance et lui fournit l'essentiel de ses soutiens en Afghanistan même. Mais son rayonnement et son implantation régionaux sont désormais indissociables de son devenir national. Bien sûr, la diaspora baloutche n'est qu'une composante, peut-être secondaire, du talibanisme. Mais on a vu sa place centrale dans la région, et elle est étroitement associée à l'ensemble pachtoune, lui-même source d'émigration<sup>126</sup>. L'une des conclusions de notre enquête a donc trait à l'utilité de prendre en considération les facteurs migratoires et diasporiques dans l'analyse du talibanisme.

Une autre d'entre elles renvoie au rôle de cette population flottante baloutche, partiellement acquise au conservatisme et à l'ordre moral taliban, dans la transformation socio-politique des pétromonarchies du Golfe. La plupart de ces dernières ont entrepris de bon ou mauvais gré de se libéraliser. La convocation d'élections plus ou moins ouvertes et la modification du statut de la femme sont notamment à l'ordre du jour. Ces changements sont le fruit des rapports de force internes aux sociétés. Le facteur baloutche contribue à ceux-ci. Il sera particulièrement intéressant de se pencher sur l'influence que pourra avoir, dans les

<sup>125</sup> B. Meyer, Peter Geschiere, eds. *Globalization and Identity. Dialectics of flow and closure*, Oxford, Blackwell, 1999.

<sup>126</sup> Sur les relations entre Baloutches et Pachtoune, cf F. Barth, « Ethnic Processes on the Pathan-Baluch Boundary » in *Indo-Iranica. Mélanges présentés à G. Morgenstierne à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire*, Wiesbaden, O. Harrassowitz, 1964, pp. 13-20. La majorité des Baloutches afghans – leur quasi-totalité dans la région du Turkestan- sont pachtounophones (D. Balland, A. de Benoît, art. cité, pp. 133 et suiv.).

prochaines années, le culte des nouveaux saints que sont Ben Laden et Mollah Omar aux yeux d'une partie au moins de l'immigration, dans la mesure où ce courant de dévotion épique n'est pas sans relais au sein des classes dominantes locales, en particulier par le biais du système du sponsoring (*kafil*) et des communautés d'originaires d'outre-mer qui ont été historiquement arabisées, à l'instar des el-Baloutchi.

En attendant, la question du talibanisme en Afghanistan même, et dans la région, se présente sous un autre jour. L'arbre de l'alliance entre Mollah Omar et Oussama Ben Laden ne doit pas cacher une forêt beaucoup plus dense et profonde. Le recours à la violence anti-impérialiste est à la fois valorisé et critiqué en ce qu'il a provoqué l'intervention militaire américaine. Les taliban ont simultanément laissé de bons et de mauvais souvenirs : pour islamique qu'il fût, leur rigorisme moral était jugé excessif, mais ils garantissaient la liberté et la sécurité du commerce à un moindre coût étatique. En définitive leur régime s'est appuyé sur de véritables soutiens sociaux en dépit de leur pachtounocentrisme et des violences ethnoconfessionnelles dont ils se sont rendus coupables, notamment lors de la prise de Mazar-e Sharif en 1998 : leur gouvernement comprenait des ministres non pachtounes et a obtenu le ralliement de cadres provenant de presque tous les ensembles régionaux ou ethnoconfessionnels, y compris dans le Hazarajat chiite<sup>127</sup>. Mais de toute manière leur renversement au profit d'un gouvernement d'union nationale et la légitimation électorale de Hamed Karzai, en 2004, ont changé les données du problème, même si les taliban restent très présents dans le sud du pays, si la tutelle étrangère est mal vécue et si l'« ingénierie sociale » de l'aide internationale, publique ou privée, entraîne des effets pervers de plus en plus problématiques<sup>128</sup>. Aujourd'hui le mouvement des taliban *stricto sensu* est trop identifié à l'ingérence pakistanaise, trop déconnecté du fait électoral et trop étranger aux transformations sociales du pays en matière d'éducation ou de condition féminine – y compris sous l'effet des « remises sociales » d'une émigration qui peut célébrer la geste épique d'un Ben Laden, mais qui n'adhère pas pour autant à tous les aspects de la politique intérieure de Mollah Omar – pour incarner une relève crédible dans l'immédiat. Il n'empêche qu'il n'est pas entièrement réductible à son expression politique la plus contestée.

Il se décline sous trois formes au moins : le puritanisme religieux et moral, ainsi que ses éventuelles « affinités électives » avec l'esprit marchand ; le faux-nez de l'Inter Services Intelligence (ISI) pakistanais ; la couverture d'un banditisme qui ne dit pas son nom et qui prend notamment la forme de kidnappings contre demande de rançons au détriment des

<sup>127</sup> A.Monsutti, *Guerres et migrations, op.cit.*,

<sup>128</sup> Olivier Roy, *Afghanistan : la difficile reconstruction, op.cit.*, pp126 et suiv.

familles des grands hommes d'affaires ou d'attaques de transports de marchandises. Sur le terrain de multiples compromis s'observent entre ces différents répertoires du talibanisme, mais aussi entre celui-ci et le gouvernement de Hamed Karzaï, conformément à une logique de *qawm* qu'Olivier Roy a précisément analysée à propos de la guerre contre les Soviétiques<sup>129</sup>.

Plus fondamentalement encore, le talibanisme de la période 1994-2001 nous semble être un avatar ou un épiphénomène d'un mouvement islamique transnational plus ample et plus ancien que l'on pourrait caractériser de la façon suivante : par son articulation à différents foyers de réveil religieux tels que la mouvance déobandi dans le sous-continent indien, les Frères musulmans en Egypte ou les écoles théologiques chiites de Nadjaf et de Qom ; par ses références aux grands penseurs réformistes de l'islam, tels que Maududi, Afghani, Qotb ; par son autonomie relative eu égard aux ulema et aux institutions cléricales, et par voie de conséquence son acceptation du passage au politique ; par son nationalisme ; par sa conception d'un Etat minimum respectueux de la famille, de la religion et du commerce. C'est cet univers moral qui a conféré aux taliban leur légitimité première et qui a ensuite consacré leur discrédit. C'est lui aussi dont sont porteurs les acteurs économiques du Grand Khorassan, qu'ils soient hommes d'affaires ou simples travailleurs migrants. La fongibilité des identités, les associations commerciales inter-nationales, inter-ethniques ou inter-confessionnelles, l'efficacité du *hawâla* reposent sur cette vision du monde. Encore faut-il préciser que celle-ci ne consiste pas en un système de pensée ou de croyance fixe, mais passe par la contingence des alliances ou des conflits politiques, des interventions étrangères, des bricolages en affaires, de l'intransigeance ou de la tolérance religieuse, des relations familiales ou des solidarités locales.

Ici repose la complexité ou le paradoxe d'Herat, lieu d'emboîtement d'histoires locale, nationale et régionale. Elle a été la première à se soulever contre un pouvoir communiste qui, entre autres turpitudes, imposait aux filles d'aller à l'école. Mais elle est aussi la première à s'opposer aux taliban et à voir ses réfugiés en Iran refuser de revenir sous le prétexte que leurs filles ne pourraient pas poursuivre leurs études entamées dans les établissements de la République islamique. Herat est décidément une ville frontière. Non seulement parce qu'elle est maintenant l'un des principaux « ports » du pays. Mais également parce qu'elle se situe à un point d'équilibre entre le changement social et le conservatisme, entre l'ouverture sur l'autre ou l'ailleurs et le souci particulariste d' « authenticité » (*esâlat*), et qu'elle est enfin la

---

<sup>129</sup> Olivier Roy, *L'Afghanistan. Islam et modernité politique*, op.cit.

frontière d'une frontière, celle de l'espace afghan lui-même qui s'est constitué au point de confluence entre plusieurs civilisations et plusieurs empires, puis sous la forme d'un Etat-tampon, et aujourd'hui dans son rapport à une région intégrée à l'économie mondiale.